Concertation Combarel :
Vos idées pour un nouveau quartier !

Livre Blanc de la concertation

Mai 2017 V.3

Version du	Rédigée par	Direction	Version du	Rédigée par	Direction
13/01/2017	Christelle GALTIER	Politiques Territoriales et Développement Durable	21/03/2017	Christelle GALTIER	Politiques Territoriales et Développement Durable

Version du	Rédigée par	Direction	Version du	Relue par	Validé par
07/04/2017	Christelle GALTIER	Politiques Territoriales et Développement Durable	19/05/2017	Christelle GALTIER	Politiques Territoriales et Développement Durable

Version du	Validée par	Validée par	Validée par	Validé par
19/05/2017				
Date				

Sommaire

I. Un éco-quartier pour faire ville ensemble 5

I.1 Un territoire : Rodez Agglomération 5

I.2 Qu'est-ce que Le développement durable ? 6

I.2.1 Des finalités à poursuivre (article L.110-1 du code de l'environnement) 7

I.2.2 Une méthode de travail 8

I.3 Qu'est-ce qu'un éco-quartier ? 8

I.3.1 Les principes du développement durable: 8

I.3.2 Une charte de 20 engagements : 9

I.3.3 Les aspects de l'éco-quartier 10

I.3.4 Le dossier de labellisation : 10

I.3.5 La labellisation : Une démarche nationale territorialisée par une volonté de la collectivité : 11

I.4 Le quartier Combarel, un nouveau lieu de vie en cœur de ville 11

I.4.1 Un peu d'histoire… 11

I.4.2 Un espace à redessiner 11

I.4.3 Une procédure d'aménagement à long terme : 12

I.4.5 L'avancement des travaux 13

I.5 Un premier dossier de labellisation déposé en 2011 14

II. La concertation : un déterminant essentiel du développement durable 17

II.1 La construction du dispositif de concertation : 17

II.1. 1 : Un comité de pilotage interne à a collectivité qui fixe les grandes orientations : 17

II.1.2 : Une co-élaboration avec le groupe de travail du comité de quartier Combarel/Pontiveil : 18

II.2 Un préalable à la concertation : une communication efficace : 22

II.2.1 : la communication sur la première phase de la concertation : 22

II.2.2 : La communication sur la seconde phase de la concertation : 25

II.2.3 : Le site internet de Rodez Agglomération : 28

III. Les résultats de la première phase de concertation 30

III.1 Analyse du dispositif de la concertation 30

III.2 Analyse générale : 30

III.3 Analyse de l'ensemble des résultats : 31

III.4 Résultats par cibles : 45

IV. Des exemples dans d'autres éco-quartiers : 50

V. La préparation de la seconde phase de concertation 59

V.1 : Un travail coopératif et transversal entre les services de l'agglomération et de la Ville : 59

V.2 : La validation méthodologique par le Comité de pilotage : 59

V. 3 : La validation politique par le Bureau d'agglomération : 60

VI. La seconde phase de la concertation : 60
VI.1 : Une réunion publique de restitution des résultats de la première phase : 60
VI.2 : Les ateliers de concertation : 63
V. 3 : Les cartes réalisées par les habitants : 67
V.4 : Les réponses aux questions ouvertes : 83
VI. L'étude des propositions formulées par les habitants : 85
VI.1 Les propositions retenues : 85
VI.2. Les propositions écartées : 87
VI.3 Les propositions nécessitant un porteur de projet : 88
VI.4 Les propositions formulées en dehors des thématiques mises à la concertation : 88
VII. Une restitution publique : 89
Sources bibliographiques 91

Concertation Combarel : Vos idées pour un nouveau quartier !

I. Un éco-quartier pour faire ville ensemble

I.1 Un territoire : Rodez Agglomération

Le territoire de Rodez Agglomération se situe en région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées (LRMP), dans le Département de l'Aveyron, au cœur d'un espace rural de faible densité, et vaste fermé à l'Est par les contreforts sud du Massif Central et ouvert à l'Ouest sur la plaine Aquitaine.

Rodez Agglomération abrite la ville de Rodez, chef-lieu du Département de l'Aveyron et est située au Nord-est de la Région LRMP et au Sud du Massif Central.

Situé à la pointe de la région LRMP, à moins de deux heures de route du littoral méditerranéen, desservi par le troisième aéroport de la région (Rodez-Aveyron). En relation avec toutes les grandes villes françaises via le réseau ferroviaire, Rodez agglomération est au cœur d'un triangle dont les sommets sont les trois métropoles régionales, de Midi-Pyrénées avec Toulouse, de l'Auvergne-Rhône-Alpes avec Clermont-Ferrand, et du Languedoc-Roussillon avec Montpellier.

Le territoire de la ville de Rodez est un plateau perché, constitué de larges vallonnements installé sur un piton rocheux. Cette configuration générale détermine la situation continentale de moyenne montagne du site de Rodez Agglomération, mais c'est la diversité du relief, du climat, de la géologie qui caractérise le territoire.

Il bénéficie de forts contrastes dû à un climat océanique humide influencé par un climat de montagne. Comme le reste du département, le territoire est généralement sujet à des étés chauds et des hivers froids. Il se décompose à 65% de surfaces agricoles, 19% de surfaces constructibles et 16% de zones naturelles.

Rodez Agglomération regroupe 8 communes, et s'étend sur plus de 19 000 hectares. Elle comptait 56 725 habitants en 2013.

Rodez Agglomération comprend de 8 communes qui ne sont pas toutes soumises à la loi SRU :

Communes	Nombres d'habitants	Eligible à la loi SRU	Nombre de logements locatifs sociaux en 2014	Taux de logements locatifs en 2014
Rodez	23 794	Oui	1 766	12.90%
Onet le Château	11 068	Oui		
Olemps	3 325	Non		
Druelle	2 068	Non		
Sébazac- Concourès	3 207	Non		
Luc- La Primaube	5 685	Oui	208	7.93%
Le Monastère	2 199	Non		
Sainte- Radegonde	1 761	Non		

Carte de Rodez Agglomération

La communauté d'agglomération de Rodez Agglomération est un établissement public de coopération intercommunale. Son instance de gouvernance est le conseil communautaire, composé de 47 conseillers élus des 8 communes qui composent l'agglomération. Son Président est Christian TEYSSEDRE, Maire de Rodez. Les compétences de Rodez Agglomération sont définies par la loi.

L'agglomération emploie plus de 210 agents de la Fonction Publique Territoriale ou contractuels, exerçant leurs missions dans de nombreux métiers et des domaines d'intervention diversifiés tels que :

- ✓ Le pilotage, le management et la gestion des services publics : affaires générales, affaires juridiques, communication, finances et contrôle de gestion, ressources humaines, systèmes d'information, marchés publics, entretiens des locaux…
- ✓ Les politiques publiques d'aménagement et de développement : développement économique, environnement, habitat et politique de la ville, transports et déplacements, urbanisme et aménagement…
- ✓ Les services à la population : musées, pôle aquatique, collecte des déchets, transports urbains…
- ✓ Les interventions techniques et l'environnement : assainissement, déchets, gestion des rivières, patrimoine bâti et équipements d'intérêt communautaire...

I.2 Qu'est-ce que Le développement durable ?

Source: Site de Rodez Agglomération

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». (Rapport Brundtland « Notre futur commun » 1987).

En 1992, au sommet de Rio, le développement durable constitue « un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. »

Il s'agit d'un développement économique du territoire, au service de l'humain, s'inscrivant dans un contexte de ressources limitées.

Ces trois composantes sont liées, interconnectées et indissociables.

I.2.1 Des finalités à poursuivre (article L.110-1 du code de l'environnement)

L'appréhension du concept de durabilité s'est historiquement faite en France autour de l'interaction de trois dimensions :

- ✓ La préservation de l'environnement (ressources naturelles, climat, biodiversité, risques naturels...) ;
- ✓ La cohésion et l'équité sociale (épanouissement de tous, accès à l'emploi, lutte contre la pauvreté, solidarité territoriales) ;
- ✓ Le développement économique (activités humaines, libre circulation des personnes et des marchandises, répartition et accès aux richesses, responsabilité sociale et environnementale des organisations, économie verte).

Cependant la représentation des trois sphères du développement durable ne constitue pas en soi des finalités à poursuivre. Par ailleurs, si nombre d'acteurs ont bien identifié les trois dimensions, elles ont malheureusement fait l'objet d'une interprétation juxtaposée ou additionnelle négligeant ainsi le caractère transversal de ces dimensions et de leur dynamique interactive.

Les difficultés opérationnelles soulevées ont entraîné la rédaction, par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, d'un cadre de référence national pour les projets territoriaux de développement durable. Il définit, notamment sur la base de textes internationaux relatifs au développement durable portés par les Nations Unis, les états ou les pouvoirs locaux, cinq finalités que doivent poursuivre de manière concomitante les politiques publiques. Il s'agit de :

- ✓ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère ;
- ✓ Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources ;
- ✓ Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- ✓ Assurer la cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations ;
- ✓ Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

En complément des objectifs à atteindre, il s'agit avant tout d'une démarche de conduite de projet dans laquelle la méthode de travail revêt une importance primordiale.

I.2.2 Une méthode de travail

Les cinq finalités s'accompagnent de cinq éléments déterminants à prendre en compte dans les démarches à conduire pour y parvenir :

- ✓ La stratégie d'amélioration continue
- ✓ L'organisation du pilotage
- ✓ La participation
- ✓ La transversalité des approches
- ✓ L'évaluation partagée

Dans le déterminant « Participation » on entend toutes les méthodes de participation du public, dont la concertation : Une concertation est une attitude globale de demande d'avis sur un projet, par la consultation de personnes intéressées par une décision avant qu'elle ne soit prise. L'autorité, qui veut prendre une décision, la présente aux personnes concernées et engage un dialogue avec eux. L'autorité reste libre de sa décision. La concertation peut être engagée très en amont de la décision, dès les études préalables.

I.3 Qu'est-ce qu'un éco-quartier ?

Un éco-quartier est un projet d'aménagement urbain labellisé qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire, il propose une nouvelle manière de construire et d'habiter la ville. Ils sont d'abord apparus dans les pays du Nord de l'Europe (Danemark, Pays-Bas, Allemagne…) suite au Sommet de Rio en 1992, avant de s'étendre dans l'Europe entière. Ils désignent des quartiers dans lesquels sont favorisées des démarches urbaines transversales, plus ambitieuses sur le plan social et environnemental. Il s'agit d'y créer des lieux de vie attractifs et agréables en ville pour les habitants d'aujourd'hui, en préparant et préservant ceux des générations futures.

Pour décrire ces espaces de vie urbains, l'Association des Eco-Maires de France propose une définition (extraite de la charte « Pour un quartier Durable ») : Un Quartier Durable ou un Eco-Quartier est « un territoire qui, pour sa création ou sa réhabilitation intègre une démarche volontaire ».

I.3.1 Les principes du développement durable:

Un éco-quartier doit respecter les principes du développement durable par :

- ✓ la nécessité de faire du projet autrement, en impliquant tous les acteurs de la ville, du citoyen à l'élu, mais aussi par l'offre d'outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;
- ✓ la contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en valeur d'un cadre de vie sain et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le vivre ensemble ;
- ✓ la participation au dynamisme économique et territorial ;
- ✓ la promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique.

Tous les projets Eco-Quartiers font la promotion de nouveaux modes de vie, d'un développement territorial équitable et raisonné et d'une utilisation économe des ressources et de l'espace agricole ou naturel, dans les villes, grandes, petites ou moyennes, urbaines et rurales.

Ces quartiers exemplaires témoignent qu'un urbanisme au service de projets intégrés, durables, conduit à un mieux-être social, à des modes de vie plus doux ou encore à une nature protégée et reconsidérée.

Pour concourir à la labélisation d'un éco-quartier il faut au préalable que la collectivité signe la charte d'engagement Eco-quartier (voir annexe 1).

I.3.2 Une charte de 20 engagements :

Afin d'encourager les collectivités françaises à s'engager dans la démarche et pour garantir la qualité des opérations des collectivités, une charte des Éco-Quartiers a été imaginée en tant que première étape du processus de labellisation.

A travers la charte, la collectivité signataire montre son engagement et sa motivation pour la démarche, même si ses projets d'opérations urbaines sont encore à un stade très amont.

La charte comprend 20 engagements, classés en 4 axes, que toute collectivité signataire s'engage à respecter pour ses projets d'Éco-Quartiers :

- ✓ Démarche et processus : faire du projet autrement (et notamment en offrant les outils de concertation nécessaires pour une vision partagée avec les acteurs du territoire et les habitants)= Concertation Combarel ;
- ✓ Cadre de vie et usages : améliorer le quotidien ;
- ✓ Développement territorial : dynamiser le territoire ;
- ✓ Préservation des ressources et adaptation au changement climatique : répondre à l'urgence climatique et environnementale.

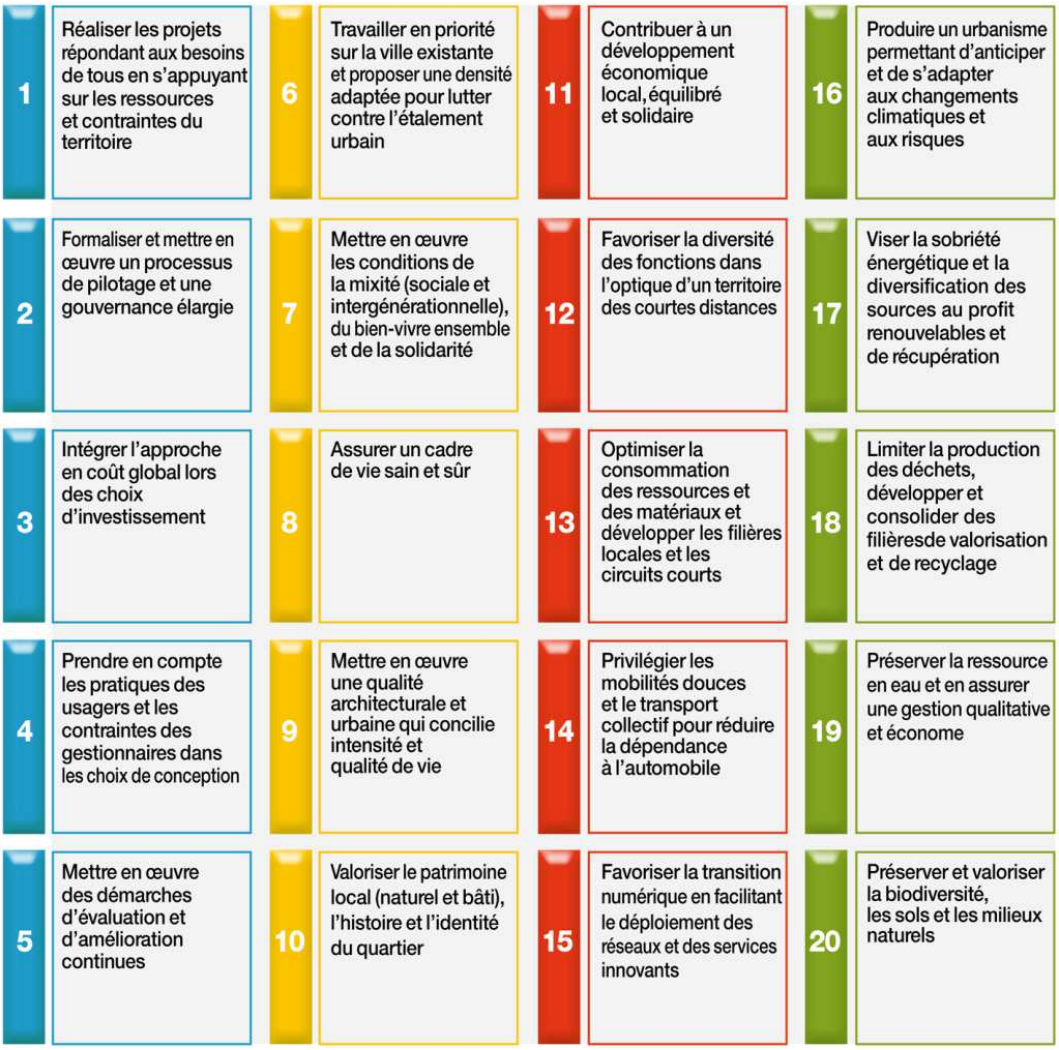

Extrait de la charte Eco-quartier

La charte est signée par la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale après délibération du conseil municipal ou de tout autre organe compétent en matière d'urbanisme sur le territoire.

Par la signature de la charte la collectivité s'engage dans une politique d'aménagement durable, car un territoire durable est la clé de l'épanouissement des citoyens et d'un développement équilibré et solidaire. Ces engagements doivent guider les opérations de l'éco-quartier, mais également guider les actions à plus long terme, tant à l'échelle de la ville que du territoire.

De même, au-delà de la durée de l'opération, la collectivité se doit d'être présente dans la phase de vie de l'éco-quartier, afin d'accompagner les futurs habitants, de susciter et d'accueillir des nouveaux comportements plus responsables. Pour atteindre ces objectifs, l'éco-quartier issu de l'application de cette charte sera un laboratoire opérationnel vers une ville durable. Par l'application de cette charte, l'éco-quartier sera un lieu de créativité et d'audace pour faire émerger des projets exemplaires, que ce soit dans les formes urbaines et l'architecture, les usages proposés que dans les modalités de conduite de projet. Cette charte répond aux enjeux nationaux et internationaux (transition écologique, production de logements…).

L'objectif à engager dans la labellisation est la validation par trois experts (territorial, interne et externe au ministère) pour la validation par la commission nationale éco-quartier (logo « engagé dans la labellisation »). L'obtention du Label sont les résultats et moyens) mettre en œuvre (visite terrain), le label national éco-quartier est alors apposé et millésimé.

De ce fait conformément aux engagements pris via la charte des éco-quartiers, une démarche qui respecte les principes du développement durable doit mettre en œuvre la participation du public.

I.3.3 Les aspects de l'éco-quartier

S'ils changent le mode de vie, ces Eco-Quartiers répondent aussi à des enjeux plus larges :

- ✓ la transition écologique en milieu urbain : les Éco-Quartiers s'articulent autour des notions de la densité, de la nature en ville, de l'anticipation et de l'adaptation au changement climatique, et visent à les mettre en œuvre harmonieusement ;
- ✓ l'égalité des territoires : un des objectifs des Éco-Quartiers est de réduire les difficultés de chacun pour vivre, se loger, travailler, se divertir, rester en bonne santé, en promouvant des projets de mixité sociale et fonctionnelle, tout en valorisant les atouts des territoires et les savoir-faire locaux ;
- ✓ l'objectif des « 500 000 logements » annuels : les Éco-Quartiers sont un levier pour le territoire car ils permettent d'utiliser pleinement son potentiel et d'enclencher une dynamique économique.

Les Éco-Quartiers sont également des réponses locales aux enjeux nationaux et internationaux pour 2020 :

- ✓ Le « 3 x 20 » européen engage la France à atteindre 23 % de production d'énergie à partir de ressources renouvelables (contre 12 % en 2012), une réduction de 20 % de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et 20 % d'économies d'énergie en 2020 ;
- ✓ Le Protocole de Nagoya engage la France dans un Plan Biodiversité 2010-2020 : promouvoir la biodiversité implique de travailler sur une ville plus dense, plus verte, plus désirable au profit des espaces naturels.

Source : Ministère du logement, de l'égalité des Territoires et de la ruralité

I.3.4 Le dossier de labellisation :

Après la charte, qui a permis à la collectivité d'entrer dans le Club éco-quartier, le dossier de labélisation éco-quartier (voir annexe 2) est l'outil clé de la démarche de labellisation. Il est rempli par le référent local et la collectivité sur une plateforme internet dédiée, la Librairie des Opérations d'Aménagement Durable (LOAD).

Le dossier doit être finalisé au moment de la candidature de la collectivité pour la démarche nationale éco-quartier, à l'étape 2 (« engagé dans la labellisation ») ou à l'étape 3 (« Label National éco-quartier »).

La collectivité peut se faire accompagner par le correspondant ville durable de la DDT (direction départementale des territoires) ou de la DEAL (direction de l'environnement de l'aménagement et du logement) pour remplir le dossier de labellisation.

I.3.5 La labellisation : Une démarche nationale territorialisée par une volonté de la collectivité :

Le cadre national de la démarche éco-quartier est à l'origine une méthode pour faciliter l'émergence des projets d'aménagement durable. La démarche éco-quartier vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville. Elle recouvre tous les aspects de l'aménagement durable, de la démarche de projet, aux aspects plus techniques liés au cadre de vie et aux usages, au développement économique et territorial, ainsi qu'à la préservation des ressources et d'adaptation aux changements climatiques.

La démarche éco-quartier est fondée sur la contextualisation et la responsabilisation des collectivités et des citoyens. Elle s'adresse à toutes les collectivités, indépendamment de leur situation, de leur histoire, de leur contexte, de leur taille.

Ces principes fondamentaux font la force et l'originalité de cette démarche, dont l'adaptabilité séduit aujourd'hui de nombreux pays, du Brésil au Japon, de la Pologne à la Colombie…

Rien n'oblige la collectivité à inscrire un projet d'aménagement urbain dans la démarche Eco-quartier. Pour autant, Rodez Agglomération a fait ce choix pour Combarel. En effet, les élus ont fait ce choix dans un souci de créer un cadre de vie sain et un lieu de vie attractif au cœur de son territoire.

I.4 Le quartier Combarel, un nouveau lieu de vie en cœur de ville

I.4.1 Un peu d'histoire…

Au Moyen Age et à l'époque moderne, la vaste étendue de la butte ruthénoise située à l'ouest de la cathédrale est hors de l'enceinte de la ville. Au sud de l'actuelle avenue Victor-Hugo, l'hôpital fondé au XIIIe siècle est le noyau d'un faubourg où s'installe ensuite le couvent des Capucins au début du XVIIe siècle. Au XIXe siècle, ce dernier est transformé en prison puis le palais de justice est construit à l'est de la rue et à l'autre extrémité une caserne de gendarmerie. La rue Combarel prend alors un aspect singulier : un alignement d'institutions austères face à une rive de petites maisons occupées par des artisans et des commerçants et seulement interrompue par le Carmel.

Tout le long de la rue se succédaient dans les années 1930 un ébéniste, un imprimeur, le marchand de fer, le marchand de vin, un café, un relieur, un cordonnier, un garage, ainsi que, au numéro 4 de la rue, le magasin d'articles de pêche de la mère de Pierre Soulages, artiste peintre auquel Rodez Agglomération a consacré un musée au nom éponyme de renommée désormais internationale.

I.4.2 Un espace à redessiner

Suite au déménagement du centre hospitalier en 2006 vers le quartier de Bourran, tout près de la cathédrale et du jardin du foirail, ce sont trois hectares de friches urbaines qui se libèrent en cœur de ville, entre la rue Combarel au nord et l'avenue Louis-Lacombe au sud, la rue Francois-Mazenq à l'ouest et la rue Alibert à l'est.

Soucieuse de la qualité environnementale de cette opération d'aménagement en cœur de ville, Rodez Agglomération souhaite s'inscrire pleinement dans une démarche de développement durable. L'objectif est de garantir un logement à tous, de proposer des espaces publics et des constructions de qualité, économes en énergie, agréables à vivre et respectant l'architecture et le paysage environnants. Il s'agit donc d'un projet destiné à améliorer le cadre de vie et d'en faire un quartier ouvert sur la ville existante, pour dynamiser le centre ancien, valoriser le patrimoine et construire en cœur de ville.

En 2006, une première concertation, conforme aux obligations du code de l'urbanisme, est réalisée. Elle recueille une très faible participation avec 5 propositions mentionnées dans les cahiers de concertation.

Lors du lancement en 2008 du nouveau dispositif Eco-quartier par le Ministère du Logement, Rodez Agglomération a souhaité inscrire ce projet dans une démarche de labellisation Eco-quartier. La collectivité renforce ensuite cet engagement en délibérant lors du Conseil communautaire du 12 février 2014 pour signer la charte Eco-quartier.

I.4.3 Une procédure d'aménagement à long terme :

Les partenaires à ce projet sont l'Etat (préfecture de l'Aveyron), le Conseil régional de Midi-Pyrénées, le Conseil général de l'Aveyron, les services de la ville de Rodez, le centre hospitalier de Rodez et la maison d'arrêt. Un diagnostic a été fait avec une étude de reconstruction du site en 2004 en développent le potentiel, la réalisation et l'analyse comparative ainsi que les marchés à exploiter.
L'agglomération du Grand Rodez lance alors en 2011 une grande opération de démolition des bâtiments de l'ancien hôpital, à l'exception du Quadrilatère (bâtiment construit au XVIIe siècle et situé dans le périmètre de protection des Monuments Historiques, notamment la Cathédrale).
En 2013, le centre pénitentiaire occupant le couvent des Capucins, quitte à son tour le quartier Combarel pour s'installer près du parc d'activités de Bel Air à Druelle.

La communauté d'agglomération lance alors un concours de maitrise d'œuvre pour aménager ce site. La réalisation des espaces publics, espaces verts, réseaux et voiries est confiée au Cabinet Merlin en janvier 2013. En mai de la même année, l'agence d'architecture Dessein de Ville est désignée pour assurer la cohérence et la qualité du projet sur le plan architectural, urbain, paysager et environnemental.
Le quartier Combarel sera composé de logements (sur la partie basse du site, du côté de l'avenue Louis-Lacombe) mais également de locaux d'activités tertiaires, bureaux et équipements publics (sur la partie haute, du côté de la rue Combarel).
L'accès et la circulation des piétons et des véhicules seront facilités à l'intérieur du quartier mais aussi vers/depuis l'extérieur. Ainsi, une nouvelle voie, créée en prolongement de la rue Alibert, rejoindra, en contrebas, l'avenue Louis-Lacombe. Une seconde voie traversera le quartier d'est en ouest, reliant la première voie à la rue François-Mazenq.
Les piétons bénéficieront d'espaces publics de qualité leur permettant également de circuler aisément à travers le quartier. Sur la partie haute, la rue Combarel et l'avenue Louis-Lacombe s'ouvriront sur le jardin des Capucins (nouvel espace vert en bordure de l'ancien Couvent), lui-même relié via un parvis central le long du Quadrilatère aux squares Fabié et Bonnaterre déjà existants. Côté sud, un jardin à flanc de coteau, le Fenestra, alternant talus plantés et terrasses permettra aux piétons de traverser le quartier au cœur des immeubles de logements vers l'avenue Louis-Lacombe.

Plan du futur quartier Combarel

L'aménagement du quartier s'échelonnera dans le temps et proposera :

- ✓ la construction d'environ 330 logements, dont 25% de logements sociaux, 10% d'accession social, ainsi que 87 chambres dans l'EHPAD donnant sur l'avenue Louis Lacombe et la nouvelle voie traversant d'est en ouest en contrebas du Quadrilatère du couvent des Capucins ;
- ✓ l'aménagement de locaux pour des activités tertiaires, bureaux, logements et équipements publics dans le Quadrilatère ;
- ✓ la conservation de la chapelle dans l'ancien couvent des Capucins.

I.4.5 L'avancement des travaux

En 2015, les premiers travaux ont permis de réaliser les terrassements, la desserte en eaux potable, pluviales et assainissement sur la partie en phase 1. Un premier lot à bâtir de 48 logements a été attribué. Parallèlement, un concours d'architecture a été lancé au 2nd semestre 2015 pour la construction d'un EHPAD de 87 lits dont la livraison est prévue fin 2018.

Début 2016, un appel à candidature a été lancé pour la vente d'un 2ème lot à bâtir de 52 logements.

Aperçu du futur quartier et de la phase 1

Le 19 avril 2016 ont eu lieu les premiers travaux de démolition du mur d'enceinte qui offrent une ouverture symbolique de ce lieu, historiquement fermé au public. Les piétons bénéficient d'un espace circulable d'environ 1 mètre de large, sécurisé par un garde-corps.

Dans un premier temps, la façade de la chapelle est préservée en l'état, avec conservation de la guérite sur la façade Nord et de l'escalier sur le pignon Ouest de la chapelle. Enfin, certaines pierres du mur démoli sont récupérées et conservées pour une réutilisation possible pour des ouvrages de génie civil sur la ZAC, ou pour un autre projet sur le territoire.

<u>La phase 2 a démarré</u>
La parcelle du Conseil départemental acquise par Rodez agglomération; les études de maîtrise d'œuvre pour la démolition du parking rue François Mazenq peuvent alors être engagées. La phase 2 qui comprend la démolition des bâtiments hors chapelle, le reste du mur d'enceinte et le parking situé rue François Mazenq, ainsi que le diagnostic archéologique, sont programmées en 2017.
Les travaux d'aménagement du jardin des Capucins pourront démarrer dès lors que les potentielles contraintes archéologiques seront levées.

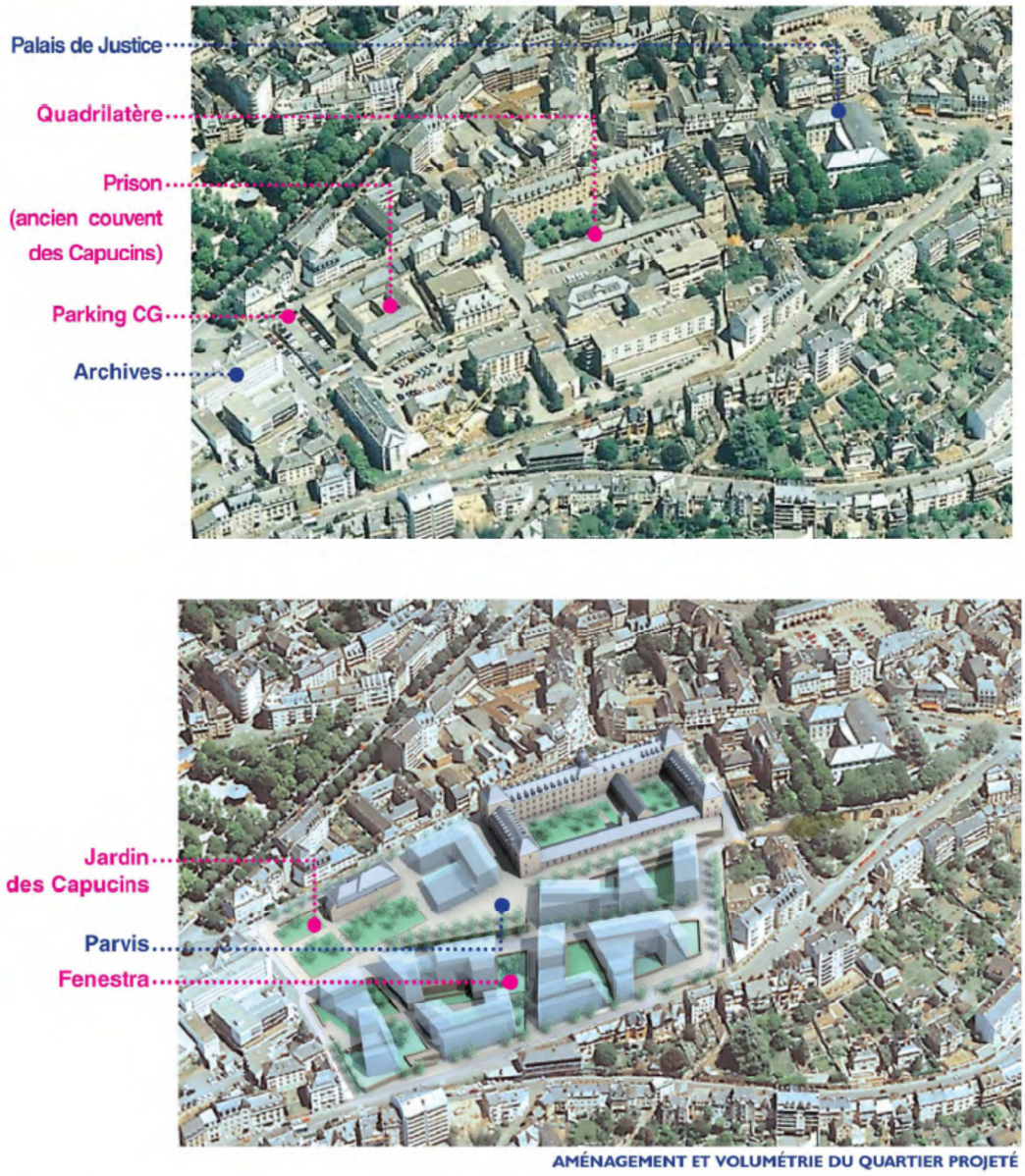

AMÉNAGEMENT ET VOLUMÉTRIE DU QUARTIER PROJETÉ

I.5 Un premier dossier de labellisation déposé en 2011

Labélisation 2011 :

Un dossier avait déjà été déposé en 2011 pour concourir à la labellisation du quartier Combarel, néanmoins il n'avait pas été retenu suite à quelques manquements par apport aux exigences du dossier. Par ailleurs, la candidature était prématurée au regard de l'avancée du projet. Parallèlement, ce dernier souffrait notamment de faiblesses en termes de gouvernance et de participation du public, permettant de recueillir l'avis des habitants et/ou des usagers de la ville.

En 2015, après la décision de Rodez Agglomération de candidater à la labellisation Eco-quartier, et dans l'optique de consolider le nouveau dossier, une analyse critique du dossier de 2011 a été menée au regard des nouveaux engagements du référentiel.

Il a été relevé certains critères à améliorer dans les domaines suivants :

- ✓ Démarche et processus : Faire un projet autrement

-Formaliser en mettant en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie
-Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continue

- ✓ Cadre de vie et usages : Améliorer le quotidien

-Mettre en œuvre les conditions de la mixité sociale et intergénérationnelle, du bien-vivre ensemble et de la solidarité

- ✓ Développement territorial : Dynamiser le territoire

-Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire
-Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances (programmation des équipements publics et privés, accès au service et emplois, vie de quartier)
-Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts
-Privilégier les modalités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile
-Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants

- ✓ Préservation des ressources et adaptation au changement climatique : Répondre à l'urgence climatique et environnementale

-Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
-Limiter la production de déchets, développer et consolider les filières de valorisation et de recyclage
-Préserver la ressource en eau et assurer une gestion qualitative et économe

De ce fait lorsqu'une seconde candidature a été portée à projet pour le quartier Combarel, il a été proposé que le temps consacré à la participation du public puisse également renforcer le contenu de la candidature en balayant certains thèmes consultables prévus dans le référentiel.

Le tableau ci-dessous reprend les domaines à concerter en fonction en lien avec les engagements du dossier de labellisation de 2014 :

Domaines à concerter	Questions	Lien avec le dossier de labellisation
Favorisation des déplacements en modes actifs	Q1	3-14-1: Ville des petits pas
Alternatives proposées au stationnement	Q1-Q2	3-14-3: Place de la voiture
Dispositifs et services à la mobilité	Q2	3-14-3: Place de la voiture
Gestion et usage des espaces verts	Q3-Q4	4-19-3: Gestion et usage des espaces verts
Favorisation du sentiment de sécurité	Q5	2-8-2: Sécurité et sûreté urbaine
Participation au dynamisme économique du territoire	Q6	3-11-1: Dynamique du tissus économique existant
Soutien et développement à l'économie locale	Q7	3-11-1: Dynamisme du tissu économique existant
Favorisation des modes de production et de consommation locaux	Q8-Q9	3-13-3: Développement des filières
Fonctions urbaines	Q10	3-12-1: Programmation des équipements publics et privés
Animation des espaces publics	Q10	3-12-3: Vie de quartier
Dispositif de sensibilisation de la population et d'évaluation des dispositifs	Q11-Q17	4-16-2: Adaptation au changement climatique
Promotion des usages collectifs du numérique et accès à tous	Q12	3-15-3: Usages
Déploiement des services innovants (en ligne)	Q13	3-15-2: Services
Lieux favorisant les interactions sociales	Q14	2-7-2: Intimité et convivialité
Contribution à l'identité et la culture locale	Q15	2-10-2: Identité et Mémoire
Valorisation du patrimoine et de la mémoire du site	Q16	2-10-1: Patrimoine d'hier et d'aujourd'hui

En fonction de cette analyse les différents domaines à concerter ont été définis. Ces derniers sont

- **les aménagements extérieurs du quartier,**
- **les équipements collectifs et partagés,**
- **et l'animation du quartier**

II. La concertation : un déterminant essentiel du développement durable

Dans sa définition des « éco-quartier », l'e-dictionnaire Wikipedia indique que « de l'élaboration à la phase d'exploitation, les quartiers durables sont le résultat de l'action entreprise par une multitude d'acteurs aussi variés que nombreux. »

Les enjeux à la participation citoyenne pour la collectivité sont alors de deux ordres principaux :

- ✓ Proposer des habitats urbains différents, compétitifs et attractifs ;
- ✓ Faire face à l'urgence environnementale, il est primordial de valoriser les initiatives écologiques et de former des Eco-citoyens afin de donner la voix à ceux qui veulent déjà agir, ainsi que de diffuser l'information et de convaincre ceux qui sont moins sensibilisés.

Rodez agglomération a donc développé un dispositif afin de concerter les habitants et les usagers de la ville, en coopération technique avec le comité de quartier Combarel/Pontviel de la ville de Rodez.

II.1 La construction du dispositif de concertation :

II.1. 1 : Un comité de pilotage interne à a collectivité qui fixe les grandes orientations :

Le Comité de pilotage se compose de :
- Christian TEYSSEDRE : Président de Rodez Agglomération
- Mme CAYLA, Mme CAMPREDON, M. KEROSLIAN , M. SADOUL : Vice-Président(e)s de Rodez Agglomération
-Mme BULTEL-HERMANT : Conseillère communautaire déléguée, Maire-adjointe à la Ville de Rodez en charge de la démocratie participative
- M BARY : élu de la Ville de Rodez

-Mme BESOMBES Malika : chargée d'opérations projets urbains : chef de projet sur Combarel
-M. LARUE, M. PIEDAGNEL : Services Techniques et Urbanisme de Rodez Agglomération
- Mme GALTIER Christelle: Chargée mission développement durable en charge de la concertation Combarel et participe ponctuellement, et autant que de besoin, au comité de pilotage Combarel.
- En fonction des points à l'ordre du jour, les services de Rodez agglomération sont sollicités pour participer au comité de pilotage.

Ce comité de pilotage est précédé en amont de réunion du comité technique qui suit le projet. Il se compose de :
-Mme BESOMBES Malika : chargée d'opérations projets urbains : chef de projet sur Combarel
- Mr Dominique CALMETTES des Services Techniques pour la Ville de Rodez
- Dessein de Ville : Architecte conseil
- Groupement Merlin : Maître d'œuvre
- Services Techniques de Rodez Agglomération
- Services Habitat, Transport, Gestion des déchets, Développement Durable, Développement Economique…

Le Comité de pilotage, conforté par le Bureau d'agglomération qui s'est tenu le 09 février 2016, a donné son accord pour le lancement de la concertation et l'élaboration partagée de son dispositif en lien avec le comité de quartier Combarel.
Ainsi, dès le 15 décembre 2015, il a validé le dispositif de concertation et a ensuite été informé de son avancée tout au long des grandes étapes et sollicité à chaque étape nécessitant une validation (voir V.3)

II.1.2 : Une co-élaboration avec le groupe de travail du comité de quartier Combarel/Pontiveil :

L'élaboration du dispositif de concertation a été réalisée par Madame Christelle GALTIER en collaboration avec certains membres du comité de quartier Combarel/Pontiviel (4 personnes), réunis en groupe de travail, pleinement associés à la construction du dispositif de concertation, pilotés par les services de Rodez Agglomération. Un règlement de la concertation (voir en annexe) a ainsi pu être rédigé.

Ce dispositif traite :

- Du choix de la période de concertation
- Des thèmes à consulter
- Du choix des outils à mettre en place
- Des cibles de la concertation

Le règlement de la concertation :

En amont du dispositif de concertation et afin de bien en cadrer les modalités, un règlement a été établi :

Concertation Combarel :
Vos idées pour un nouveau quartier !

A Rodez, se dessine un nouveau quartier à l'emplacement actuel de l'ancien hôpital Combarel, sur une superficie de 3 hectares.
Soucieuse de la qualité de cette opération d'aménagement en coeur de ville, la communauté d'agglomération a souhaité pleinement s'inscrire dans une démarche de développement durable. L'objectif étant de garantir un logement à tous, de proposer des espaces publics et des constructions de qualité, économes en énergie, agréables à vivre respectant l'environnement, l'architecture et le paysage alentours, Rodez Agglomération candidate à la labellisation éco-quartier pour ce projet.

Si la programmation est aujourd'hui arrêtée, le défi à relever est de faire de ce nouveau quartier une composante imbriquée, de l'inclure dans la ville et de créer un lieu où il y fait bon vivre.
Pour cela, que vous soyez Ruthénois, habitant de Rodez Agglomération, usager du quartier (passant, salarié, touriste…), donnez-nous vos idées grâce à la concertation organisée par Rodez Agglomération, en coopération avec le comité de quartier Combarel/Pontvieil, sur les thématiques suivantes :
· Aménagements extérieurs du quartier**,**
· Equipements collectifs et partagés**,**
· Animation du quartier

Cette concertation se déroulera en deux temps :
- Du 19 février au 13 mai 2016, une concertation permettant de faire remonter vos idées et vos propositions est mise en place par l'intermédiaire d'un **questionnaire de concertation** dans lequel vous pourrez répondre aux questions formulées dans le cadre des 3 thématiques ci-dessus.
- Au second semestre 2016, sur la base des propositions qui auront été formulées lors de la première phase, des ateliers participatifs de concertation seront organisés dans la ville afin de pouvoir échanger sur le projet et dégager les propositions concrètes qui pourraient être utilisées pour le projet.

Chaque proposition fera l'objet d'une analyse par les services et les élus, sachant que certaines pourraient ne pas être retenues pour des raisons techniques et/ou financières. Les élus de Rodez Agglomération s'engagent toutefois à vous expliquer, à l'issue de la concertation les raisons pour lesquelles elles ne seraient pas mises en œuvre.

Vous avez donc à votre disposition un questionnaire de concertation
Laissez-vous guider par le questionnaire, proposez vos idées…
Faites du futur quartier Combarel le vôtre !
Dessinez votre ville pour demain !

Ce règlement a été mis à disposition du public sur le site internet de Rodez Agglomération mais également sur tous les sites accueillant la concertation. Il a été validé par les élus du Bureau d'Agglomération.

Le phasage de la concertation

Afin de pouvoir avoir des éléments issus de la concertation qui puissent alimenter le projet sans qu'il ne soit trop tard pour les intégrer, il a fallu phaser la concertation pour la mettre en cohérence avec le début des opérations de construction. Ainsi pour des premiers bâtiments sortis de terre en 2018, il fallait que la concertation soit définitivement terminée pour la fin 2017. La concertation devait donc avoir balayé l'ensemble des thématiques en 2016.

Deux temps ont donc été décidés :

- ✓ 1er semestre : Concertation

Mise en place par l'intermédiaire d'un questionnaire (voir annexe 3) dans 15 sites du service public, cette concertation permet de faire remonter les idées et propositions des habitants et/ou usagers de la ville de Rodez par le biais de 17 questions répondants à trois grandes thématiques (les aménagements extérieurs du quartier, les équipements collectifs et partagés, l'animation du quartier), le programme du bâtî étant acté en amont de la concertation. De plus des questionnaires spécifiques aux acteurs leurs ont été adressés afin d'élargir et d'avoir une vision des plus larges des acteurs du territoire. Cette première phase s'est déroulée du 19 février au 13 mai 2016.

- ✓ 2ème semestre : Ateliers

Suite aux propositions qui ont été formulées lors de la première phase, et suite à l'analyse des questionnaires, des ateliers participatifs de concertation vont être organisés dans la ville afin de pouvoir échanger sur le projet et dégager des propositions concrètes qui pourraient être utilisées pour le projet.

- ✓ Fin 2016 sortie des résultats :

Après analyse de la demande des habitants et usagers de la ville suite aux ateliers participatifs, chaque proposition fera l'objet d'une attention particulière par les services et les élus, sachant que certaines ne pourront être retenues pour des raisons techniques et/ou financières.

Les thèmes consultés :

Au moment de la décision de candidater à la labellisation, de nombreuses thématiques sont déjà actées dans le projet et ne peuvent donc plus être mises en consultation auprès du public. C'est notamment le cas sur la destination du bâti, qui sera à dominante habitat, l'ouverture avec un grand jardin permettant des perspectives depuis l'avenue Victor Hugo, sens de circulation…
Aussi, il a fallu définir les thèmes sur lesquels il est était encore possible d'influer. Ces derniers ont été répartis en 3 domaines :

- ✓ Aménagements extérieurs du quartier :
  Acté : Nouvelle voie de circulation, voie pour vélo, la vitesse sera diminuée, des places de stationnement en sous-sols des logements, 36 places de stationnement aériens pour les usagers de la ville
  - Mobilités
  - Lieux favorisant les interactions sociales
  Combinaison de lieux ouverts et des lieux couverts
  - Espaces verts
  Utilisation de produits phytosanitaires réduite, essences végétales en majorité locales, favoriser la biodiversité
  - Accessibilité pour tous
  Un niveau haut, et un niveau bas
  - Tissu économique
  - Patrimoine

- ✓ Equipement collectifs et partagés :
  - Services et programmations des équipements publics et privés
  - Numérique
- ✓ Animation du quartier :
  - Vie de quartier et Solidarités
  - Sensibilisation et Evaluation

Le choix des outils, le questionnaire, support de la première phase de la concertation :

Ce questionnaire porte à la concertation 3 domaines (Aménagement des espaces extérieurs, Equipements collectifs et partagés, Animation du quartier), et est proposé aux habitants et usagers de Rodez par 2 biais :

-Questionnaire dématérialisé hébergé sur un site de sondage en ligne à l'attention des utilisateurs d'internet

-Questionnaire papier mis à disposition des habitants et usagers de la ville qui n'utilisent pas internet dans 15 lieux (services publics essentiellement) de la ville.

Mais également :

-Questionnaire spécifique à l'attention des comités de quartiers, conseil des aînés, conseil municipal des enfants, conseil municipal des jeunes, lycée (une classe du lycée Monteil, et Foch), commerçants, associations, distribué par courriers (voir annexe 4 et 5), ou lors de réunions.

- ✓ Questionnaire en ligne

La concertation était disponible en format dématérialisé sur internet, l'accès se faisait par le site de rodez agglomération, les données étaient alors recueillies dans une base de donnée, et extraite en format Excel pour pouvoir les analyser.

- ✓ Questionnaire papier

Du 19 février au 13 mai 2016, une concertation permettant de faire remonter les idées et propositions des habitants et/ou usagers de la ville a été mise en place par l'intermédiaire du questionnaire de concertation sur trois thématiques spécifiques. Ces questionnaires été disponibles dans 15 lieux publics de la ville, avec toute les conditions nécessaires pour y répondre sur place ou l'emporter chez soi, une quinzaine de minute pour le compléter, une urne pour le déposer, et le tour été joué.

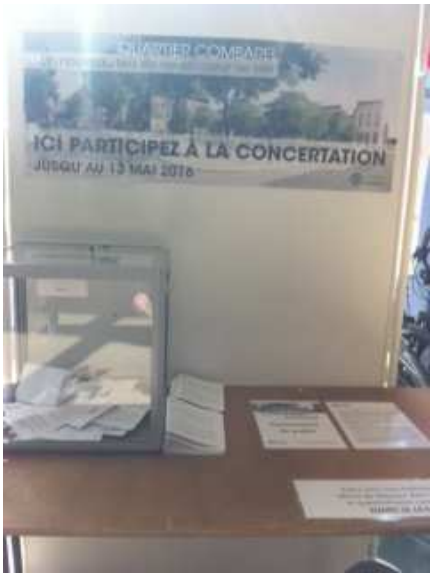

Liste de 15 sites accueillant la concertation :

- Accueil Hôtel de Ville de Rodez – 26 Place Eugène Raynaldy
- Accueil Hôtel d'Agglomération – 1 Place Adrien Rozier
- Accueil Rodez Agglomération – 6 avenue de l'Europe
- Médiathèque de Rodez – Place Eugène Raynaldy
- Office de tourisme – 10 Place de la Cité
- Maison de l'Enfance – 10 rue Planard
- Aquavallon – Vallon des sports, Chamin de l'auterne
- Centre social de Saint Eloi – Rue Louis Dausse
- Service de l'Eau – Place Eugène Raynaldy
- Multi Accueil Les P'tits Loups – Bourran
- Maison des Jeunes et de la Culture – 1 rue Saint Cyrice
- Centre social de Gourgan – Bd de Lattre de Tassigny
- Maison de retraite Bon Accueil – Rue Planard
- Maison des associations – 14 avenue Tarayre
- Maison de retraite Saint Cyrice – Place du Sacré cœur

- ✓ Questionnaires spécifiques

Un questionnaire spécifique aux commerçants, associations, comités de quartier (1 à 8), conseil municipal des ainés, des enfants, et des jeunes, ainsi que des lycéens concertés. Cela a permis de pouvoir analysée le taux de retour global des questionnaires, ainsi que le taux de retour spécifique par acteurs du territoire sollicités à la concertation pour une analyse plus précise des demandes qui varient suivant le type d'acteur.

Les cibles de concertation :

Avant de choisir le bon outil à mettre en place, il est important de définir les populations à concerter. Au-delà des comités de quartier qui peuvent en être la cheville ouvrière, les habitant et/ou usagers de la ville, les commerçants, les associations, les conseils municipaux sont également concernés par le réaménagement partiel de la ville.

Habitants/Usagers de la ville

Les cibles principales à concerter et majoritaires sur la ville de Rodez sont les habitant et/ou usagers de la ville, et ainsi pouvoir faire « ville ensemble », pour cela le questionnaire était à leurs dispositions de façon matérialisé, ou dématérialisé. Pour autant, en raison de leur rôle dans la commune, certains acteurs du territoire ont été sollicités plus spécifiquement. Pour cela, plusieurs cibles de Rodez Agglomération ont été choisies pour ainsi pouvoir obtenir un échantillonnage des plus complets sur les différents acteurs du territoire.

Cibles spécifiques	Nombres d'acteurs sollicités
Commerçants	192
Associations	173
Comités de quartier	81
Conseil Municipal des Enfants	35
Conseil Municipal des Ainés	15
Conseil Municipal des Jeunes	8
Lycée Monteil	9
Lycée Foch	30

Tableau reprenant les différents acteurs et le nombreux d'acteurs concertés

II.2 Un préalable à la concertation : une communication efficace :

Avant d'initier concrètement la concertation sur l'éco-quartier en devenir Combarel, une première phase d'information de la population a été nécessaire. Ainsi, une première réunion publique d'information a été organisée à la salle des fêtes de Rodez pour présenter le projet et son avancée.
Les thèmes proposés à la concertation et les modalités de la concertation y ont également été présentés.
Cette première réunion s'est tenue le 11 mars 2015.

II.2.1 : la communication sur la première phase de la concertation :

Pour encourager les habitants de la ville à répondre au questionnaire sur la Concertation Combarel : Vos idées pour un nouveau quartier, et comme formulé par l'élue Madame Monique Bultel-Herment « l'objectif étant de faire ville ensemble » il a paru nécessaire d'appuyer cette démarche de concertation publique par des parutions presse (annexe 6), radio, mais également des parutions physiques sur 3 des 15 lieux de concertation. Par conséquent, l'information sur la première phase de la concertation a été appuyée par :

-Une page dans le magazine de Rodez Agglomération paru en novembre 2015, informant du projet dans son ensemble mais également prévoyant un encart sur l'élaboration du dispositif de concertation :

-Un encart dans Rodez Agglomération paru en avril 2016, informant les habitants et/ou usagers de la ville à donner leurs idées pour le nouveau quartier Combarel

DONNEZ VOS IDÉES POUR COMBAREL

Rodez agglomération souhaite faire labelliser Combarel en "éco-quartier"; le projet proposant des espaces publics et des constructions de qualité, économes en énergie, agréables à vivre, tout en respectant l'environnement, l'architecture et le paysage. Avant de candidater, une concertation est organisée jusqu'au 13 mai. Tous ceux qui le souhaitent sont donc invités à donner leurs idées en remplissant un questionnaire. Plus d'infos sur *www.rodezagglo.fr*

RODEZ AGGLOMÉRATION MAGAZINE

-Une conférence de presse : 13/04/2016 à Aquavallon

Démocratie Projet Combarel : les citoyens ont pris la parole

L'opération de consultation sur l'éco-quartier Combarel se poursuit jusqu'au 13 mai. Le démarrage est timide mais semble prometteur.

A l'heure où les citoyens demandent la parole, où ils ont une confiance que très relative dans celle des élus, voilà un projet de concertation et de démocratie participative qui pourrait les intéresser.

En effet, la construction du quartier Combarel est en marche. Le 19 avril, le mur d'enceinte de l'ancienne prison sera démoli, signant ainsi la fin de l'ancien quartier abritant autrefois l'hôpital et la prison.

Mais tel le Phénix, ce dernier renaîtra de ses cendres sur une superficie de trois hectares.

Si les grandes lignes de cet éco-quartier sont d'ores et déjà largement écrites, il reste une marge de manœuvre et un espace d'expression pour les citoyens, invités à donner leur avis à travers une grande consultation à l'initiative de l'Agglo. Tout le monde est invité à donner son avis sur ce quartier jusqu'au 13 mai. La consultation ayant déjà débuté le 19 février (lire ci-dessous).

Une étudiante chargée du projet

Pour l'instant, 200 à 250 personnes ont répondu au questionnaire portant sur le devenir de Combarel. Cela peut paraître insuffisant (sur les 2000 questionnaires distribués) mais *« la dernière grande consultation qui a eu lieu en 2006, avait recueilli moins de 10 réponses. C'est donc un mieux et nous avons encore le temps pour la relancer »*, expliquait hier Monique Herment-Bultel, élue en charge des comités de quartiers.

La consultation de la population fait partie intégrante de la charte de l'éco-quartier. Monique Herment-Bultel et Lucie Boudes veulent convaincre les Grands ruthénois de continuer à participer à cette consultation.

Pour continuer sur cette lancée, Rodez Agglo a fait appel à Lucie Boudes. L'étudiante en management et en développement durable est chargée d'expliquer la démarche de cette consultation et d'expliquer au public comment remplir le questionnaire.

Car comme l'explique Monique Herment-Bultel, *« demander la parole a des exigences et des contreparties. Il ne s'agit pas de faire quelques clics mais de répondre aux questions sur le site ou sur le papier et de réfléchir à ce qu'on veut »*.

Et plus les citoyens de l'Agglo s'exprimeront, plus ils auront de chances de voir leur projet se concrétiser.

En attendant tous ceux qui souhaitent participer, l'élue et Lucie Boudes vont prendre leur bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des comités de quartiers et de l'association des commerçants (176 adhérents).

Lucie Boudes sera, quant à elle, présente sur le marché de Rodez le 20 avril au matin pour une information et l'après-midi à Aquavallon pour accompagner les usagers.

La jeune fille fera une analyse des données recueillies, à la fin de la concertation pour en extraire les propositions les plus récurrentes.

SALIMA OUIRNI

La consultation se poursuit jusqu'au 13 mai

Il est encore temps de participer à cette consultation qui se poursuit jusqu'au 13 mai. Les personnes désirant répondre aux questionnaires peuvent se rendre sur le site de Rodez agglomération (www.rodezagglo.fr). L'autre alternative consiste à se procurer le questionnaire papier dans l'un des quinze points physiques (mairie, hôtel de l'Agglo, médiathèque de Rodez, office de tourisme, Maison de l'enfance, Aquavallon, centre social de Saint-Éloi, Service de l'eau, Multi-accueil les P'tits loups, MJC de Rodez, centre social de Gourgan, Maisons de retraite Bon Accueil, et Saint-Cyrice et Maison des associations). Une fois le questionnaire retiré, il suffit de le remplir sur place et de le mettre dans l'urne prévue à cet effet ou l'emporter chez soi et le ramer plus tard. Les questions sont conçues selon trois axes que sont l'aménagement extérieur du quartier, les équipements collectifs partagés ou l'animation du quartier et le Vivre ensemble. Les élus prometent d'analyser les propositions et d'étudier leur faisabilité. Au second semestre de cette année, sur la base des propositions émises et retenues, des ateliers participatifs de concertation seront organisés à travers la ville afin de dégager des propositions concrètes et réalistes. *« Il n'y a aucune raison d'opposer une fin de non-recevoir aux gens qui ont souhaité s'exprimer »*, a souligné Monique Herment-Bultel, fer de lance de la consultation Combarel. Donc acte.

éco-quartier combarel

Des moyens supplémentaires pour la concertation citoyenne

Rodez agglomération a lancé, le 19 février dernier, une concertation concernant le futur éco-quartier Combarel. À mi-chemin, l'agglo passe à la vitesse supérieure.

Lucie Boudes va aller à la rencontre des citoyens jusqu'au 13 mai prochain./ Photo DDM, S.F.

250 bulletins remplis en deux mois, une bonne moyenne eu égard à la consultation de 2006 qui n'avait obtenu que... cinq réponses. Pourtant, Rodez agglomération ne se contente pas de ce chiffre éloquent et passe à la vitesse supérieure dans le but d'obtenir le maximum de participation jusqu'au 13 mai prochain, date de la fin de cette consultation. Ainsi, la collectivité à fait appel à Lucie Boudes, étudiante en licence professionnelle aménagement et développement durable, qui va s'employer à aller à la rencontre des citoyens afin de leur expliquer l'importance de cette action et les aider à remplir le questionnaire portant sur trois thématiques : aménagement extérieur du quartier, équipements collectifs et partagés, animation du quartier et vivre ensemble, tout cela dans le respect des principes de développement durable. Le premier rendez-vous avec la population aura lieu le 20 avril, sur le marché le matin, à Aquavallon l'après-midi, et d'autres suivront jusqu'au 13 mai, en divers lieux de la ville.

« Il s'agit d'un questionnaire exigeant mais la démocratie participative ne se traite pas par-dessu la jambe »

« Faire la ville ensemble »

« Par l'intermédiaire de cette consultation, notre ambition est de faire la ville ensemble. Certes, il s'agit d'un questionnaire exigeant, qui demande une vingtaine de minutes, mais la démocratie participative ne se traite pas par-dessus la jambe », appuie Monique Bultel-Herment.

À l'issue de cette consultation, le projet passera à la vitesse supérieure avec la consultation, à la lumière des réponses obtenues, des comités de quartier, des conseils des aînés, des jeunes et des enfants, des associations et des 176 commerçants ruthénois par le biais de l'association Cassiopée. Ainsi, chacun pourra participer à la création de ce nouveau quartier qui, dès ce mardi, prendra une nouvelle dimension avec la démolition du mur d'enceinte de la prison

Sylvie Ferrer

LES POINTS DE CONCERTATION

Les personnes qui ne souhaitent pas répondre au questionnaire par internet (sur le site www.rodezagglo.fr) peuvent trouver la version papier dans quinze services publics qui accueillent un point de concertation : accueils de l'hôtel de ville, de l'hôtel d'agglomération et de Rodez agglomération, médiathèque de Rodez, office de tourisme, Maison de l'enfance, Aquavallon, centre social de Saint-Eloi, service de l'eau, multi-accueil Les P'tits Loups, Maison des jeunes et de la culture, centre social de Gourgan, maison de retraite Bon Accueil, maison des associations, maison de retraite Saint-Cyrice. Il suffit de se présenter, de remplir un questionnaire et de le déposer dans l'urne prévue à cet effet.

-Un communiqué de presse : 14/04/2016 sur Centre Presse

-Une distribution questionnaire par boîte aux lettres : 14/04/2016 et 15/04/2016

-Un questionnaire dématérialisé sur site internet : du 19/02/2016 au 13/05/2016
-Un questionnaire papier : du 19/02/2016 au 13/05/2016

-Une présence sur 3 des 15 lieux :

- ✓ Aquavallon le 20/04/2016
- ✓ Mairie 28/04/2016
- ✓ Médiathèque 04/05/2016

-Une présence sur le marché : 20/04/2016

-Un enregistrement émission radio : 03/05/2016à CFM radio Nord Midi-Pyrénées
-Une diffusion radio : vendredi 06/05/2016 à 17h, samedi 07/05/2016 à 12h

Supports de communication utilisés

II.2.2 : La communication sur la seconde phase de la concertation :

Conférence de presse le 25 octobre 2016 pour annoncer l'organisation des ateliers de concertation :

Combarel L'Agglo met le paquet sur la consultation citoyenne

■ *Indispensable au cahier des charges de la labellisation comme « éco-quartier », l'implication des Ruthénois entre dans sa deuxième phase.*

Mathieu Roca, nouveau technicien consacré à la démocratie participative à Rodez, Christelle Galtier, responsable du pôle environnement de Rodez Agglo, et Monique Bultel-Herment pilotent la consultation citoyenne. Lola C

Un Ehpad, une maison de services à destination des personnes âgées, plus de 300 logements dont 25% de logements sociaux, des locaux commerciaux. Dans les grandes lignes bâties, le quartier Combarel est dessiné. Reste à peaufiner les espaces publics et verts, pour faire de ces 3 hectares en cœur de ville un *« poumon supplémentaire dans la ville »*, comme un trait d'union destiné à *« donner du sens entre le jardin public et le tour de ville, à faire vivre l'ensemble »*.

Café associatif, parking à vélos et arbre à palabres

Lancée au printemps dernier, la consultation citoyenne - sous la forme d'un questionnaire - arrive au terme de sa première phase. Ainsi, les résultats des 400 formulaires retournés seront divulgués et synthétisés le mois prochain (lire par ailleurs), avant d'entamer la seconde phase plus pratique. Aucune information n'a, pour l'heure, filtré de ces résultats, si ce n'est quelques pistes de travail encore floues : à savoir la création d'un café associatif, l'installation d'un arbre à palabres ou un parking à vélos. Des apports *« sociétalement novateurs »*, se sont limités à commenter les techniciens de l'Agglo, qui devraient être ajoutés aux plans de travaux dès 2017. L'Agglo s'est d'ores et déjà félicitée du *«succès»* de cette consultation qui avait valu un premier retoquage du dossier ruthénois de labellisation d'éco-quartier en 2011, faute de participation suffisante : seuls 5 retours avaient été enregistrés. *« Avoir signé la Charte de labellisation et s'y tenir est un gage de qualité et d'engagement en matière écologique fort*, explique Monique Bultel-Herment. *Il s'agit d'un cadre technique qui nous oriente et nous fait dire que nous sommes dans la bonne direction.»* Engagés à respecter les propositions qui émaneront des citoyens, les élus affirment leur volonté d'exemplarité. Les plus attentifs des citoyens engagés sur le projet (le conseil des aînés et les comités de quartier en première ligne, représentés par Gérard Cambon) promettent, eux, de veiller au grain.

LOLA CROS

En chiffres

- 407 questionnaires ont été retournés, dont 6 sont inexploitables.
- 192 commerçants ont été consultés, ainsi que 172 associations, sans compter les habitants et usagers du territoire, les comités de quartier, les conseils municipaux de jeunes, le conseil des aînés et des lycéens.

Encore temps de s'investir

Mercredi 16 novembre prochain, à 19 heures à la salle des fêtes, sera présentée la synthèse des résultats la première phase de consultation. Les personnes intéressées pour poursuivre leur engagement pourront alors s'inscrire à un atelier, le 6 ou le 12 décembre. L'inscription à cet atelier est fortement recommandée avant le 25 novembre par mail à l'adresse combarel.grandrodez@gmail.com.

quartier combarel

Les résultats de la consultation dévoilés le 16 novembre

Entamé le 19 février, le dispositif de concertation sur le projet du nouveau quartier Combarel a pris fin le 13 mai. Trois mois durant lesquels les habitants et les usagers du territoire étaient invités à donner leur avis et faire part de leurs suggestions sur des thèmes aussi variés que les équipements collectifs ou partagés, la convivialité, le vivre ensemble, l'animation du quartier et l'aménagement des espaces publics. « Avec 401 questionnaires traités, cette consultation est un succès », se félicite Monique Bultel-Herment, vice-présidente de Rodez agglomération, pour qui ce projet « concernant l'avenir d'un des principaux quartiers en émergence de l'agglomération » est très important. Et qui souhaite bien qu'au terme d'un long parcours entamé avec la signature de la charte écoquartier, la labellisation soit au rendez-vous.

> « Avec 401 questionnaires traités, cette consultation est un succès. »

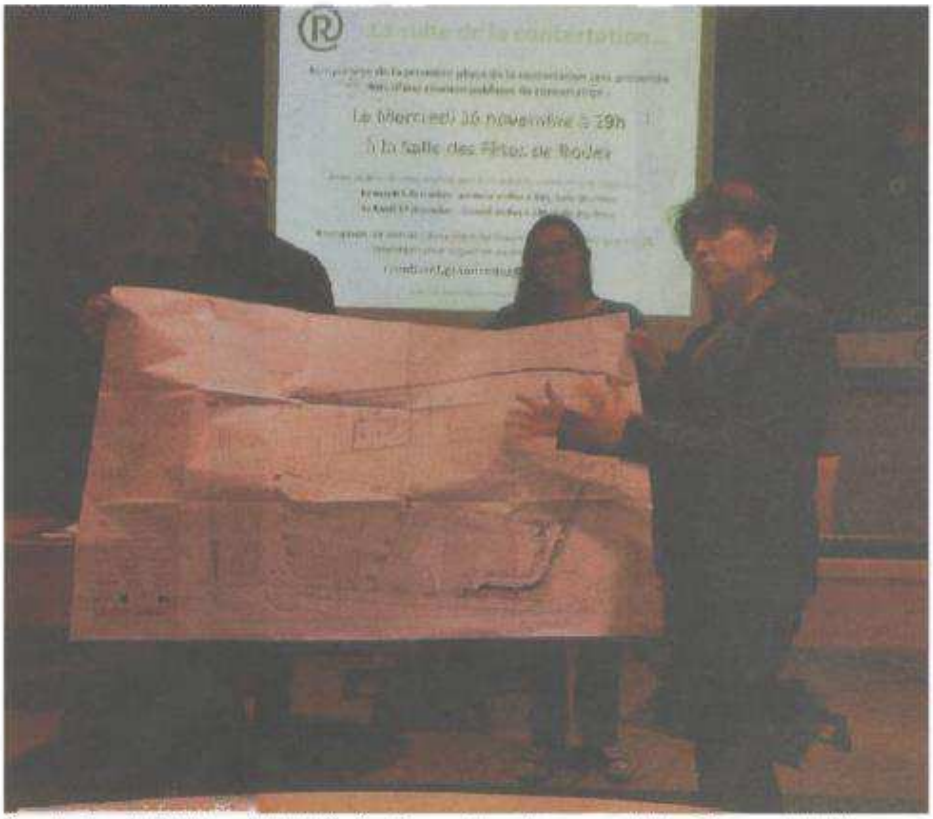

Pour Monique Bultel-Hermet, la labellisation éco-quartier est synonyme de bien-être pour les habitants./Photo DDM, S.F.

Réunion publique et ateliers

Si les Ruthénois ont répondu principalement (66,20 %), les grands Ruthénois n'ont pas boudé ce questionnaire puisque toutes les communes sont représentées : Onet pour 7,32 %, Olemps pour 1,41 %, Luc-La Primaube pour 2,82 %, Le Monastère pour 3,38 %, Sébazac pour 1,97 %, Druelle pour 1,69 % et Sainte-Radegonde pour 0,56 %. 14,65 % d'habitants potentiels ou d'usagers de la ville se sont également manifestés.

Pour rendre compte des résultats de cette première phase de concertation, Rodez agglomération organise une réunion publique, le mercredi 16 novembre, à 19 heures, à la salle des fêtes de Rodez, une rencontre qui sera précédée d'un point sur l'avancée du projet. Suivront, les 6 et 12 décembre, à 18 heures, toujours à la salle des fêtes, deux ateliers de concertation pour imaginer les aménagements extérieurs. Les habitants peuvent participer à l'un ou l'autre de ces ateliers pour lesquels l'inscription est souhaitée, avant le 25 novembre, à l'adresse mail combarel.grandrodez@gmail.com. « Le but de ces ateliers est de rencontrer les habitants, une concertation qui se clôturera par la rédaction d'un livre blanc et une réunion de restitution au début de l'année 2017 », ajoute l'élue. À cette période-là, on pourra déjà apercevoir le nouveau visage de Combarel puisque l'engazonnement du jardin des Capucins est prévu de février à avril.

Sylvie Ferrer

407 PARTICIPANTS

À l'issue des trois mois de concertation, 407 questionnaires ont été retournés, donc 6 non exploitables. 206 répondants, 48,63 % de femmes et 51,37 % d'hommes, ont laissé leur adresse électronique pour la seconde consultation. 1 500 questionnaires papier ont été mis à disposition pour 147 retours. 14 commerçants ont répondu sur 192 sollicités, et 5 associations sur 172 sollicitées.

II.2.3 : Le site internet de Rodez Agglomération :

En matière de communication, le site internet de Rodez Agglomération a été la pierre angulaire du dispositif. Systématiquement les informations étaient mises à jour. Le règlement et le calendrier de la concertation sont restés disponibles tout au long du dispositif, et accessibles à quiconque souhaitait les consulter.

CONCERTATION COMBAREL : VOS IDÉES POUR UN NOUVEAU QUARTIER

Conformément aux engagements pris via la charte des éco-quartiers, une démarche qui respecte les principes du développement durable doit mettre en œuvre la participation du public. Rodez agglomération a donc développé un dispositif de concertation, en coopération avec le comité de quartier Combarel/Pontviel de la ville de Rodez.

LE RÈGLEMENT DE LA CONCERTATION :

Si la programmation est aujourd'hui arrêtée, le défi à relever est de faire de ce quartier une composante ouverte sur la ville existante et de créer un lieu où il fait bon vivre.
Pour cela, que vous soyez Ruthénois, habitant de Rodez agglomération, usager du quartier (passant, touriste…), vous pouvez donc participer à la concertation du public sur le futur quartier en nous donnant vos idées sur les trois thématiques suivantes :
- Aménagement extérieur du quartier,
- Equipements collectifs et partagés
- Animation du quartier et vivre ensemble.

Chaque proposition fera l'objet d'une analyse par les services et les élus, sachant que certaines pourraient ne pas être retenues pour des raisons techniques et/ou financières. Les élus de Rodez agglomération s'engagent toutefois à vous expliquer, à l'issue de la concertation les raisons pour lesquelles elles ne seraient pas mises en œuvre.

Nous sommes dans un processus de concertation. Il ne s'agit donc pas :
- d'une simple information dans le cadre du projet : pour cela une réunion publique a déjà eu lieu en janvier 2015 à la salle des fêtes de Rodez ;
- d'une simple consultation : en complément de la première phase qui consulte la population, des ateliers de concertation seront organisés où les idées pourront être échangées avec les techniciens et les élus de Rodez agglomération ;
- d'un processus de co-décision : la décision finale appartiendra à la collectivité.

Nota Bene : La concertation ne traite que du projet d'aménagement de Combarel et des thématiques précitées. Les questions qui ne relèvent pas de la concertation éco-quartier (propreté de la ville, nuisances sonores, problèmes de voisinage, voirie, etc…) ne seront pas traitées dans la concertation.
Néanmoins, les services de la Ville de Rodez et de Rodez agglomération, en fonction de leurs compétences respectives, sont à votre service pour répondre à ces questions.

LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION :

En 2016, cette concertation se déroule en deux temps :
- du 19 février au 13 mai 2016, une concertation pour faire remonter vos idées et vos propositions, est mise en place par l'intermédiaire d'un questionnaire de concertation dans lequel vous pourrez répondre aux questions formulées dans le cadre des 3 thématiques ci-dessus.
- au second semestre 2016, sur la base des propositions qui auront été formulées lors de la première phase, des ateliers participatifs de concertation seront organisés dans la ville afin de pouvoir échanger sur le projet et dégager les propositions concrètes qui pourraient être utilisées pour le projet.

Il a également permis de communiquer sur les modalités de concertation de la seconde phase avec l'indication de l'adresse mail permettant de s'inscrire aux ateliers de concertation.

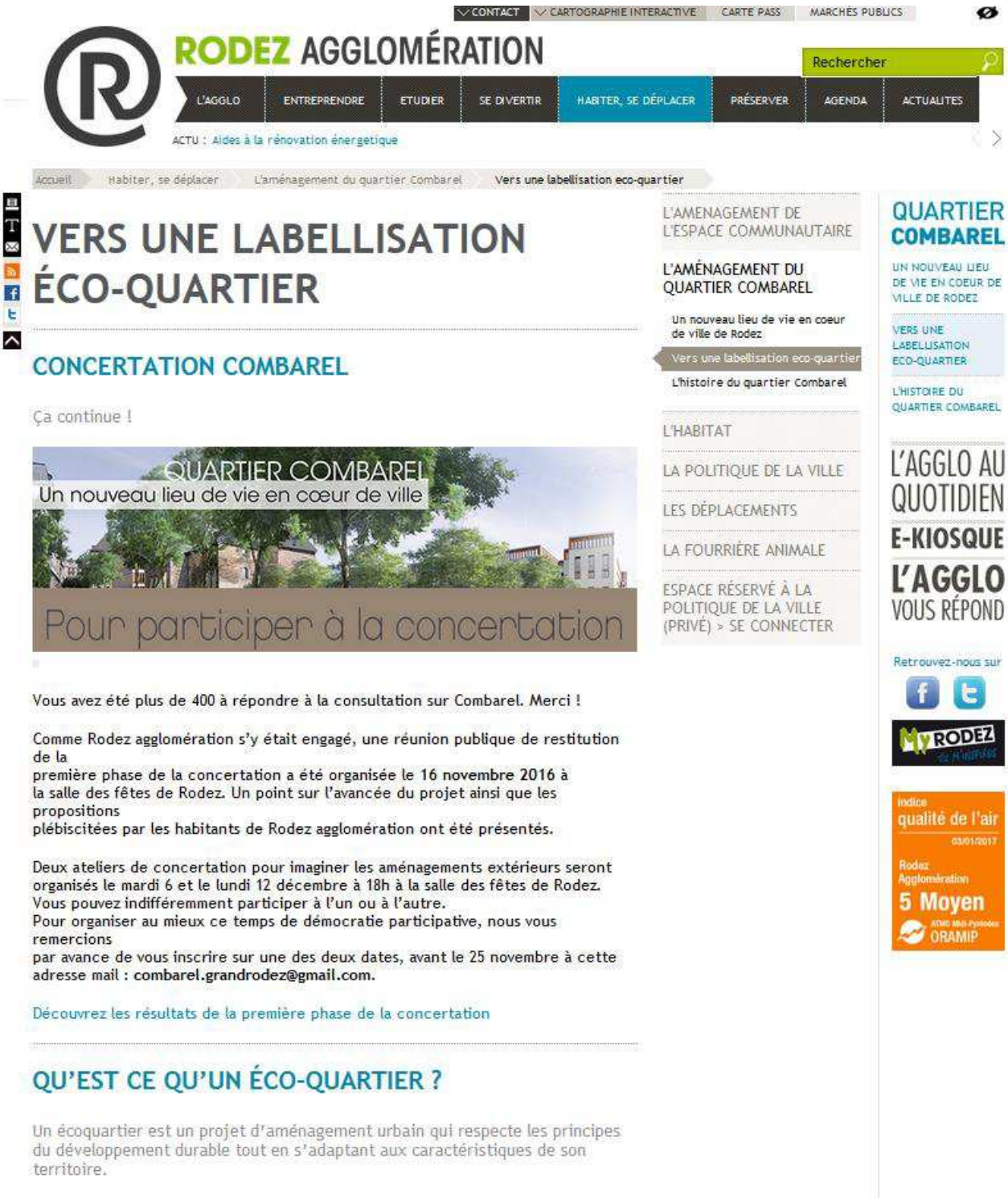

III. Les résultats de la première phase de concertation

III.1 Analyse du dispositif de la concertation

La concertation Combarel aura permis d'orienter ce nouveau quartier vers une zone propice à l'échange entre les personnes, habitants et/ou usagers de la ville, et les techniciens de Rodez Agglomération par la voie d'un questionnaire ouvert à tous, afin de s'accorder sur un projet commun ; cette démarche visant à associer la population à une prise de décision publique. Concerté en amont du projet, c'est sensibiliser les personnes au devenir de la ville de demain. La concertation est une procédure de plus en plus développée ces dernières années. Elle légitime l'action publique, elle illustre la transparence de l'action des décideurs et maîtrise les opposions frontales tout en adaptant le projet aux attentes de la population concernée.

La concertation Combarel a était élaborée et conduite par la mission développement durable de Rodez Agglomération et le comité de quartier 8 Combarel/Pontiviel pour l'élaboration du questionnaire. L'édition des questionnaires S'est faite au sein même de Rodez Agglomération. La distribution des questionnaires s'est faite sur 15 lieux de la ville ouverts au public, pour compléter le dispositif une urne de vote, et des conditions décentes ont été mises en place pour pouvoir répondre sur le lieu de vote, ou également pouvoir l'emporter chez soi. Néanmoins des efforts sont à noter quant à la théâtralisation des lieux de vote, et du matériel mis à disposition à cette occasion.
La présence sur le site comme souhaitées par Madame Monique Bultel-Herment, élue en charge de la démocratie participative, a permis de constater que les personnes n'étaient pas habitué à ce mode de dispositif mis en place par Rodez Agglomération, et n'étaient pas intéressées par une aide pour compléter le questionnaire.

III.2 Analyse générale :

Typologie de personnes habitants/usagers de la ville

Après trois mois du déploiement du dispositif de concertation, 407 questionnaires complétés ont été collectés. Répartis ensuite suivant les acteurs, et leurs impacts sur la ville de demain. 401 questionnaires ont pu être exploités, 6 n'ont par ailleurs pas pu être exploitables, ils ont ensuite étaient analysés séparément par acteurs du territoire.

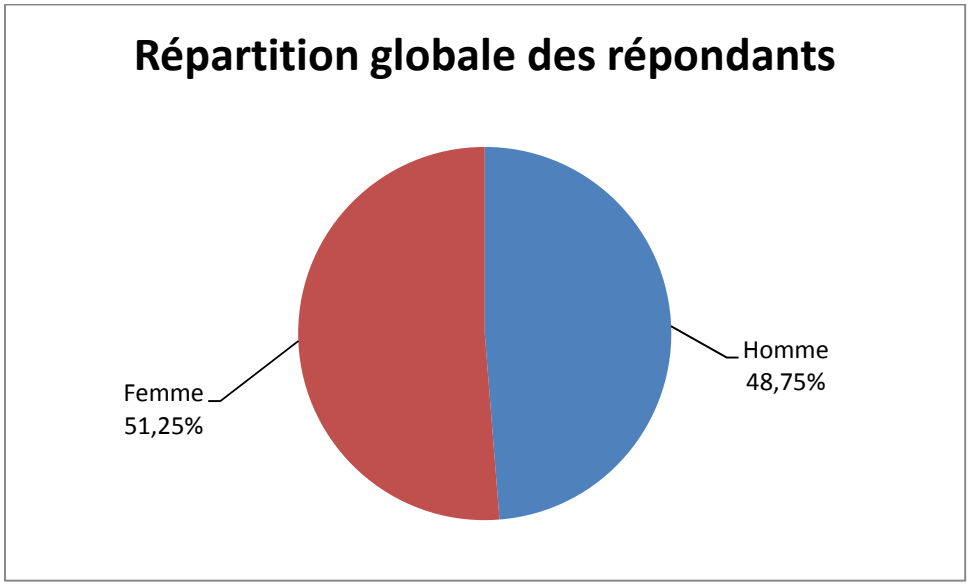

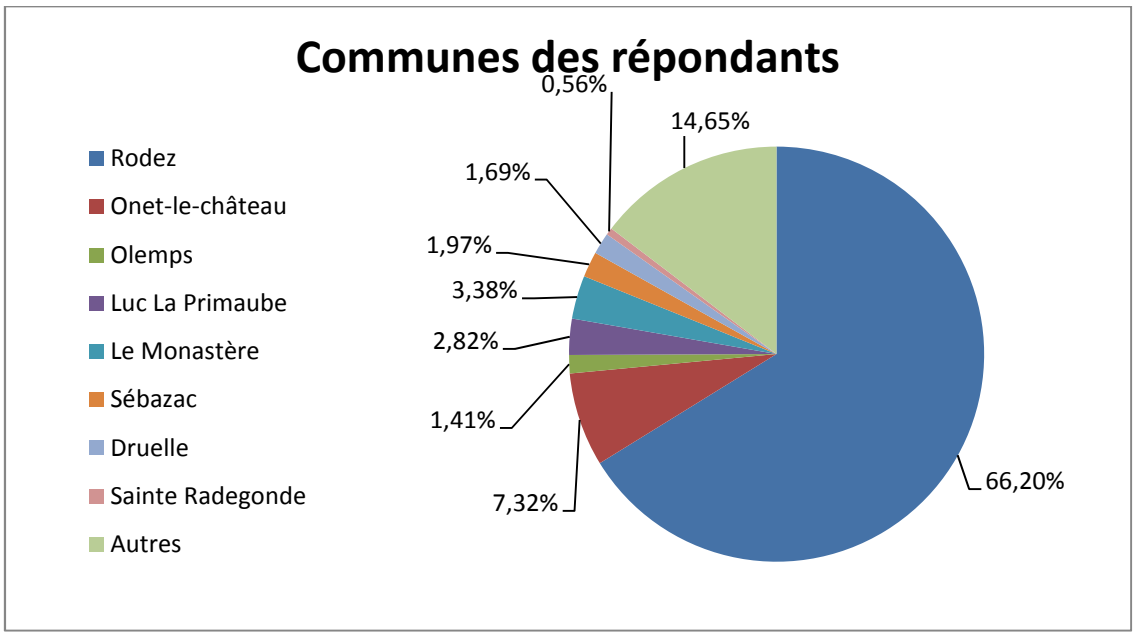

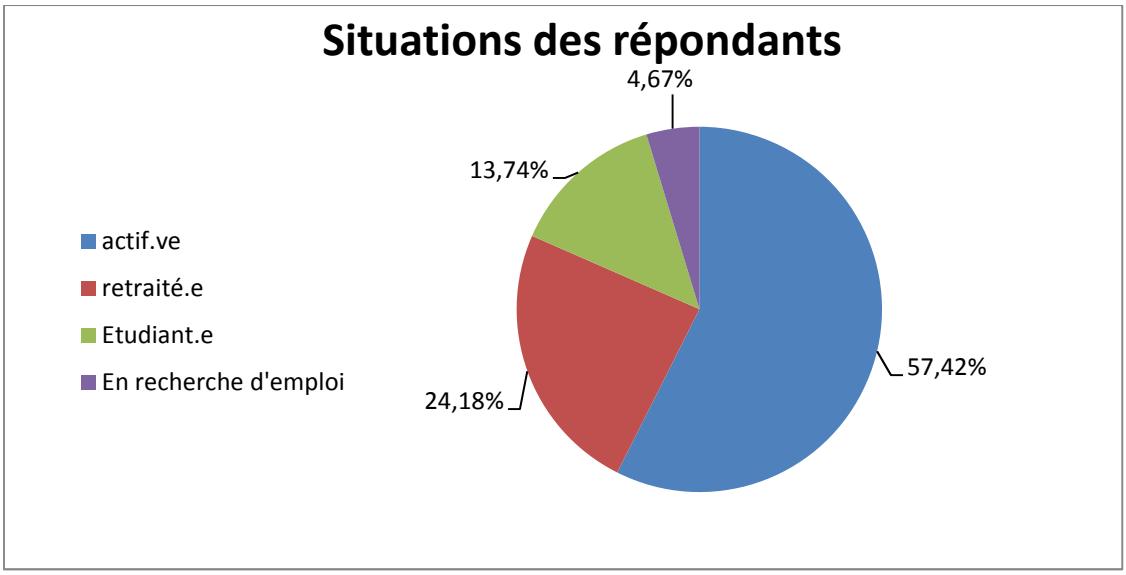

III.3 Analyse de l'ensemble des résultats :

Suite au dépouillement des questionnaires il a paru intéressant d'analyser les retombées par question pour en faire ressortir les actions à prioriser.

Méthode de priorisation :
Il était demandé aux répondants de prioriser les propositions. Ainsi, la proposition préférée obtenait le chiffre 1.
Pour la lecture des graphiques, il faut comprendre que la proposition préférée est celle qui a le score le moins élevé.

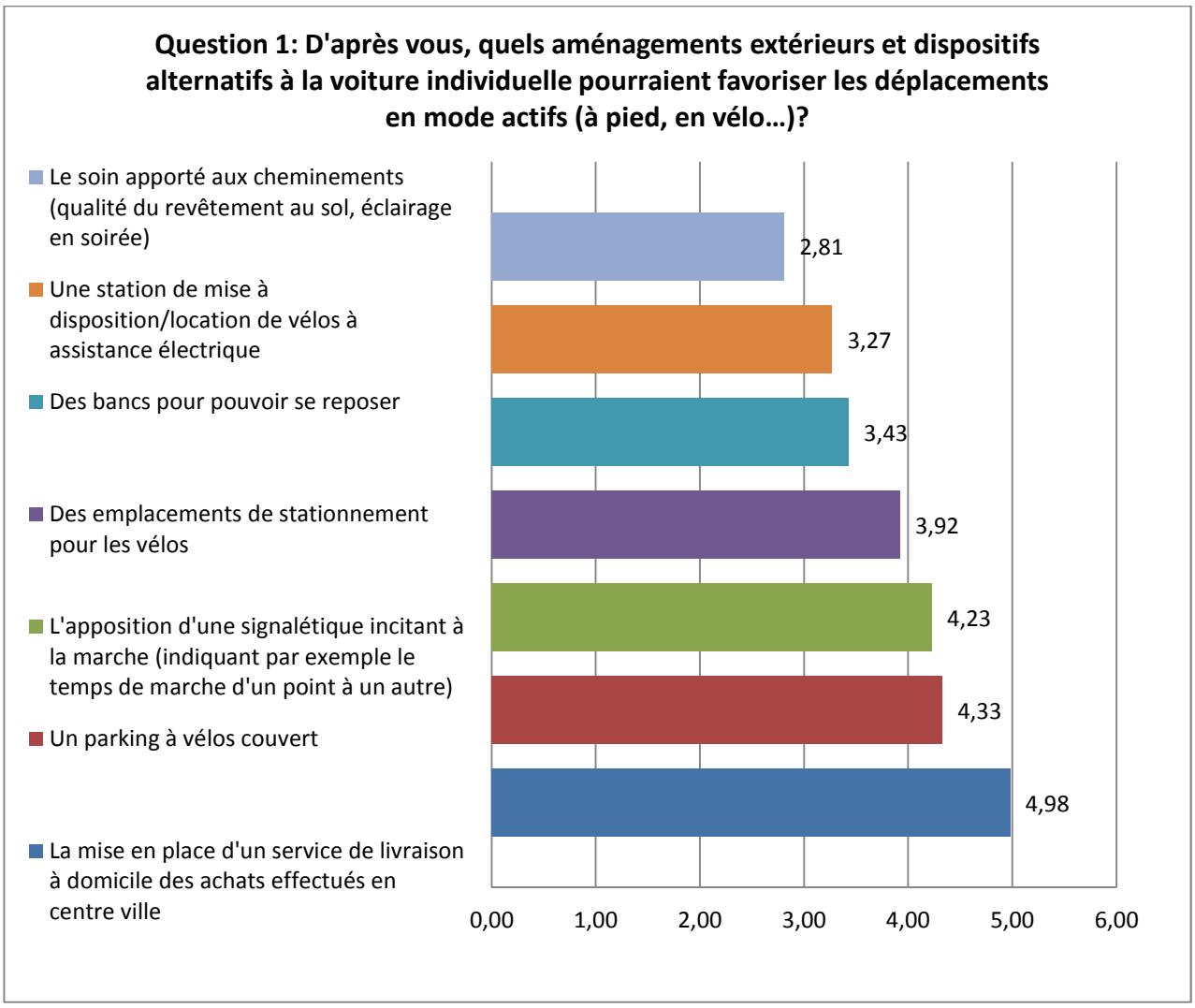

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- en premier choix : le soin apporté aux cheminements
- en deuxième choix : Une station de mise à disposition et de location de vélos à assistance électrique

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- de favoriser les espaces verts et chemins piétonniers, un parc santé, un système d'arcades, brise ou pare vent, des trottoirs larges et aménagés pour tous (mal voyant, personnes à mobilités réduites), revêtement sol adaptés, séparer les voies des piétons, des voies de vélos
- d'aménager des pistes cyclables sécurisées, développer le concept « vélib » via les vélos à assistance électrique, local à vélo, des emplacements de stationnement à vélos, marquage au sol
- d'interdire la voiture en ville, restreindre la voiture aux résidents du quartier Combarel, sens unique, mettre en place une navette dans la ZAC Combarel, remplacer la zone 30 par une zone de rencontre, bus électrique, un point relais covoiturage, circulation douce, abonnement navette gratuit pour les résidents
- bornes de recharge pour les véhicules électrique, parking gratuit, parking en extérieurs, parking moto

Question 2: D'après vous, quels dispotisifs et services à la mobilité seraient à mettre en place pour inciter et sensibiliser la population à des pratiques de déplacements moins polluants et alternatifs à la voiture individuelle (éco-mobilité)?

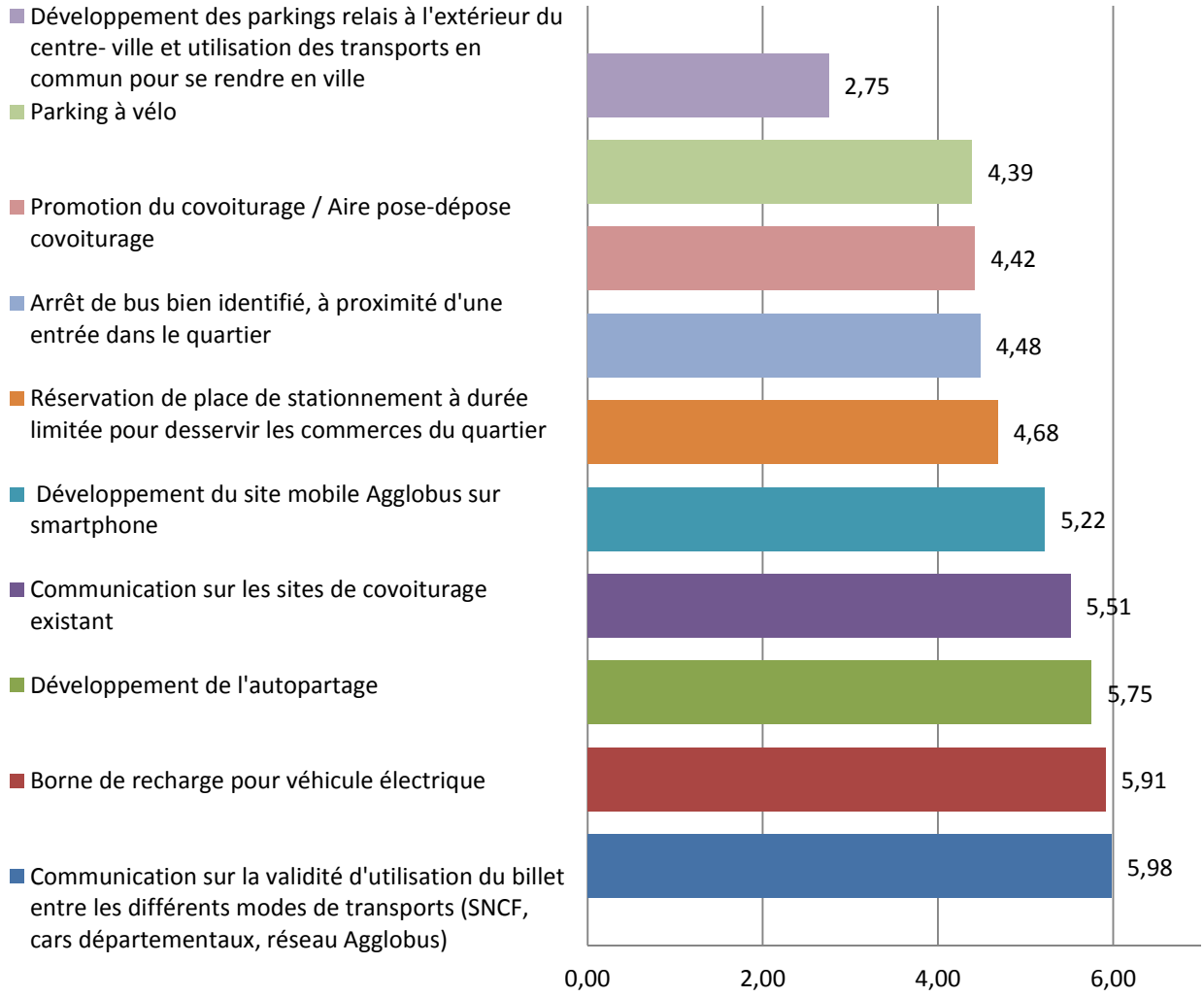

<u>Pour cette question, les répondants ont plébiscité :</u>

- en premier choix : développement des parkings relais à l'extérieur du centre-ville et utilisation des transports en commun pour se rendre en ville
- en deuxième choix : parking à vélo
- en troisième choix : promotion de covoiturage/ aire pose-dépose covoiturage

<u>En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :</u>

- un meilleur lien entre les bus du Conseil Général, et les bus de ville (déplacements domicile/travail), un « covoiturage ruthénois » (type Blablacar)
- un tramway, une fréquence plus soutenue pour les bus de centre-ville, prix attractif des transports, bus électrique, de privilégier les lignes de micro bus électrique, site de géolocalisation de partage des transports autour de chez soi, bus équipé de porte vélo pour faire de plus long trajet, parking-relais, plan simplifié des lignes Agglobus, bornes électrique de rechargement pour véhicule, vélos permettant de chargé les smartphones tout en pédalant
- passer en circulation douce le centre-ville, limiter la vitesse, favoriser la marche, la mobilité en centre-ville, location de vélo, stations de vélos électriques

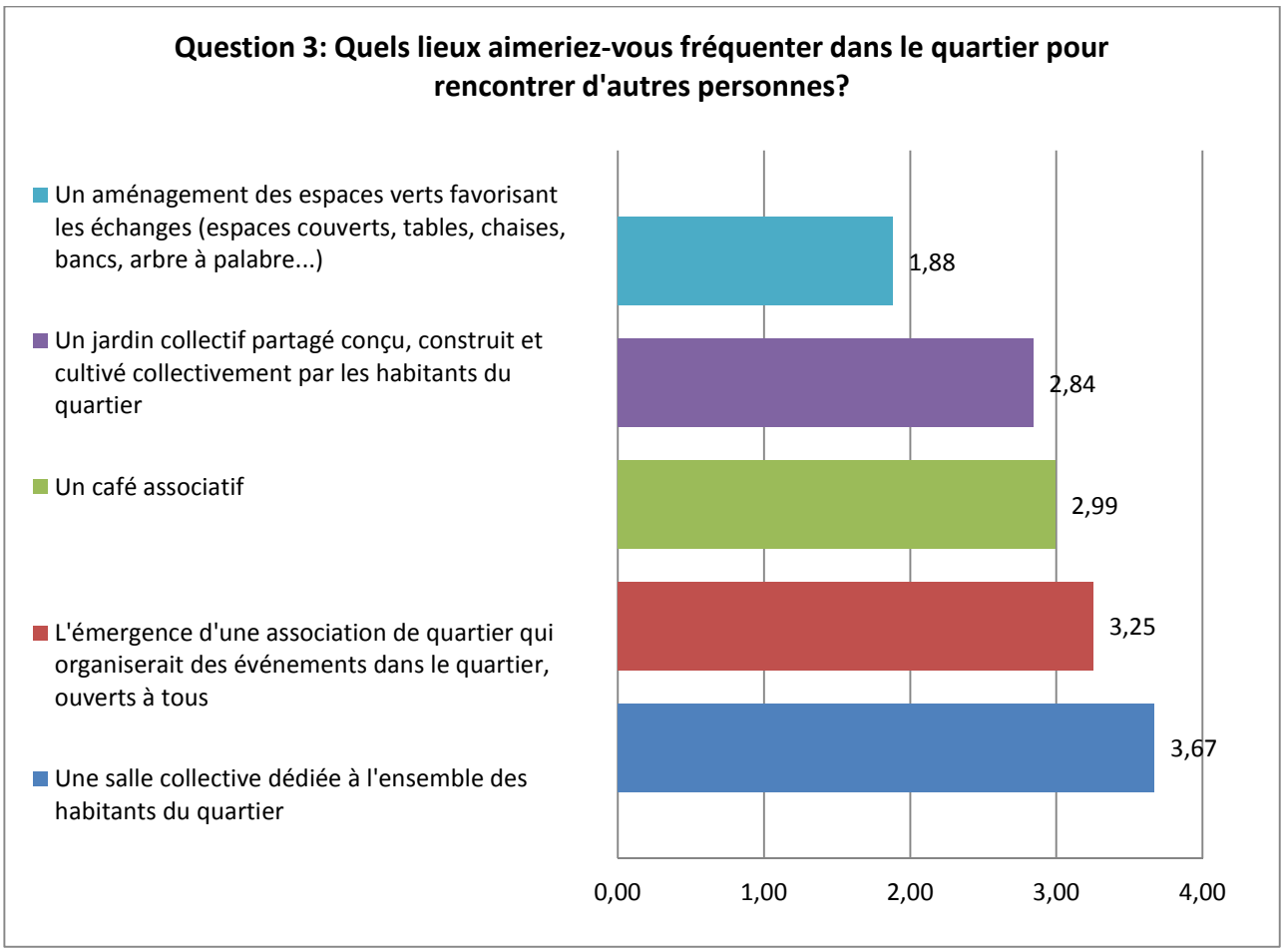

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- en premier choix : un aménagement des espaces verts favorisant les échanges (espaces couverts, tables, chaises, bancs, arbre à palabre…)
- en deuxième choix : un jardin collectif partagé conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants du quartier

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- un lieu ouvert permettant d'avoir des informations sur l'économie circulaire, échange intergénérationnel, des halles avec un marché quotidien et des espaces de street-food ou restaurants, salles collectives ouvertes à tous, cyber café, des salles de réunions pour les associations, création et animation d'activités diverses, une salle SEL (système d'échange local), une salle de jeux, associations culturelles
- des jardins partagés, un poulailler collectif, un composteur partagé, de la verdure, des tables de pique-nique, une roseraie, un jardin collectif partagé, mise en place d'un éco lieu 100% autonome en énergie, potager collectif, jardins individuels

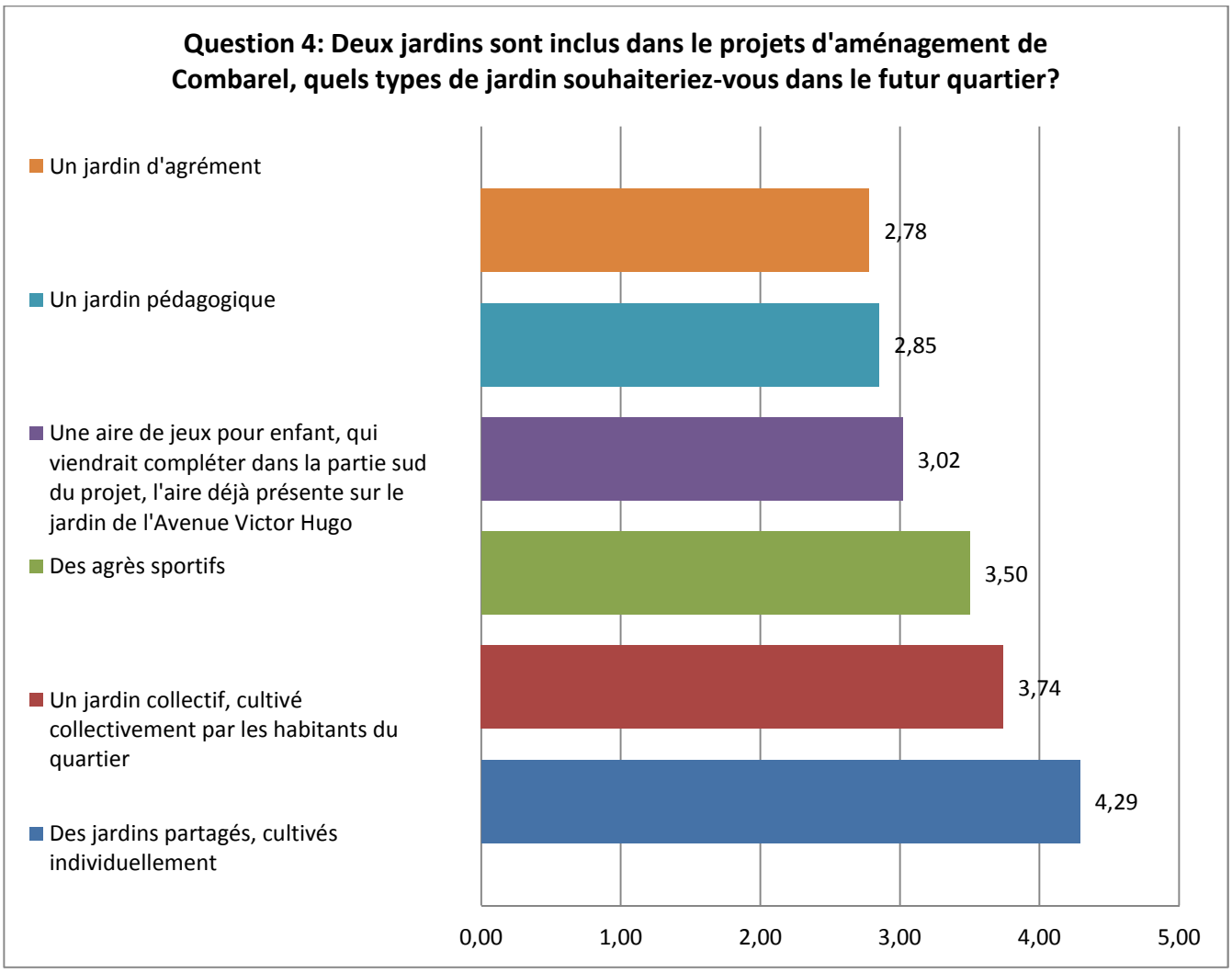

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : un jardin d'agrément
- En deuxième choix : un jardin pédagogique
- En troisième choix : une aire de jeux pour enfant, qui viendrait compléter dans la partie sud du projet, l'aire déjà présente sur le jardin de l'Avenue Victor Hugo

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Des jardins avec une partie dédiée aux créations artistiques, mise en place d'un point d'eau, un jardin ouvert à tous, des arbres fruitiers, des allées couvertes par des plantes grimpantes, une roseraie, un jardin d'hiver, des animations, ruches, arbres à insectes, des plantations de légumes, potagers collectifs
- Un composteur, des toitures végétales, des bancs, une table d'orientation
- Un mini zoo, une mini ferme
- Association des Incroyables Comestibles

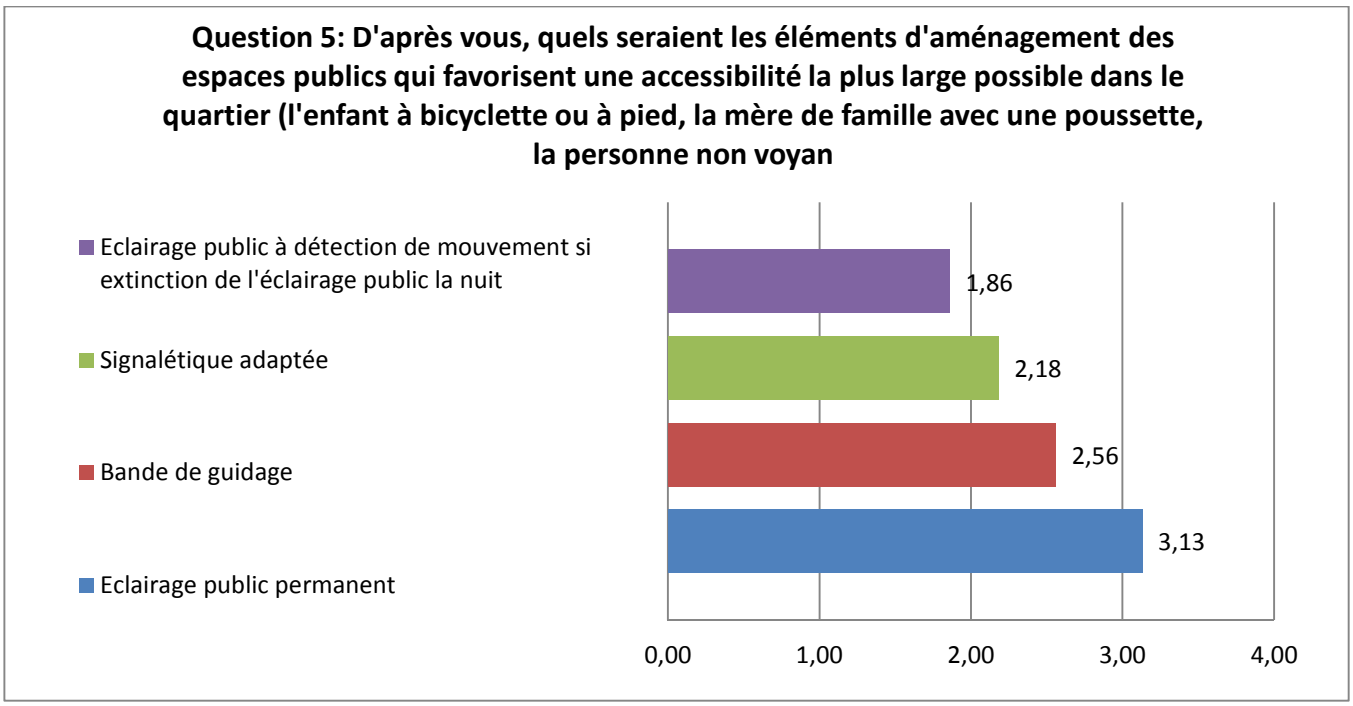

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : éclairage public à détection e mouvement si extinction de l'éclairage public la nuit
- En deuxième choix : signalétique adaptée

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Eclairage public à détection de mouvement avec panneau solaire intégré, énergie solaire pour l'éclairage public, éclairages à variation, marquage au sol clair, un ascenseur énergie propre, trottoirs adaptés, escalator
- Penser aux personnes handicapées (mal voyants, à mobilité réduite), rampe à pente douce
- Pistes cyclables, bassin pour bateau modélisme, espace couvert en cas de pluie, caméras vidéo protection, circulation douce

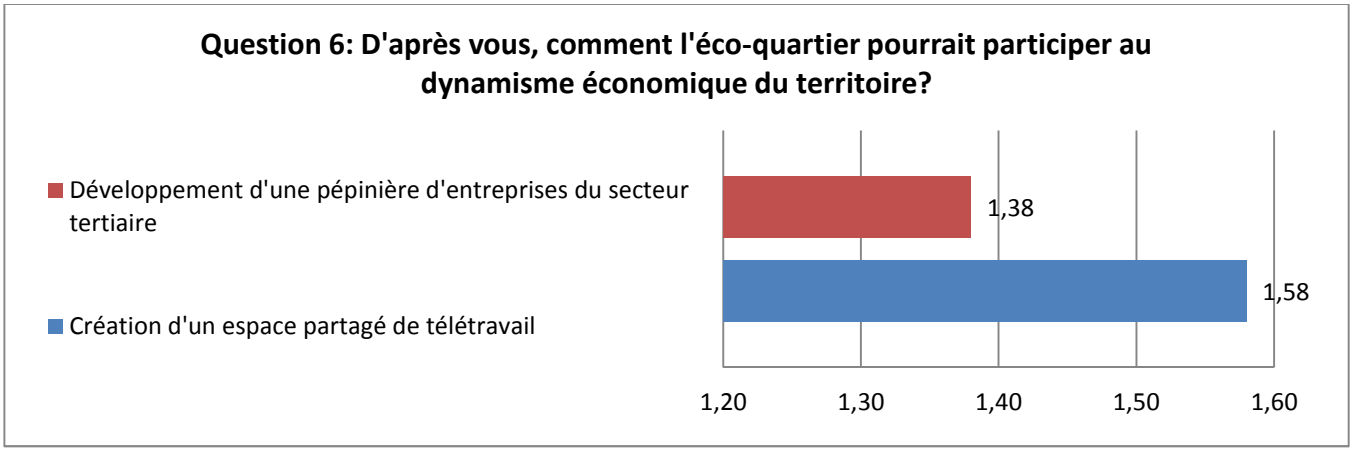

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : développement d'une pépinière d'entreprises du secteur tertiaire

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Sièges sociaux, commerces à vocation artisanales, commerces, AMAP, grandes enseignes, boutiques de ventes directes, marché, halle couverte avec produits de pays et de producteurs sans intermédiaires
- Conseil des entrepreneurs, micro entreprise, espace de co-working
- Jardins, et maraichages, coin recyclage

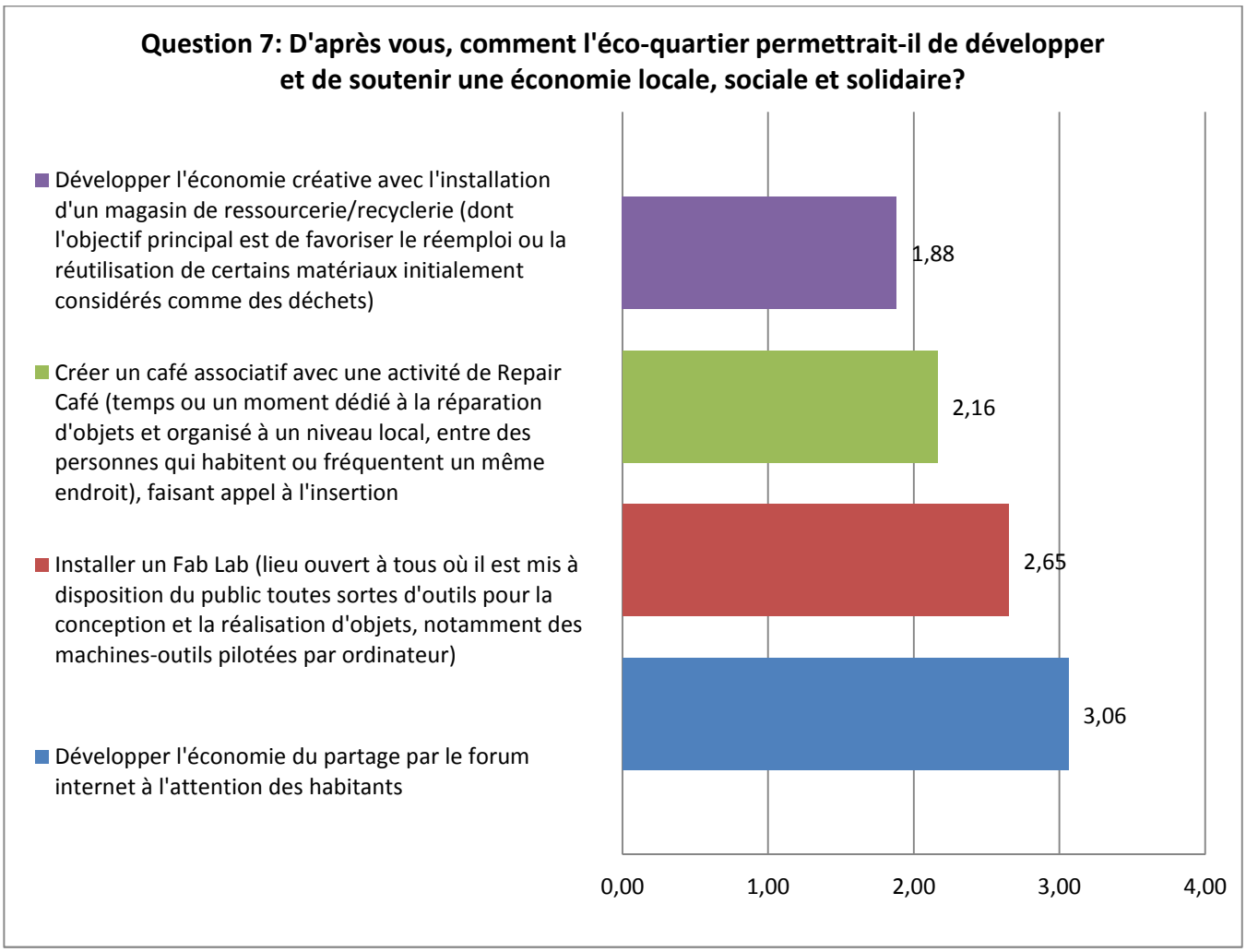

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : développer l'économie créative avec l'installation d'un magasin de ressourcerie/recyclerie (dont l'objectif principal est de favoriser le réemploi ou la réutilisation de certains matériaux initialement considérés comme des déchets)
- En second choix : créer un café associatif avec une activité de Repair Café (temps ou un moment dédié à la réparation d'objets et organisé à un niveau local, entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit), faisant appel à l'insertion

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Un local d'entraide, déchèterie, une crèche intergénérationnelle, un espace libre échange
- Dynamiser la mise en réseau avec les établissements scolaires, panneau d'affichage pour informer les usagers de la ville, café associatif, cyber café
- Magasin avec des produits « gueule-cassé », un magasin de producteurs locaux

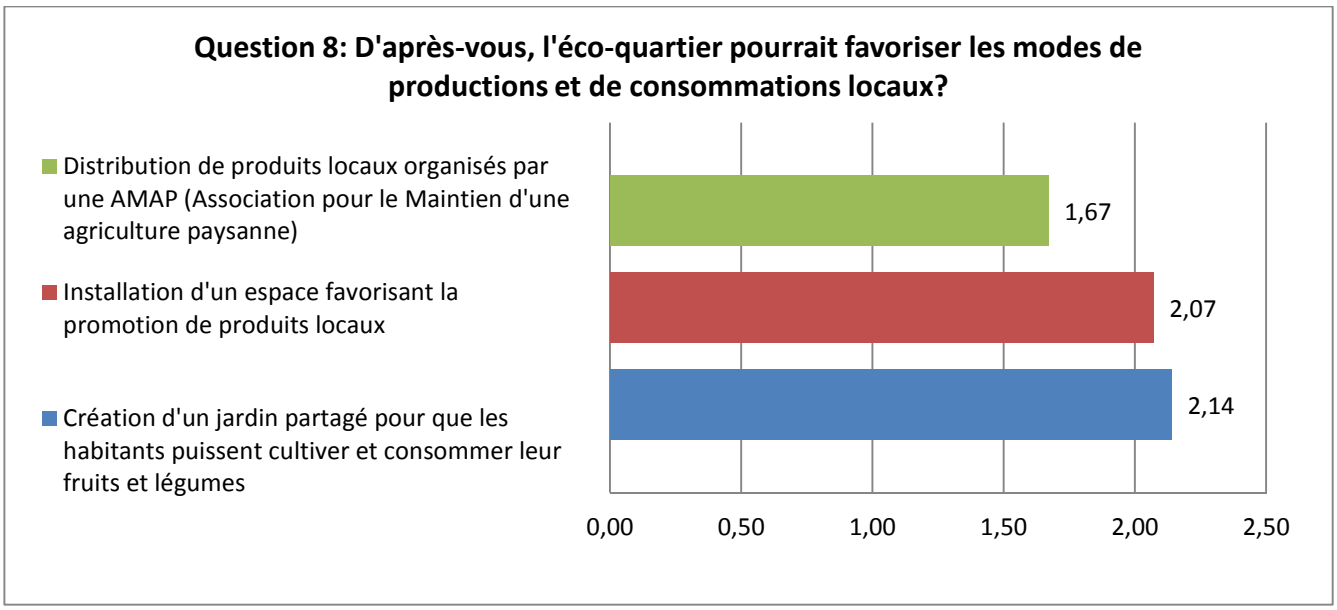

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : distribution de produits locaux organisés par une AMAP (Association pour le Maintien d'une agriculture paysanne)

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Création de halles avec un marché quotidien, commerce de produits locaux, une maison commune, salle pour les milieux associatifs, un espace de dons (possession collective), un point service pour tous, épicerie coopérative
- Création d'une monnaie ruthénoise, une bourse au service, dégustation de produits locaux pour sensibiliser les personnes à bien manger
- Jardins d'agréments, ruches, jardins individuels, production hors-sol, compostage
- « Locomotivés »

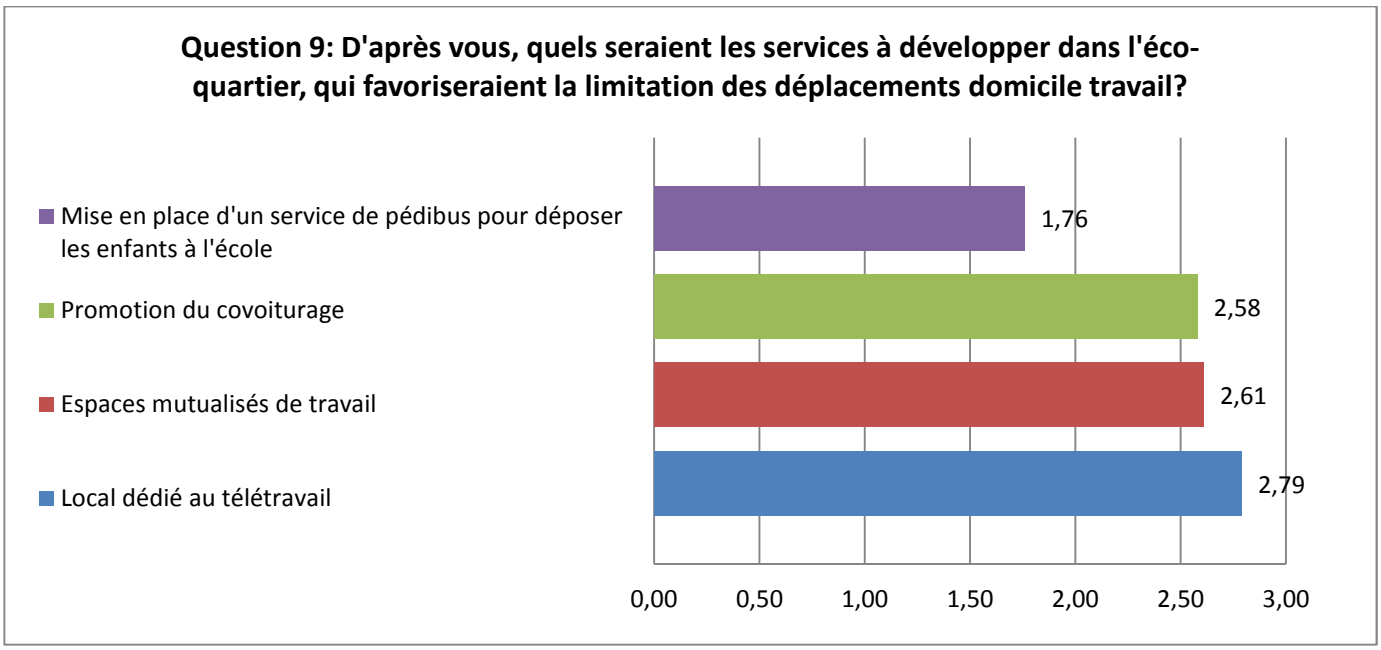

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : mise en place d'un service de pédibus pour déposer les enfants à l'école
- En deuxième choix : promotion de covoiturage

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Mise à disposition de vélos électriques, voirie adaptée, location de vélos électriques
- Local repas, co-working, garde d'enfants partagées, navette centre-ville

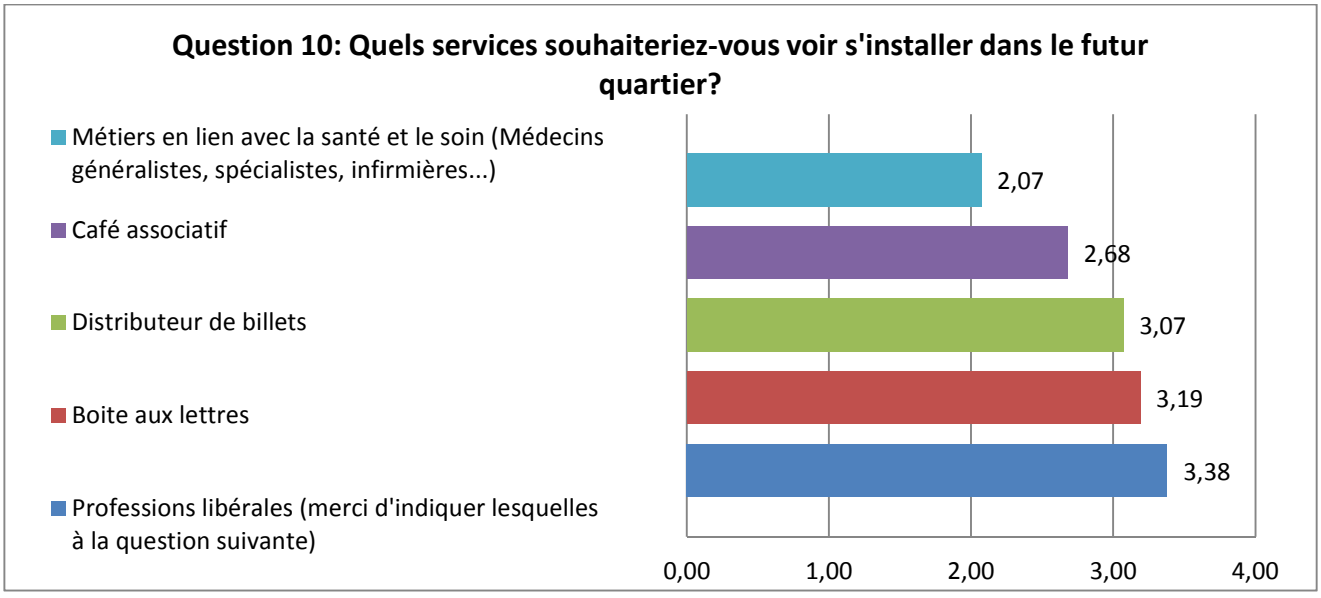

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : métiers en lien avec la santé et le soin (médecins généralistes, spécialistes, infirmières...)
- En deuxième choix : café associatif

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Salle d'auto-partage, services partagés et gratuits entre habitants, café poussette
- Maison de santé, maison de premiers secours (bobologie), centre médical avec généralistes, médecines alternatives
- Commerce de proximité, boulangerie, vendeurs ambulants, location de vélos électriques, garderie d'enfants, restaurants, commerces bio (circuit court), marché couvert, bibliothèque

Question 11: D'après vous, quels services innovants (en ligne) pourraient être favorisés par l'éco-quartier?

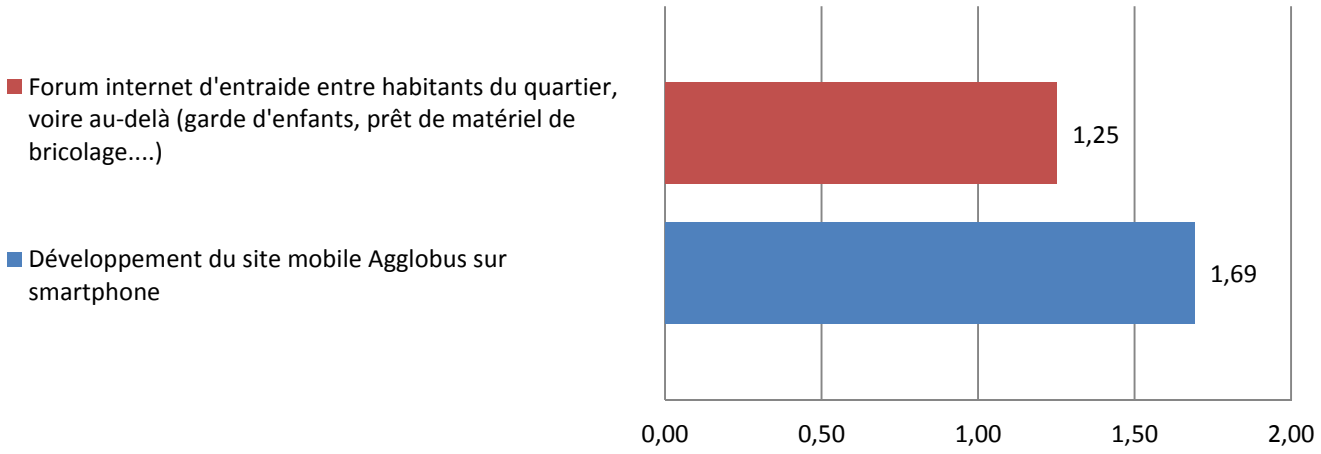

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : forum internet d'entraide entre habitants du quartier, voire au-delà (garde d'enfants, prêt de matériel de bricolage…)

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Création d'un service de conciergerie municipale, un développement de communication non-verbale, panneau d'affichage, centre d'assistance pour les nouvelles technologies
- Aide aux devoirs, aide aux personnes, crèche organisée par les familles, résidence artistique

Question 12: D'après-vous, comment l'éco-quartier pourrait faire la promotion de l'usage du numérique et favoriser l'accès à tous?

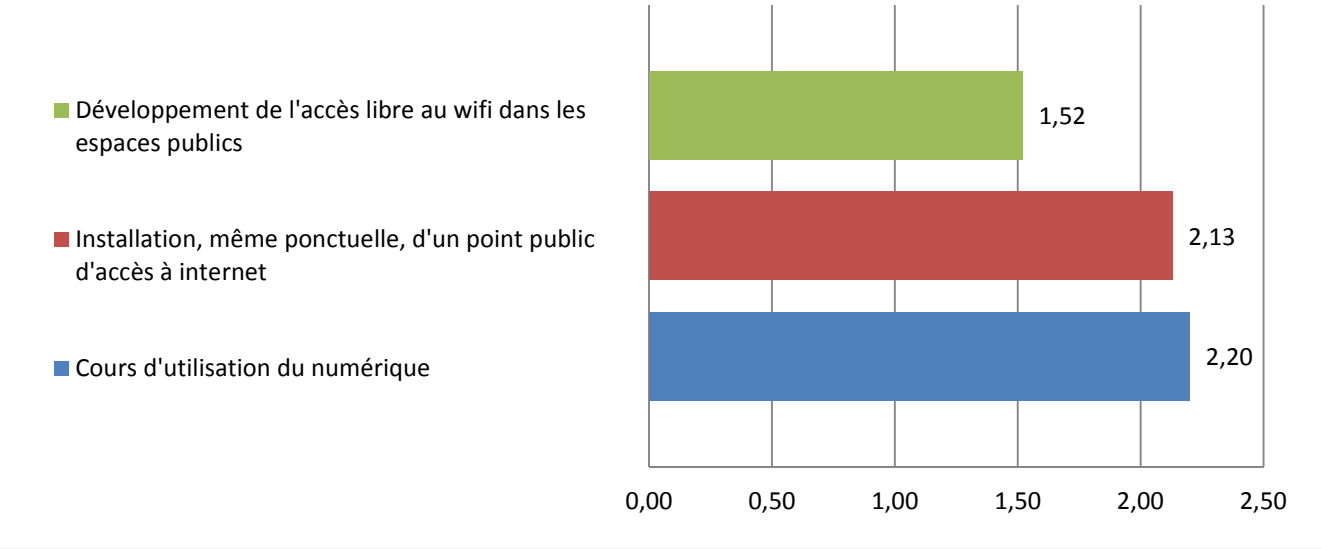

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : développement de l'accès libre au wifi dans les espaces publics

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Borne wifi dans le parc, wifi gratuite, cyber café, zones extérieures de bornes de recharges solaire pour recharger les téléphones
- Activité périscolaire, livraison dans un point relais du quartier
- Formation à internet, cours d'utilisation du numérique

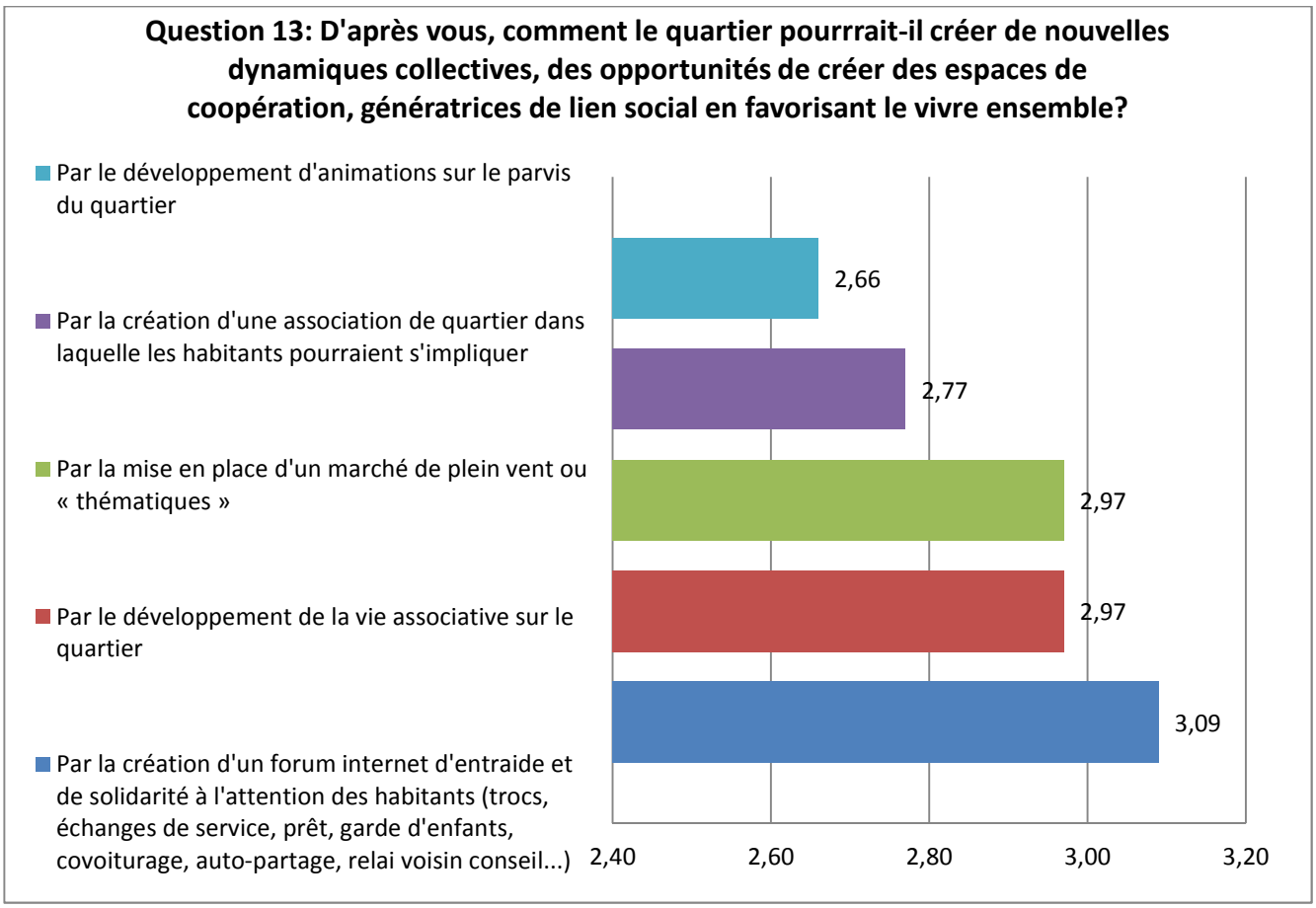

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : par le développement d'animations sur le parvis du quartier
- En second choix : par la création d'une association de quartier dans laquelle les habitants pourraient s'impliquer

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Créer un lieu pour le partage de matériel, bancs, crèche, salle multiculturelle, une fontaine, un espace de travail partagé
- Un café, une brasserie, un restaurant
- Un point panoramique, écran géant, spectacles, musiciens, une aire de pique-nique, zones de repos, expositions extérieures, concerts, patrimoine arboré, un parc, terrain multisports, théâtre de rue, magasins, coin lecture, artisans, marché, bibliothèque commune, damier géant pour jouer aux échecs, oisellerie, aire de jeux pour enfants

Question 14 : D'après vous, quels seraient les services et équipements dans le quartier, les animations, qui vous donneraient envie de vous y arrêter quelques heures ?

- Un lieu culturel, un casino, café à thème, marché, coin de verdure avec des bancs, restaurant, un marché thématique, bars, des animations musicales, des activités artistiques, machine de sport de plein air, tale de pique-nique
- évènements culturels, café des enfants, maraicher bio, point de vente collective des produits locaux, festivals, création d'une pépinière d'entreprise pour héberger les jeunes entrepreneurs, création d'un marché couvert, espace d'auto-partage, bar associatif, salles de réunions à disposition des associations et collectifs et syndicats
- balade à vélo, vide grenier le dimanche

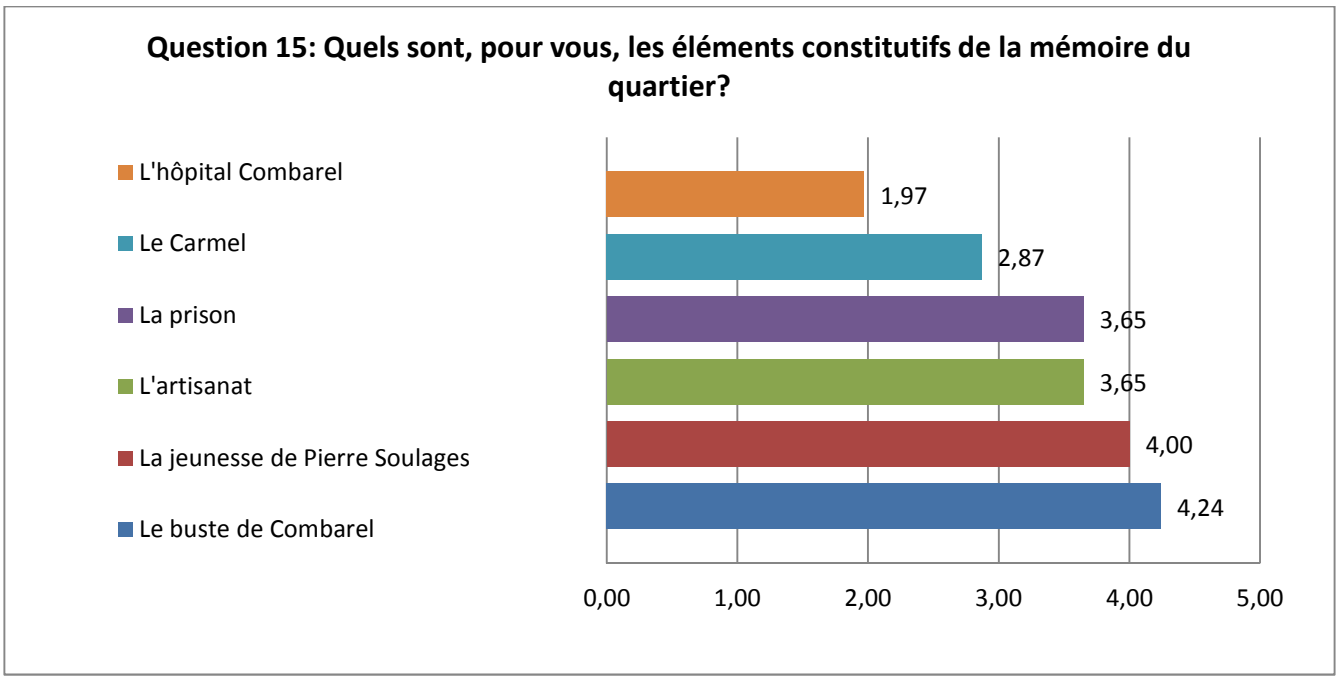

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : l'hôpital Combarel
- En second choix : le Carmel

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- L'artisan d'art, la halle
- Le paysage et le point de vue sur la campagne (parcours photos)
- L'ancienne réserve d'eau de l'hôpital
- La rue des trois misères : hôpital, prison, tribunal

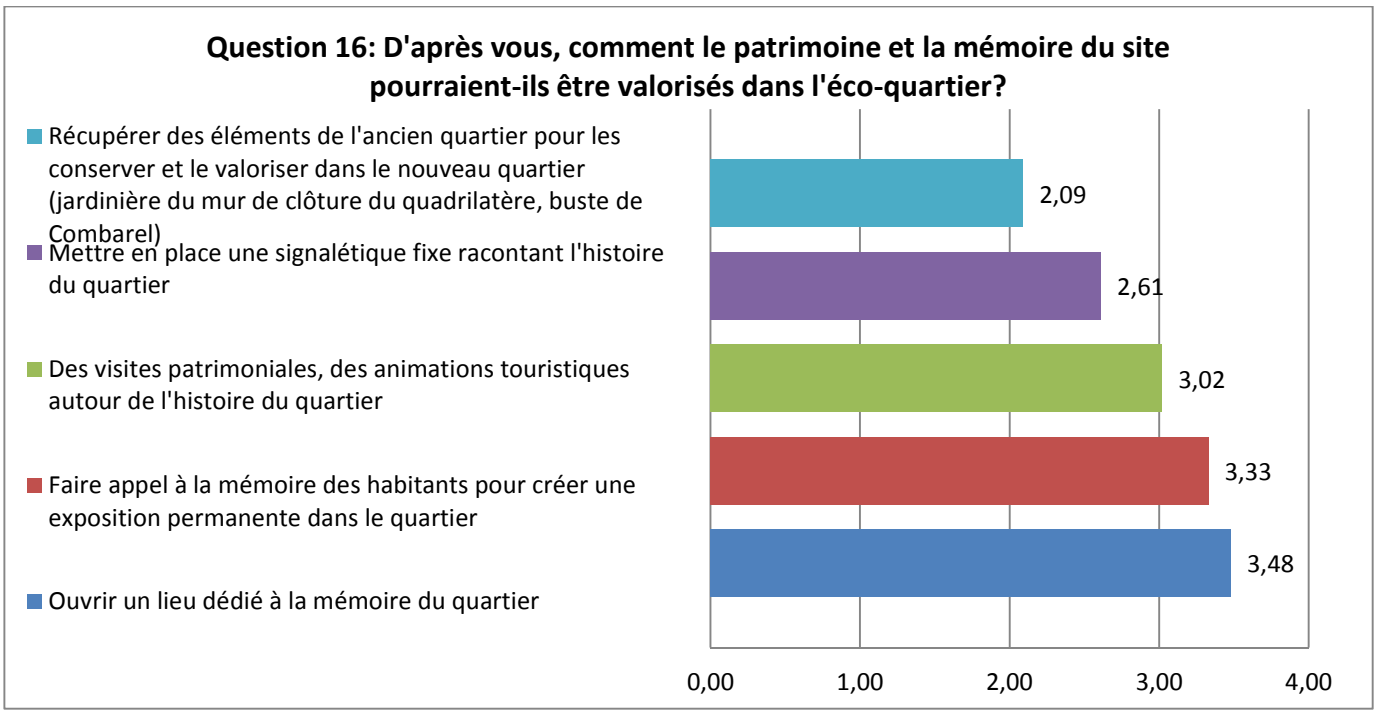

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : récupérer des éléments de l'ancien quartier pour les conserver et le valoriser dans le nouveau quartier (jardinière de mur de clôture du quadrilatère, buste de Combarel)
- En second choix : mettre en place une signalétique fixe racontant l'histoire du quartier

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Créer un nouveau monument symbole de Rodez
- Evènements culturels, expositions permanentes, ateliers divers, films, montrer l'évolution en cartes postales, conserver les éléments anciens

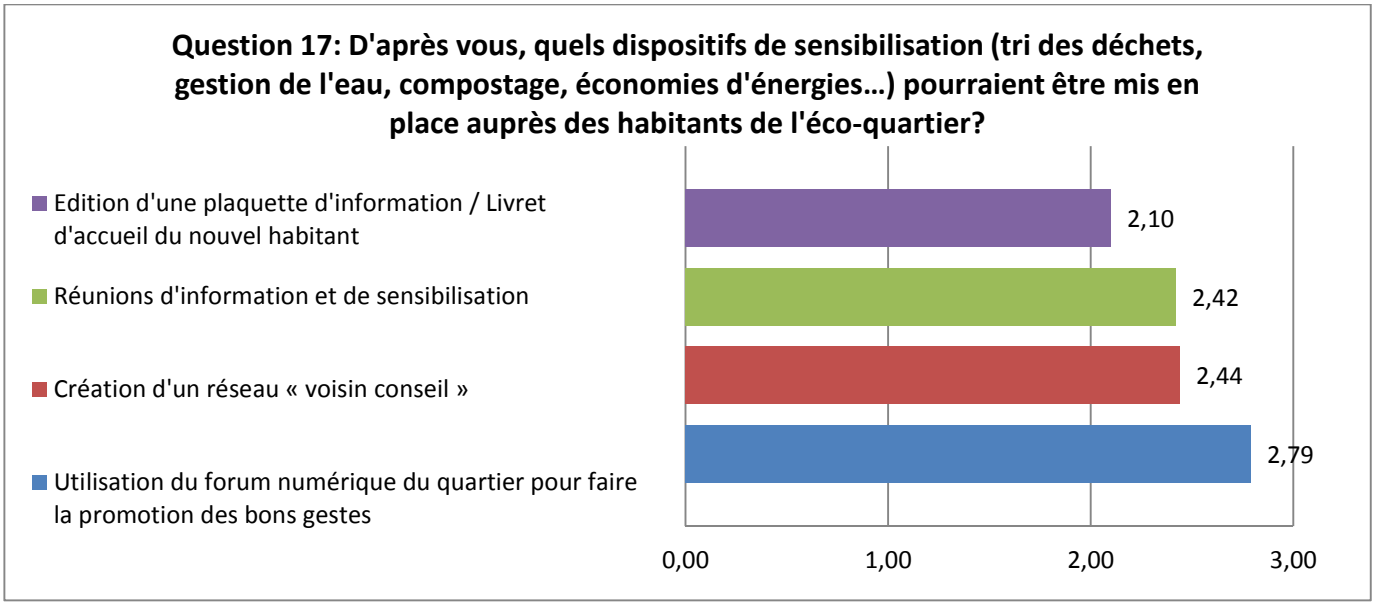

Pour cette question, les répondants ont plébiscité :

- En premier choix : édition d'une plaquette d'information/livret d'accueil du nouvel habitant
- En second choix : réunions d'information et de sensibilisation

En ce qui concerne les propositions des habitants qui n'étaient pas dans la liste, ces derniers ont proposés :

- Des réunions d'informations et de sensibilisation pour faciliter le tri, containers enterrés, développer la collecte de déchets alimentaires, surveillance des mauvais gestes, compost partagé, point propre

- Récapitulatif des réponses sorties à la majorité

Après analyse des questionnaires il en est ressorti des axes à prioriser :

Thèmes de la concertation	Proposition plébiscitées par les répondants
Mobilités	✓ Le soin apporté aux cheminements (qualité du revêtement au sol, éclairage en soirée) ✓ Une station de mise à disposition/location de vélos à assistance électrique ✓ Des bancs pour pouvoir se reposer ✓ Développement des parkings relais à l'extérieur du centre-ville et utilisation des transports en commun pour se rendre en ville ✓ Parking à vélo ✓ Promotion de covoiturage/ aire pose-dépose covoiturage ✓ Arrêt de bus bien identifié, à proximité d'une entrée dans le quartier ✓ Réservation de place de stationnement à durée limitée pour desservir les commerces du quartier
Lieux favorisant les interactions sociales	✓ Un aménagement des espaces verts favorisant les échanges (espaces couverts, tables, chaises, bancs, arbre à palabre…) ✓ Un jardin collectif partagé conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants du quartier
Espaces Verts	✓ Un jardin d'agrément ✓ Un jardin pédagogique ✓ Une aire de jeux pour enfant, qui viendrait compléter dans la partie sud du projet, l'aire déjà présente sur le jardin de l'Avenue Victor Hugo
Accessibilité pour tous	✓ Eclairage public à détection de mouvement si extinction de l'éclairage public la nuit ✓ Signalétique adaptée
Tissu économique	✓ Développement d'une pépinière d'entreprises du secteur tertiaire ✓ Développer l'économie créative avec l'installation d'un magasin de ressourcerie/recyclerie (dont l'objectif est de favoriser le réemploi ou la réutilisation de certains matériaux initialement considérés comme des déchets) ✓ Créer un café associatif avec une activité de Repair Café (temps ou un moment dédié à la réparation d'objets et organisé à un niveau local, entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit), faisant appel à l'insertion ✓ Distribution de produits locaux organisés par une AMAP (Association pour le Maintien d'une agriculture paysanne)
Services et programmations des équipements publics et privés	✓ Mise en place d'un service de pédibus pour déposer les enfants à l'école ✓ Promotion de covoiturage ✓ Métiers en lien avec la santé et le soin (Médecins généralistes, spécialisés, infirmières…) ✓ Café associatif
Numérique	✓ Forum internet d'entraide entre habitants du quartier, voire au-delà (garde d'enfants, prêt de matériel de bricolage…) ✓ Développement de l'accès libre au wifi dans les espaces publics
Vie de quartier et Solidarités	✓ Par le développement d'animations sur le parvis du quartier ✓ Par la création d'une association de quartier dans laquelle les habitants pourraient s'impliquer
Patrimoine	✓ L'hôpital Combarel ✓ Le Carmel ✓ Récupérer des éléments de l'ancien quartier pour les conserver et le valoriser dans le nouveau quartier (jardinière du mur de clôture du quadrilatère, buste de Combarel) ✓ Mettre en place une signalétique fixe racontant l'histoire du quartier
Sensibilisation et Evaluation	✓ Edition d'une plaquette d'information/ Livret d'accueil du nouvel habitant ✓ Réunions d'information et de sensibilisation

III.4 Résultats par cibles :

	Commerçants		Associations		Marché		Conseil des aînés		Conseil des enfants		Conseil des jeunes		Internet		Lycée Montreal		Lycée Foch		Papier		Comités de quartiers		Total	
Nombre de répondants	14	%	5	%	4	%	14	%	9	%	5	%	157	%	9	%	30	%	147	%	7	%	401	
Adresses mails	9	64,29%	5	100,00%	0		10	71,43%	0		2	40,00%	110	70,06%	3	33,33%	1	3,33%	62	42,18%	4	57,14%	206	51,37%
Pas adresses mails	5	35,71%	0		4	100,00%	4	28,57%	9	100,00%	3	60,00%	47	29,94%	6	66,67%	29	96,67%	85	57,82%	3	42,86%	195	48,63%
Répondants	12		2		4		13		8		4		157		9		26		118		6		359	
Monsieur	10	83,33%	2	100,00%	2	50,00%	10	76,92%	5	62,50%	2	50,00%	62	39,49%	8	88,89%	11	42,31%	62	52,54%	1	16,67%	175	48,75%
Madame	2	16,67%	0	0,00%	2	50,00%	3	23,08%	3	37,50%	2	50,00%	95	60,51%	1	11,11%	15	57,69%	56	47,46%	5	83,33%	184	51,25%
Non renseigné	2		3		0		1		1		1		0		0		4		29		1		42	
Communes	12		4		4		4		9		2		157		4		23		130		6		355	
Rodez	5	41,67%	4	100,00%			4	100,00%	9	100,00%	1	50,00%	102	64,97%	1	25,00%	7	30,43%	97	74,62%	5	83,33%	235	66,20%
Onet-le-château	1	8,33%											12	7,64%			3	13,04%	9	6,92%	1	16,67%	26	7,32%
Olemps	3	25,00%			1	25,00%							1	0,64%					0				5	1,41%
Luc La Primaube	1	8,33%											8	5,10%					1	0,77%			10	2,82%
Le Monastère	1	8,33%			1	25,00%					1	50,00%	4	2,55%			2	8,70%	3	2,31%			12	3,38%
Sébazac													5	3,18%			1	4,35%	1	0,77%			7	1,97%
Druelle	1	8,33%											4	2,55%					1	0,77%			6	1,69%
Sainte Radegonde													1	0,64%					1	0,77%			2	0,56%
Autres					2	50,00%							20	12,74%	3	75,00%	10	43,48%	17	13,08%			52	14,65%
Non renseigné	2		1		0		10				3		0		5		7		17		1		46	
Situation	14		2		0		4		0		3		154		9		30		142		6		364	
actif.ve	14	100,00%	1	50,00%			1	25,00%					117	75,97%			1	3,33%	72	50,70%	3	50,00%	209	57,42%
retraité.e			1	50,00%			3	75,00%					26	16,88%					56	39,44%	2	33,33%	88	24,18%
Etudiant.e											3	100,00%	3	1,95%	9	100,00%	29	96,67%	6	4,23%			50	13,74%
En recherche d'emploi													8	5,19%					8	5,63%	1	16,67%	17	4,67%
Non renseigné			3		4		10		9		2		3						5		1		37	
Contactées	192		173																		81			
Ayant répondus	14	7,29%	5	2,89%																	7	8,64%		

Détail des réponses par cible	Commerçants	Associations	Marché	Conseil des ainés	Conseil des enfants	Conseil des jeunes	Internet	Lycée Monteil	Lycée Foch	Papier	Comités de quartiers
Nombre de répondants	14	5	4	14	9	5	157	9	30	147	7
Mobilités											
Q1 . D'après vous, quels aménagements extérieurs et dispositifs alternatifs à la voiture individuelle pourraient favoriser les déplacements en mode actifs (à pied, en vélo…)											
Des bancs pour pouvoir se reposer	3,6	3,0	4,3	2,4	3,9	4,25	3,9	4,0	2,6	2,9	4,7
L'apposition d'une signalétique incitant à la marche (indiquant par exemple le temps de marche d'un point à un autre)	3,7	2,0	3,5	4,1	4,0	6	4,4	4,6	4,5	4,0	3,7
Un parking à vélos couvert	4,5	7,0	4,0	4,3	3,1	2,8	4,3	4,6	4,5	4,4	4,4
Le soin apporté aux cheminements (qualité du revêtement au sol, éclairage en soirée)	2,9	1,0	2,0	2,3	3,5	2,8	3,1	3,9	3,6	2,4	1,4
Des emplacements de stationnement pour les vélos	4,5	6,0	3,8	4,4	3,9	3	4,0	4,6	4,7	3,5	4,7
Une station de mise à disposition/location de vélos à assistance électrique	2,9	5,0	4,8	4,5	3,8	2,4	3,0	3,6	3,5	3,4	3,7
La mise en place d'un service de livraison à domicile des achats effectués en centre ville	4,8	4,0	5,8	3,9	5,4	6,5	5,3	2,9	4,1	5,0	4,3
Q2. D'après vous, quels dispositifs et services à la mobilité seraient à mettre en place pour inciter et sensibiliser la population à des pratiques de déplacements moins polluants et alternatifs à la voiture individuelle (éco-mobilité) ?											
Développement des parkings relais à l'extérieur du centre-ville et utilisation des transports en commun pour se rendre en ville	3,1	1,0	1,8	1,9	3,3	3,6	3,4	3,7	4,3	1,8	1,6
Promotion du covoiturage / Aire pose-dépose covoiturage	5,4	7,0	4,0	3,5	5,1	1,8	5,5	3,6	4,5	3,4	3,1
Parking à vélo	4,5	7,0	7,3	3,8	2,1	2,8	5,1	3,6	5,4	3,5	4,8
Communication sur les sites de covoiturage existant	6,1	8,0	5,8	4,5	4,6	5,4	6,3	4,7	6,0	4,5	4,3
Réservation de place de stationnement à durée limitée pour desservir les commerces du quartier	2,8	2,0	6,7	4,2	3,6	8,5	5,7	5,1	6,3	3,4	2,9
Développement de l'autopartage	7,8	6,0	4,5	5,0	5,4	4,8	6,6	3,8	5,6	4,7	6,7
Développement du site mobile Agglobus sur smartphone	5,1	10,0	6,3	5,4	3,3	9	6,0	3,7	5,4	4,3	5,8
Communication sur la validité d'utilisation du billet entre les différents modes de transports (SNCF, cars départementaux, réseau Agglobus)	5,5	9,0	5,8	7,5		7	6,2		5,5		8,0
Borne de recharge pour véhicule électrique	6,0	5,0	6,0	4,0		2,3	6,0		6,3		6,5
Arrêt de bus bien identifié, à proximité d'une entrée dans le quartier	3,9	3,0	4,3	5,5		8,5	4,3		4,4		6,5
Lieux favorisant les interactions sociales											
Q3. Quels lieux aimeriez-vous fréquenter dans le quartier pour rencontrer d'autres personnes ?											
Un jardin collectif partagé conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants du quartier	2,8	3,0		3,6		1,8	3,0	3,7	3,1	2,4	4,0
Un aménagement des espaces verts favorisant les échanges (espaces couverts, tables, chaises, bancs, arbre à palabre…)	1,4	1,0		2,1		1,4	1,9	2,1	1,8	1,9	1,7
Une salle collective dédiée à l'ensemble des habitants du quartier	4,0	5,0		2,9		3,2	3,8	4,0	3,7	3,6	2,8
Un café associatif	3,4	4,0		2,6		4,8	3,0	2,3	3,1	3,0	3,0
L'émergence d'une association de quartier qui organiserait des événements dans le quartier, ouverts à tous	3,2	2,0		3,6		4,2	3,3	2,9	3,2	3,2	3,1

Détail des réponses par cible	Commerçants	Associations	Marché	Conseil des ainés	Conseil des enfants	Conseil des jeunes	Internet	Lycée Monteil	Lycée Foch	Papier	Comités de quartiers
Espaces verts											
Q4. Deux jardins publics sont inclus dans le projet d'aménagement de Combarel, quels types de jardin souhaiteriez-vous dans le futur quartier ?											
Un jardin d'agrément	2,2	1,0	2,8	1,9	4,4	5,75	3,0	4,1	3,0	2,4	3,1
Des agrès sportifs	3,3	3,0	4,0	3,7	2,6	2,4	4,0	1,7	2,2	3,5	4,0
Un jardin pédagogique	3,8	6,0	1,5	3,0	3,0	3,2	2,9	4,2	3,1	2,5	2,4
Une aire de jeux pour enfant, qui viendrait compléter dans la partie sud du projet, l'aire déjà présente sur le jardin de l'Avenue Victor Hugo	2,6	2,0	4,5	2,8	2,3	3	3,0	3,1	3,2	3,1	3,3
Un jardin collectif, cultivé collectivement par les habitants du quartier	3,7	5,0	5,0	3,7	4,1	3,5	3,7	4,0	4,4	3,5	3,2
Des jardins partagés, cultivés individuellement	4,4	4,0	3,3	4,0	4,6	2,8	4,4	3,9	4,9	4,1	4,5
Accessibilité pour tous											
Q5. D'après vous, quels seraient les éléments d'aménagement des espaces publics qui favoriseraient une accessibilité la plus large possible dans le quartier ?											
Signalétique adaptée	2,2	2,0		2,1		3,2	2,2	2,7	2,6	2,0	2,1
Eclairage public permanent	3,0	1,0		2,8		2,8	3,3	2,7	3,1	3,0	3,0
Bande de guidage	2,5	3,0		2,5		2,2	2,6	2,8	2,6	2,5	3,0
Eclairage public à détection de mouvement si extinction de l'éclairage public la nuit	2,3	4,0		2,2		1,8	1,9	1,9	1,6	1,8	1,9
Tissu économique											
Q6. D'après vous, comment l'éco-quartier pourrait participer au dynamisme économique du territoire ?											
Création d'un espace partagé de télétravail	1,7	2,0		1,6		2	1,6	1,9	1,5	1,6	1,4
Développement d'une pépinière d'entreprises du secteur tertiaire	1,3	1,0		1,4		1	1,4	1,1	1,5	1,3	1,6
Q7. D'après vous, comment l'éco-quartier permettrait-il de développer et de soutenir une économie locale, sociale et solidaire ?											
Créer un café associatif avec une activité de Repair Café (temps ou un moment dédié à la réparation d'objets et organisé à un niveau local, entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit), faisant appel à l'insertion	2,4	2,0		1,9		2,4	2,4	2,0	2,0	2,1	2,0
Développer l'économie créative avec l'installation d'un magasin de ressourcerie/recyclerie (dont l'objectif principal est de favoriser le réemploi ou la réutilisation de certains matériaux initialement considérés comme des déchets)	1,7	1,0		2,1		1,2	1,9	3,0	2,2	1,7	1,9
Installer un Fab Lab (lieu ouvert à tous où il est mis à disposition du public toutes sortes d'outils pour la conception et la réalisation d'objets, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur)	2,3	3,0		2,1		3	2,8	2,3	2,2	2,7	3,6
Développer l'économie du partage par le forum internet à l'attention des habitants	3,1	4,0		3,7		3,4	2,9	2,8	3,4	3,1	2,6

Détail des réponses par cible	Commerçants	Associations	Marché	Conseil des ainés	Conseil des enfants	Conseil des jeunes	Internet	Lycée Monteil	Lycée Foch	Papier	Comités de quartiers
Q8. D'après vous, comment l'éco-quartier pourrait favoriser les modes de productions et de consommations locaux ?											
Création d'un jardin partagé pour que les habitants puissent cultiver et consommer leur fruits et légumes	2,3	3,0		2,6		1	2,2	2,0	1,9	2,1	2,3
Installation d'un espace favorisant la promotion de produits locaux	2,0	2,0		1,9		2	2,1	2,1	2,2	2,0	1,7
Distribution de produits locaux organisés par une AMAP (Association pour le Maintien d'une agriculture paysanne)	1,5	1,0		1,4		3	1,7	1,9	2,0	1,6	1,6
Services et programmation des équipements publics et privés											
Q9. D'après vous, quels seraient les services à développer dans l'éco-quartier, qui favoriseraient la limitation des déplacements domicile travail ?											
Promotion du covoiturage	2,7	1,0		2,7		1	2,8	3,1	2,4	2,4	1,8
Espaces mutualisés de travail	3,0	3,0		2,6		3,4	2,5	2,5	3,0	2,5	3,3
Mise en place d'un service de pédibus pour déposer les enfants à l'école	1,4	4,0		1,8		2,4	1,8	1,5	1,7	1,7	1,9
Local dédié au télétravail	2,6	2,0		2,4		3,2	2,8	2,9	2,7	2,9	2,7
Q10. Quels services souhaiteriez-vous voir s'installer dans le futur quartier ?											
Métiers en lien avec la santé et le soin (Médecins généralistes, spécialistes, infirmières…)	1,5	1,0	1,8	2,4		1	2,3	3,5	2,4	1,8	1,3
Professions libérales (merci d'indiquer lesquelles à la question suivante)	2,9	2,0	2,8	4,0		2,4	3,4	4,4	3,6	3,2	3,4
Distributeur de billets	2,7	5,0	3,3	2,4		4	3,4	1,6	2,9	2,8	3,4
Café associatif	3,5	4,0	3,5	2,2		3,2	2,7	1,6	2,6	2,7	2,7
Boite aux lettres	3,9	3,0	3,3	2,1		4,4	3,2	3,9	3,3	3,0	4,1
Numérique											
Q11. D'après vous, quels services innovants (en ligne) pourraient être favorisés par l'éco-quartier ?											
Forum internet d'entraide entre habitants du quartier, voire au-delà (garde d'enfants, prêt de matériel de bricolage….)	1,2	1,0		1,1		1,6	1,2	1,5	1,5	1,2	1,3
Développement du site mobile Agglobus sur smartphone	1,7	2,0		1,8		1,4	1,8	1,5	1,5	1,7	1,7
Q12. D'après vous, comment l'éco-quartier pourrait faire la promotion de l'usage du numérique et en favoriser l'accès à tous ?											
Développement de l'accès libre au wifi dans les espaces publics	1,8	3,0		1,5		1	1,6	1,0	1,1	1,6	1,7
Cours d'utilisation du numérique	1,7	1,0		2,1		3	2,3	3,0	2,7	1,9	2,0
Installation, même ponctuelle, d'un point public d'accès à internet	2,3	2,0		2,2		2	2,1	2,0	2,2	2,1	2,2
Vie de quartier et solidarité											
Q13. D'après vous, comment le quartier pourrait-il créer de nouvelles dynamiques collectives, des opportunités de créer des espaces de coopération, génératrices de lien social et favorisant le vivre ensemble ?											
Par la création d'une association de quartier dans laquelle les habitants pourraient s'impliquer	2,6	2,0		1,9		3,4	3,0	3,4	2,6	2,7	1,6
Par la mise en place d'un marché de plein vent ou « thématiques »	2,5	3,0		3,9		2,4	3,2	3,5	3,2	2,4	4,2
Par le développement de la vie associative sur le quartier	3,2	4,0		2,4		4,2	3,0	3,9	3,2	2,8	3,2
Par la création d'un forum internet d'entraide et de solidarité à l'attention des habitants (trocs, échanges de	4,2	5,0		2,9		2,4	3,0	2,0	3,4	3,1	2,8
Par le développement d'animations sur le parvis du quartier	1,9	1,0		2,6		2,6	2,8	2,3	2,6	2,6	3,0

Détail des réponses par cible	Commerçants	Associations	Marché	Conseil des ainés	Conseil des enfants	Conseil des jeunes	Internet	Lycée Monteil	Lycée Foch	Papier	Comités de quartiers
Q14. D'après vous, quels seraient les services et équipements dans le quartier, les animations, qui vous donneraient envie de vous y arrêter quelques heures ? Pas de scoarge possible											
Patrimoine											
Q15. Quels sont, pour vous, les éléments constitutifs de la mémoire du quartier ?											
Le Carmel	2,5	1,0		2,6		4	3,2	4,6	3,5	2,4	2,6
L'artisanat	3,0	4,0		3,7		2,6	3,9	3,6	3,3	3,7	3,4
L'hôpital Combarel	2,7	3,0		1,5		3,6	1,7	2,8	3,1	1,8	2,0
Le buste de Combarel	4,3	5,0		5,0		2,8	4,4	3,4	3,9	4,2	4,7
La jeunesse de Pierre Soulages	3,9	6,0		4,0		2,4	4,0	2,9	4,2	4,1	5,0
La prison	4,1	2,0		3,7		5,6	3,9	3,4	3,0	3,5	3,3
16. D'après vous, comment le patrimoine et la mémoire du site pourraient-ils être valorisés dans l'éco-quartier ?											
Faire appel à la mémoire des habitants pour créer une exposition permanente dans le quartier	3,2	4,0		3,2		3,2	3,3	3,7	3,7	3,4	3,1
Ouvrir un lieu dédié à la mémoire du quartier	3,8	5,0		2,4		3,6	4,0	2,6	2,5	3,3	3,4
Des visites patrimoniales, des animations touristiques autour de l'histoire du quartier	2,6	3,0		3,6		1	3,2	3,3	3,6	2,7	4,0
Récupérer des éléments de l'ancien quartier pour les conserver et le valoriser dans le nouveau quartier	2,5	1,0		2,4		3,6	2,1	2,1	2,2	1,9	2,0
Mettre en place une signalétique fixe racontant l'histoire du quartier	2,7	2,0		2,7		3,6	2,4	3,3	3,0	2,6	2,4
Sensibilisation et évaluation											
Q17. D'après vous, quels dispositifs de sensibilisation (tri des déchets, gestion de l'eau, compostage, économies d'énergies…) pourraient être mis en place auprès des habitants de l'éco-quartier ?											
Edition d'une plaquette d'information / Livret d'accueil du nouvel habitant	2,0	2,0		2,3		3,6	2,1	2,4	2,5	1,9	1,4
Réunions d'information et de sensibilisation	2,7	1,0		2,7		1,8	2,5	2,3	2,8	2,2	2,6
Création d'un réseau « voisin conseil »	2,0	3,0		1,8		2,6	2,6	2,6	2,3	2,4	2,0
Utilisation du forum numérique du quartier pour faire la promotion des bons gestes	3,1	4,0		2,9		2,0	2,8	2,7	2,4	2,9	3,3

Remarques complémentaires :

- **Questionnaire internet :**

12 questionnaires sur la plateforme internet qui ne comprenaient que le nom, la commune, l'activité du répondant mais pas d'adresse mails : ces questionnaires ne seront pas du tout exploités.

14 questionnaires sur la plateforme internet qui ne comprenaient que le nom, la commune, l'activité du répondant et une adresse mail : ces questionnaires ne seront pas traités mais les répondants seront conviés aux ateliers de concertation.

- **Questionnaire papier :**

172 questionnaires papiers ont été complétés et déposés dans les 15 points de concertations, après extractions des questionnaires spécifiques traités séparément, il y a eu 153 questionnaires complétés par les habitants et/ou usagers de la ville, dont 6 questionnaires non exploitables, ce qui convient d'un total de 147 questionnaires exploitables. 29 questionnaires sont anonymes mais complétés : ils seront traités mais une analyse pourra être faite sur cette portion de questionnaires.

Lieu	Nombre de questionnaires recueillis 23 mai 2016
Centre social de Gourgan - Boulevard de Lattre de Tassigny	2
Maison de retraite Bon Accueil - Rue Planard	5
Maison de l'Enfance - 10 rue Planard	15
Aquavallon - Vallon des sports, Chemin de l'Auterne	27
Multi Accueil "Les P'tits Loups" - Quartier de Bourran	2
Centre social de Saint-Eloi - Rue Louis Dausse	2
Maison de retraite Saint Cyrice - Place du Sacré Cœur	2
Maison des associations - 15 Avenue Tarayre	11
MJC - 1 Rue Saint Cyrice	18
Acceuil Hôtel de Ville de Rodez - 26 place Eugène Raynaldy	31
Acceuil Hôtel d'agglomération - 1 Place Adrein Rozier - 6 avenue de l'Europe	17
Médiathèque de Rodez - Place Eugène Raynaldy	19
Office de tourisme - 10 Place de la Cité	15
Service de l'Eau - Place Eugène Raynaldy	0
Questionnaires non exploitables	6
Total	172

Photo prise le 05 avril 2016 lors du conseil des enfants à la Mairie de Rodez.

IV. Des exemples dans d'autres éco-quartiers :

- Analyse et tendance

Mais également pour donner suite aux demandes formulées par les personnes habitants et/ou usagers de la ville sur les trois thèmes portés à la concertation, je me suis renseignée sur des moyens ingénieux et économes pour une ville engagée dans le développement durable. Pour cela j'ai regroupé les idées par thème priorisé par les répondants afin, d'avoir une solution pour chacune d'entre elles.

	Question	Choix	Idée
Mobilités	Q1 . D'après vous, quels aménagements extérieurs et dispositifs alternatifs à la voiture individuelle pourraient favoriser les déplacements en mode actifs (à pied, en vélo…)	Le soin apporté aux cheminements (qualité du revêtement au sol, éclairage en soirée)	
		Une station de mise à disposition/location de vélos à assistance électrique	Source : Port de Gruissan : Station de recharge solaire pour les vélos électriques
		Des bancs pour pouvoir se reposer	Source : Soofa, le banc solaire pour recharger le smartphone, il est équipé d'un dispositif photovoltaïque qui permet de recharger ses appareils électroniques (Smartphones, tablettes) via l'énergie solaire. Ces bancs solaires ont aussi d'autres missions, ils sont capables de mesurer le bruit et la pollution ambiante et de transmettre en temps réel les données à une centrale
	Q2. D'après vous, quels dispositifs et services à la mobilité seraient à mettre en place pour inciter et sensibiliser la population à des pratiques de déplacements moins	Développement des parkings relais à l'extérieur du centre-ville et utilisation des transports en commun pour se rendre en ville	Parking relais exemplaire à Aix en Provence : Prix à la journée, au mois, ou à l'année, payant pour le conducteur, gratuit pour ces passagers, cela favorise également le covoiturage. (Source : Site internet de Aix en Provence- Parcs relais) Permet à des personnes faisant le même trajet de covoiturer ensemble par le biais d'une application comme Blablacar, mais cette fois uniquement sur les trajets courts. (Source : Site du Journal du net- E business, Uber lance une nouvelle appli de covoiturage sans marcher sur les plates-bandes de Blablacar)

Mobilités		Parking à vélo	 « La place de la voiture en ville » (Source : Plantlock : le bac à fleur antivol)
Lieux favorisant les interactions sociales	Q3. Quels lieux aimeriez-vous fréquenter dans le quartier pour rencontrer d'autres personnes ?	Un aménagement des espaces verts favorisant les échanges (espaces couverts, tables, chaises, bancs, arbre à palabre…)	 (Source : SOFT Rocker, cette chaise longue imaginée par des étudiants en architecture du MIT est dotée d'une batterie alimentée via l'énergie solaire et l'énergie cinétique produite par la bascule. Elle dispose de 3 ports USB vous permettant de recharger vos appareils mobiles et d'une bande lumineuse (façon TRON) pour en profiter de jour comme de nuit. A noter que cette chaise longue s'oriente également en fonction de la position du soleil)
		Un jardin collectif partagé conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants du quartier	 (Source : éco-quartier de Bottière-Chênaie à Nantes)

			 (Source : éco-quartier Mercier- Hochelaga-Maisonneuve : Des kiosques maraîchers et des vélo-marchés)
Espaces verts	Q4. Deux jardins publics sont inclus dans le projet d'aménagement de Combarel, quels types de jardin souhaiteriez-vous dans le futur quartier ?	Un jardin d'agrément	 (Source : Habiter entre parc et jardin**,** 62 logements **–** Eco-quartier Sycomores Bussy-Saint-Georges**)**
		Un jardin pédagogique	 (Source : Rue 89, Strasbourg)
Accessibilité pour tous	Q5. D'après vous, quels seraient les éléments d'aménagement des espaces publics qui favoriseraient une accessibilité la plus large possible dans le quartier ?	Eclairage public à détection de mouvement si extinction de l'éclairage public la nuit	 (Source : Eclairage public autonome, 0 € de tranchée, de câble, de consommation électrique, d'abonnement au fournisseur d'électricité, un simple ancrage au sol suffit. Peu de maintenance : un simple changement de batterie tous les 5 à 6 ans, Novea)

		Signalétique adaptée	(Source : Citytak, une signalétique adaptée aux personnes en situation de handicap)
Tissu économique	Q6. D'après vous, comment l'éco-quartier pourrait participer au dynamisme économique du territoire ?	Pépinière d'entreprises du secteur tertiaire	(Source : pépinière d'entreprises Millau)
		Espace de télétravail	(Source : bureau et espace de coworking de Montrouge)
	Q7. D'après vous, comment l'éco-quartier permettrait-il de développer et de soutenir une économie locale, sociale et solidaire ?	Développer l'économie créative avec l'installation d'un magasin de ressourcerie/recyclerie	(Source : L'interloque-Ressourcerie, Paris Centre)
		Créer un café associatif avec une activité de Repair Café	(Source : Repair Café, Amsterdam)

Tissu économique	Q8. D'après vous, comment l'éco-quartier pourrait favoriser les modes de productions et de consommations locaux ?	Distribution de produits locaux organisés par une AMAP (Association pour le Maintien d'une agriculture paysanne)	 (Source : Une seule AMAP proposant des légumes est actuellement sur Rodez Agglomération, Sainte Radegonde)
		Installation d'un espace favorisant la promotion de produits locaux	 (Source : Lieu participatif, épicerie bio, atelier de recyclerie devenu association de quartier à Nantes, ADDA)
Services et programmation des équipements publics et privés	Q9. D'après vous, quels seraient les services à développer dans l'éco-quartier, qui favoriseraient la limitation des déplacements domicile travail ?	Mise en place d'un service de pédibus pour déposer les enfants à l'école	 (Source : Association de parents d'élèves, Pédibus en France)
		Promotion de covoiturage	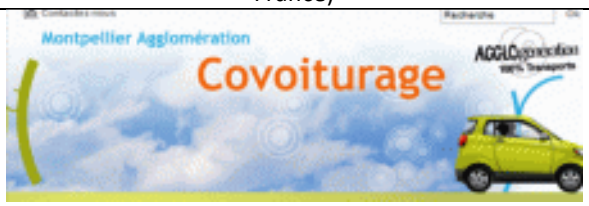 (Source : Covoiturage agglomération de Montpellier)
	Q10. Quels services souhaiteriez-vous voir s'installer dans le futur quartier ?	Métiers en lien avec la santé et le soin (Médecins généralistes, spécialisés, infirmières…)	
		Café associatif	Le Cause Toujours! (Source : Le cause toujours est un café associatif et participatif culturel crée en 2015 par l'association "le Bal des Utopies")

			 (Source : Café associatif et solidaire) (Source : Café associatif Clermont-Ferrand)
Numérique	Q11. D'après vous, quels services innovants (en ligne) pourraient être favorisés par l'éco-quartier ?	Forum internet d'entraide entre habitants du quartier, voire au-delà	 (Source : Proxiigen, réseau social de proximité, déjà utilisé par des habitant de Rodez)
	Q12. D'après vous, comment l'éco-quartier pourrait faire la promotion de l'usage du numérique et en favoriser l'accès à tous ?	Développement de l'accès libre au wifi dans les espaces publics	 (Source : www.iciwifi.com)
Vie de quartier	Q13. D'après vous, comment le quartier pourrait-il créer de nouvelles	Développement d'animations sur le parvis du quartier	

	dynamiques collectives, des opportunités de créer des espaces de coopération, génératrices de lien social et favorisant le vivre ensemble ?	Création d'une association de quartier	 (Source : L'association Eco-Quartier Lausanne en Suisse dans le but d'inciter à un mode de vie durable et économe en ressources)
	Q14. D'après vous, quels seraient les services et équipements dans le quartier, les animations, qui vous donneraient envie de vous y arrêter quelques heures ?	Réponses diverses : -Lieu culturel, d'exposition -Lieu gratuit ou l'on peut s'arrêter -Café bibliothèque	 (Source : Café bibliothèque)
Patrimoine	Q15. Quels sont, pour vous, les éléments constitutifs de la mémoire du quartier ?	L'hôpital Combarel	 (Source : Ancien hôpital de Rodez, Hôpital Combarel, site internet)
		Le Carmel	 (Source : Le Carmel, source internet)
	Q16. D'après vous, comment le patrimoine et la mémoire du site pourraient-ils être valorisés dans l'éco-quartier ?	Récupérer des éléments de l'ancien quartier pour les conserver et le valoriser dans le nouveau quartier (jardinière du mur de clôture du quadrilatère, buste de Combarel)	 (Source : Buste de Combarel)

		Mettre en place une signalétique fixe racontant l'histoire du quartier	(Source : Ville de Bayonne)
Sensibilisation et Evaluation	Q17. D'après vous, quels dispositifs de sensibilisation (tri des déchets, gestion de l'eau, compostage, économies d'énergies…) pourraient être mis en place auprès des habitants de l'éco-quartier ?	Edition d'une plaquette d'information/ Livret d'accueil du nouvel habitant	(Source : Eco-quartier Hoche-Nanterre)
		Réunions d'information et de sensibilisation	(Source : Ateliers de sensibilisation, éco-quartier Rosemont- La petite-Patrie)

V. La préparation de la seconde phase de concertation

V.1 : Un travail coopératif et transversal entre les services de l'agglomération et de la Ville :

Si la concertation publique peut aujourd'hui s'enorgueillir d'avoir été un succès, c'est aussi grâce à la mobilisation et la coordination des services de la Ville de Rodez, notamment le service « Vie des quartiers », qui ont grandement participé à l'organisation logistique du dispositif, et des services de Rodez Agglomération en pilotage de la concertation. Qu'ils en soient par cette mention dans le livre blanc grandement remerciés.

Mais c'est aussi par une approche transversale, recouvrant l'ensemble des domaines de compétences de la Ville et de l'Agglomération, que ce projet de concertation a pu voir le jour et être mis en œuvre.

Comme demandé lors du Comité de pilotage du 21 juin 2016, un travail a été mené en interne avec l'ensemble des services de Rodez Agglomération intervenant sur le projet pour imaginer le quartier « rêvé » de Combarel. Ce travail a permis de de définir ce qui peut encore être mis à la concertation pour la seconde phase. Il pourra également être utilisé pour rédiger collectivement les « 24 heures de l'éco-quartier », document qui viendra clôturer le dossier de candidature.

Afin de préciser la méthodologie d'animation de la seconde phase, les services se sont réunis pour la tester et se l'approprier de manière à pouvoir répondre aux questions des habitants et animer les ateliers pendant leur déroulement effectif.

Ce travail préparatoire a ainsi permis de bien appréhender les spécificités techniques du projet, de valider la méthode d'animation et le choix de faire spatialiser sur le plan les aménagements extérieurs, les espaces publics et partagés.

V.2 : La validation méthodologique par le Comité de pilotage :

Après la validation du dispositif de concertation dans son ensemble au tout début de projet (voir II.1.1), le Comité de pilotage a validé le 28 septembre 2016 la méthodologie de la seconde phase de la concertation sur la base des travaux réalisés par les services de Rodez Agglomération dont le bilan lui a été présenté le 21 juin 2016.

Le comité de pilotage a demandé que deux questions ouvertes soient posées aux habitants :

- Sur impulsion de la DDT12, une question devait interroger les habitants sur les modalités qui feront de ce nouveau quartier un lieu ouvert sur la ville, interagissant avec les autres quartiers,
- Après de nombreuses demandes dans les questionnaires de concertation, mais aussi par les membres du comité de quartier, Madame Bultel-Herment a souhaité que les habitants indiquent quel serait le lieu idéal pour positionner une salle de quartier dans le projet.

V. 3 : La validation politique par le Bureau d'agglomération :

Sur la seconde phase, le bureau d'agglomération a apporté la validation sur le dispositif de concertation le 04 octobre 2016.

VI. La seconde phase de la concertation :

VI.1 : Une réunion publique de restitution des résultats de la première phase :

Comme demandé par le comité de quartier Combarel/Pontvieil, une réunion publique de restitution des résultats de la première phase de la concertation a été organisée le mercredi 16 novembre 2016 à l'attention des habitants :

Lors de cette réunion publique ont été présentées les propositions qui, suite à la première phase de la concertation, ont été intégrées au projet ou sont en cours de réflexion pour leur intégration.

Propositions intégrées :

- Le soin apporté aux cheminements : intégré dans le CPA
- Arrêt de bus positionné au niveau de la rue Combarel
- Edition d'une plaquette d'information / Livret d'accueil du nouvel habitant

Propositions en cours de réflexion :

- Développement des parkings relais à l'extérieur du centre-ville et utilisation des transports en commun pour se rendre en ville : projet à l'étude par Rodez Agglomération
- Eclairage public à détection de mouvement si extinction de l'éclairage public la nuit : la politique d'éclairage est menée par la Ville de Rodez et cette proposition doit être abordée dans ce cadre-là,
- Développement et accès libre au Wifi dans les espaces publics tout en recherchant des solutions non invasives,
- Récupérer les éléments de l'ancien quartier pour les conserver et les valoriser dans le nouveau quartier
- Mettre en place une signalétique fixe racontant l'histoire du quartier

Certaines propositions nécessiteront un porteur de projet :

En matière de développement du tissu économique sur le quartier, certaines propositions devront être étudiées et être cohérentes avec la stratégie de développement commercial sur l'ensemble de la ville de manière à ne pas fragiliser l'existant.

- Pépinière d'entreprises du secteur tertiaire et espace de télétravail
- Développer l'économie créative avec l'installation d'un magasin de ressourcerie/recyclerie
- Créer un café associatif avec une activité de repair Café
- Distribution de produits locaux organisée par une AMAP
- Installation d'un espace favorisant la promotion de produits locaux

- Mise en place d'un service de pédibus pour déposer les enfants à l'école

COMBAREL : LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DÉVOILÉS

Les résultats de la concertation autour du quartier Combarel ont été rendus publics mercredi soir. Du 19 février au 13 mai, les habitants et usagers du territoire, les comités de quartier, le conseil des aînés, le conseil municipal des jeunes et celui des enfants, deux classes des lycées Foch et Monteil, ainsi que 192 commerçants et 172 associations ont pu donner leur avis quant à la façon dont aménager les lieux, au travers d'Internet ou de questionnaires papier. 407 questionnaires (dont six qui n'ont pas pu être exploités) ont été retournés, provenant, à 66,20 %, de Ruthénois. Après traitement, certaines propositions ont été intégrées dans le projet, tandis que d'autres vont faire l'objet d'une réflexion. Celles qui ne relèvent pas de Rodez agglomération ont été rejetées et d'autres nécessiteront des porteurs de projet. Parmi les différents sujets, ont été privilégiés, entre autres, un aménagement des espaces verts favorisant les échanges, le développement des parkings relais à l'extérieur du centre-ville ainsi que celui du Wifi dans les espaces publics, ou encore l'utilisation des transports en commun pour se rendre en ville. À noter que deux ateliers de concertation seront proposés les 6 et 12 décembre, à 18 h, à la salle des fêtes. ils porteront sur les aménagements des espaces publics et les équipements collectifs partagés (inscription recommandée avant le 25 novembre par mail : combarel.grandrodez@gmail.com).

Combarel L'écoquartier en préfiguration

■ *En février dernier, Rodez agglo avait lancé une grande consultation au sujet du futur écoquartier Combarel. Sur les 1 500 questionnaires mis à disposition, Rodez agglo en a reçu 547. Techniciens et élus ont présenté cette consultation, mercredi soir, devant un public très clairsemé.*

Durant trois mois (du 19 février au 13 mai), Rodez Agglo a procédé à une consultation des habitants de l'agglomération au sujet du futur quartier de Combarel.
Mercredi dernier, Monique Herment Bultel, vice-présidente, en charge de la démocratie participative a présenté les résultats de la concertation.
Il en ressort que sur les 1 500 questionnaires papier mis à disposition, 147 ont été retournés (soit un taux de 9,8 %). En tout, ce sont 547 personnes qui ont répondu (les participants pouvaient aussi le faire par internet).
Les actifs ont été les plus nombreux à répondre (57,42 %), suivis des retraités (24,18 %).
Les habitants de l'agglomération ruthénoise avaient à se prononcer sur différents équipements ou structures de ce futur quartier.
Les choix qui restent à la concertation seront travaillés le mardi 6 décembre (à 18 heures) et le lundi 12 décembre (même heure, à la salle des fêtes).
Les grands ruthénois ayant répondu au questionnaire ont plébiscité des propositions telles que le soin apporté aux cheminements, le développement des parkings relais, l'aménagement des espaces verts (plutôt que la création de jardins partagés), un jardin d'agrément (plutôt qu'un jardin pédagogique), l'éclairage public (plutôt que la signalétique adaptée).
Des questions portant sur le tissu économique - comme la dynamisation du territoire, le développement et le soutien à une économie local, ou encore les modes de productions locales nécessitent des porteurs de projets, selon Rodez agglo.
Or, comme l'a justement répondu Dominique Seyries, *« pour porter des projets, il faut des habitants, qui n'habitent pas encore le quartier, puisqu'il est en construction »*. D'autres personnes comme Claudine Bonhomme, conseillère municipale, se sont étonnés *« de l'absence de questions liées à la réduction des déchets »*.
Le quadrilatère a aussi soulevé des interrogations. Les habitants souhaitant poser d'autres questions (et obtenir des réponses) à propos du résultat du questionnaire peuvent le faire par mail : combarel.grandrodez@gmail.com
Les personnes intéressées par la concertation peuvent participer aux deux ateliers fixés les 6 et 12 décembre.
L'inscription est recommandée avant le 25 novembre par mail.

SALIMA OUIRNI

Cela est bien dommage pour la démocratie participative, mais seule une petite poignée du public s'est déplacée à la restitution des résultats du sondage.

Le site internet a ensuite été mis à jour (voir II.2.3) et le diaporama complet présenté lors de cette réunion publique a été mis en ligne de manière à permettre à chaque habitant de pouvoir consulter les résultats.

VI.2 : Les ateliers de concertation :

La méthodologie de la seconde phase de la concertation prévoyait donc la tenue de deux ateliers de concertation sur la base d'une inscription préalable. Pour cela, une adresse mail spécifique a été créée permettant aux habitants de faire part de leur souhait de participer. Sans restreindre l'accès aux ateliers le jour même, cette méthode a permis d'optimiser la préparation et de solliciter certains techniciens de Rodez Agglomération pour participer à l'animation des tables lors des ateliers.

En préambule au travail sur les cartes, un rappel du projet et de son avancée a été effectué, puis ont été rappelés méthodiquement les thèmes qui ont été maintenus à la concertation (en gras dans la présentation) suite à la première phase :

Lieux favorisant les interactions sociales

Question 3 : Quels lieux aimeriez-vous fréquenter dans le quartier pour rencontrer d'autres personnes ?

Choix 1 : Un aménagement des espaces verts favorisant les échanges (espaces couverts, tables, chaises, bancs, arbres à palabre) : 1,88 et 185 cité fois en 1
Choix 2 : Un jardin collectif partagé, conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants du quartier : 2,84 et 65 cité fois en 1

Exemples d'aménagement

Eco quartier Bottière-Chênais à Nantes

En cours de réflexion

ABF

Maintenu à la concertation

Espaces verts

Question 4 : Deux jardins sont inclus dans le projet d'aménagement de Combarel, quels types de jardin souhaiteriez-vous dans le futur quartier ?

Choix 1 : Un jardin d'agrément : 2,78 et 112 fois cité en 1
Choix 2 : Un jardin pédagogique : 2,85 et 61 fois cité en 1

Exemples d'aménagement

Eco quartier de Baudens - Bourges

En cours de réflexion

ABF

Maintenu à la concertation

Accessibilité pour tous

Question 5 : D'après vous, quels seraient les éléments d'aménagement des espaces publics qui favorisent une accessibilité la plus large dans le quartier ?

Choix 1 : Eclairage public à détection de mouvement si extinction de l'éclairage public la nuit : 1,86 et 153 fois en 1 →politique globale d'éclairage menée par la Ville de Rodez

Choix 2 : Signalétique adaptée : 2,18 et 89 fois en 1

Maintenu à la concertation

Exemples d'aménagement

Vie de quartier et solidarités

Question 13 : D'après vous, comment le quartier pourrait-il créer de nouvelles dynamiques collectives, des opportunités de créer des espaces d coopération, génératrice de lien social en favorisant le vivre ensemble ?

Choix 1 : Développement d'animations sur le parvis : 2,66 et 69 fois cité en 1

Choix 2 : Création d'une association de quartier : 2,77 et 74 fois cité en 1

Maintenu à la concertation

Exemples

Terrasse de café

Organisation de concert

Boîtes à livres - Bordeaux

Les préconisations de l'architecte des bâtiments de France :

L'ABF a émis plusieurs préconisations notamment en ce qui concerne l'aménagement du jardin des capucins et l'aménagement de l'esplanade.

Sur le jardin des Capucins :
L'ABF souhaite que le jardin des Capucins soit une incarnation forte de l'histoire passée du couvent du même nom, et à ce titre, il préconise qu'on y retrouve en partie l'esprit du « jardin de cloitre ».

Sur l'aménagement de l'esplanade :
Sans remettre en cause l'esprit général du parvis (à dominante minérale) qui se veut un espace de circulation dédié aux piétons, et notamment à des évènements de quartiers, l'ABF préconise que l'espace au sud du lot Combarel intègre plus de composantes végétales (verdissement, plantations).

Le travail de ces ateliers portait donc sur les éléments mentionnés en gras dans la présentation :

- Aménagement extérieur du jardin des Capucins
- Aménagements extérieur des cheminements piétons (sud du quadrilatère et escaliers publics)
- Positionnement des bornes Wifi
- Positionnement des aires de stationnement pour les vélos
- Signalétique adaptée

V. 3 : Les cartes réalisées par les habitants :

En sus de la carte réalisée par les services lors de la réunion préparatoire, 5 autres cartes ont ainsi été travaillées par les habitants.

En amont ont donc été rappelées les zones sur lesquelles un travail créatif était envisageable (les zones sur lesquelles il n'était pas possible d'intervenir ont été hachurées sur la carte) et notamment un rappel a été fait sur la topographie du site.
Les ateliers se sont déroulés le 6 et le 12 décembre 2017 à la salle des fêtes de Rodez avec la participation d'une vingtaine d'habitants sur la première date et une dizaine sur la seconde date.

Ci après sont présentées en face à face les propositions formulées par les habitants et la carte qui les spatialise.

Le travail réalisé en atelier de concertation

Carte 1 :

Sur le jardin des capucins :

Il est proposé que l'espace soit découpé en trois grands espaces à thèmes :

- Le premier espace pourrait accueillir une **œuvre d'art** permettant d'inciter au cheminement depuis le Musée Soulages et le jardin public existant en prolongement de la thématique de l'art
- Le second espace serait dédié à des **jeux pédagogiques**
- Le dernier espace accueillerait **un jardin avec des plantes médicinales de type médiéval** qui serait entretenu par la population **avec un aménagement favorable à la promenade et à la méditation**. Cet espace reprendrait donc l'évocation du cloître préconisé par l'Architecte des Bâtiments de France
- Cet espace pourrait également être équipé de bancs pivotants de manière à favoriser les échanges.

Sur le parvis :

Ce groupe d'habitants a émis la volonté forte que cet espace au Sud du lot Combarel puisse favoriser l'échange, notamment par la présence d'un café avec une terrasse et la possibilité de s'y arrêter pour lire (boîte à livres, café bibliothèque…)

L'idée des bancs pivotants pourrait également être reprise sur cet espace.

Sur le cheminement piéton au Sud du quadrilatère :

De manière générale, tous les habitants ont pensé à la notion d'échange intergénérationnel avec la présence de l'EPHAD et de la résidence sénior de Rodez Agglomération Habitat.

Pour incarner cette mixité intergénérationnelle, ils ont imaginé un terrain de pétanque propice aux échanges.

Il a été également proposé d'installer des volières dans les arbres sur cette partie du quartier.

Sur les escaliers de la partie basse du projet :

Là, également, les habitants reconnaissent que ces escaliers sont un prolongement adapté des circulations douces piétonnes qui existent déjà au départ du quartier de Gourgan. Assez unanimement, ils considèrent que ces escaliers seront utilisés par la population mais que le dénivelé justifierait l'installation d'un funiculaire ou d'un escalator pour atteindre la voir transversale du quartier et, un peu plus haut, le parvis du quartier.

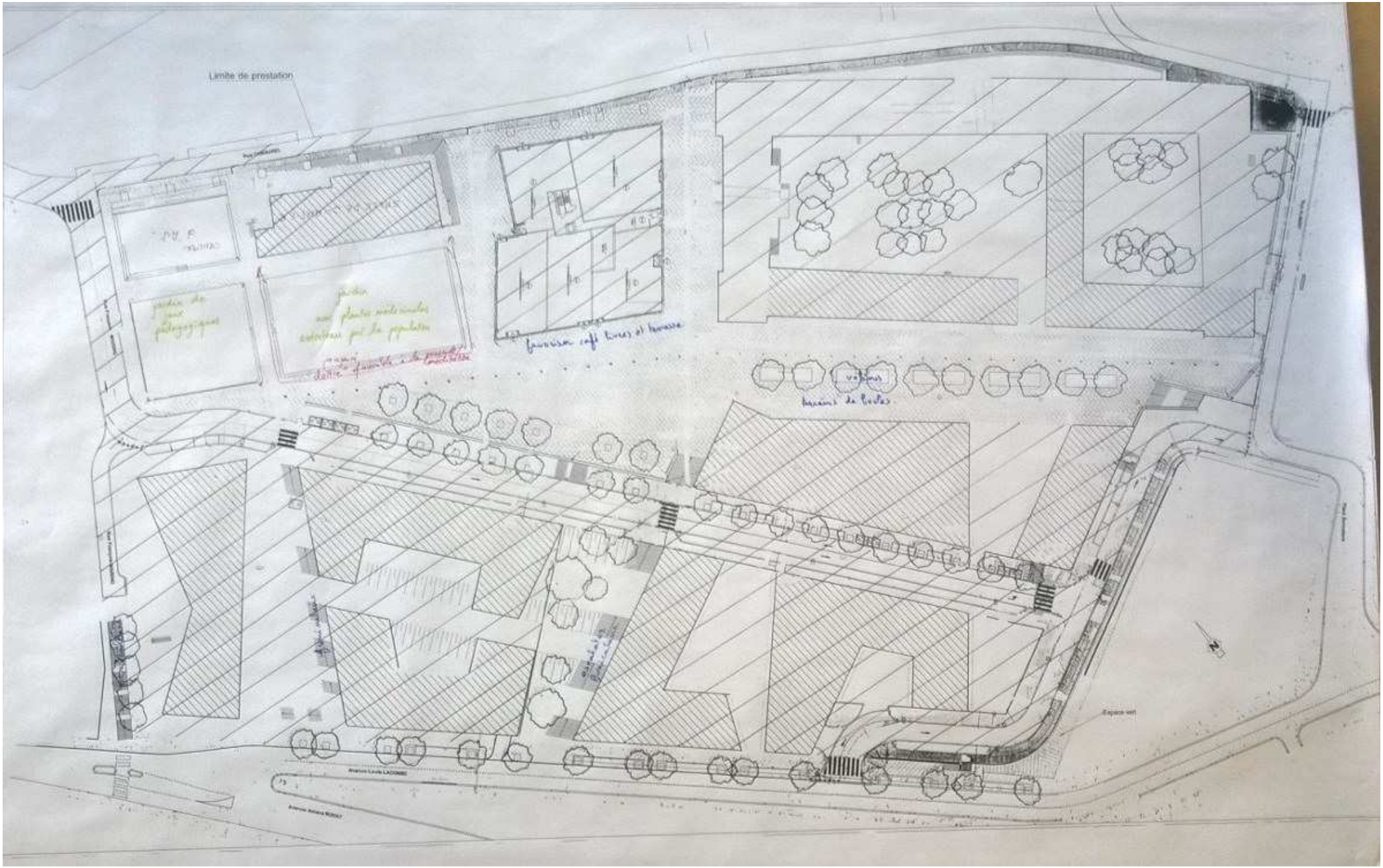
Limite de prestation

Carte 2 :

Sur le jardin des Capucins :
Sur tous les espaces du jardin des bancs (dans le même style que ceux du jardin public seraient disposés en arc de cercle, installés autour d'une table pour permettre les échanges et de se restaurer.
Une fontaine avec jet d'eau est imaginée sur le premier espace en venant de l'Avenue Victor Hugo
Le second espace, vers le sud du quartier, se décompose en trois espaces : un espace de détente avec toujours des bancs en arc de cercle et un table ainsi qu'une boîte à livres, un terrain de pétanque et un espace réservé aux sports doux.
Sur l'espace le plus grand, il est proposé un espace vert de convivialité, toujours avec les bancs et les tables, où serait reprise l'évocation du cloître (sans précision mentionnée) dans le style du Musée Soulages. Su cet espace, seraient installés des brumisateurs seraient également installés ainsi qu'un kiosque à journaux.
La chapelle des capucins serait destinée à accueillir une salle de quartier ainsi qu'un café associatif qui disposerait d'une terrasse donnant sur la partie la plus spacieuse du jardin.

Un espace de stationnement pour les vélos serait également prévu à l'extrémité nord-ouest du projet.

Sur le parvis :
La voie d'accès au quartier situé entre l'ilôt Combarel et le quadrilatère devra bénéficier d'un aménagement paysager végétalisé et un soin particulier devra être apporté aux cheminements.
Le **parvis en lui-même serait complétement enherbé** (pas d'impossibilité technique) et serait utilisé pour des concerts, des conférences, des débats publics et l'organisation de marchés de producteurs de pays).
Des **bancs donnant vers le sud** seraient installés sous les arbres positionnés au sud du parvis.

Sur le cheminement piéton au Sud du quadrilatère :
Cette partie du quartier serait ponctuée par des bancs au niveau des arbres et es jeux d'eau tout le long du cheminement.

Sur les escaliers de la partie basse du projet :
Dans les paliers seraient également installés des bancs orientés vers le sud pour permettre la halte en montée des escaliers.

Un abri à vélo serait enfin positionné à l'angle nord-ouest de l'îlot Combarel.

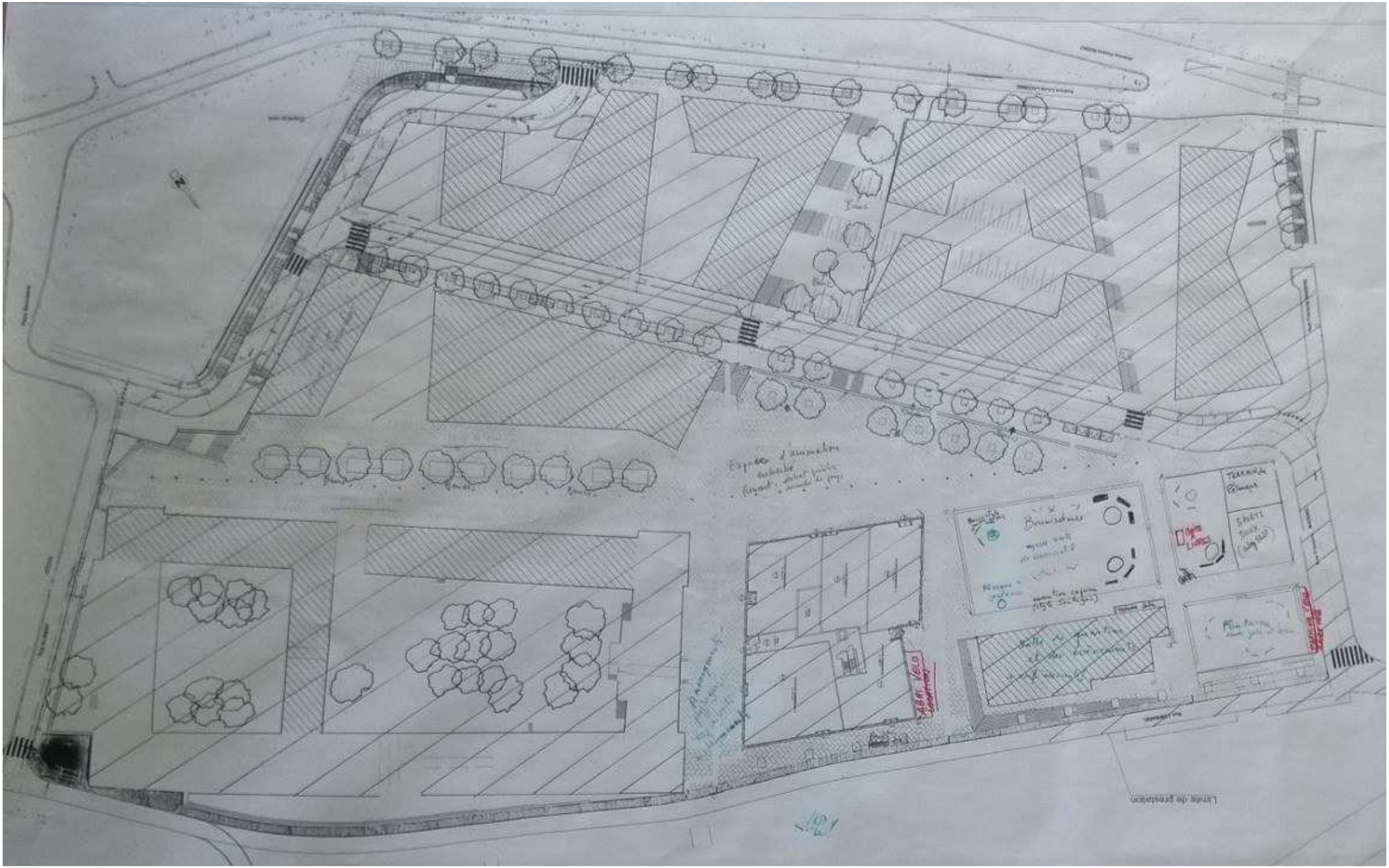

Carte 3 :

Cette proposition est articulée de manière globale et complémentaire autour de deux thématiques :

- Combarel : lieu de communion/communication des habitants : les espaces publics sont des espaces collectifs partagés pour et par les habitants
- Combarel « Chemin gourmand » : créer le lien entre les habitants par le jardin et la permaculture.

Sur cette base, les propositions faites sont les suivantes :

Sur le jardin des Capucins :

Le premier espace du jardin des capucins, au nord- ouest, mettrait en scène la perspective sur la chapelle. Ici, c'est un jardin paysager majestueux qui est imaginé. La végétation mettra ainsi en valeur l'entrée du quartier vers la chapelle.

Les autres parties du jardin sont dédiées à la permaculture avec, sur chaque espace des destinations différentes :

- La partie au sud-ouest serait consacrée à des jeux grandeur nature à vocation pédagogique (échecs géants), en lien pourquoi pas avec l'alimentation et la préservation de la biodiversité. Des bans, de formes arrondies, seraient installés au coin de la parcelle.
- La partie la plus spacieuse serait toujours dédiée à la permaculture. Des arches tout autour du jardin seraient formalisées pour rappeler l'évocation du cloître. Cet espace serait dédié à la déambulation, avec au centre un coin de repos dont le mobilier serait composé de table et de chaises. Une pergola relierait le jardin à la chapelle des capucins dans son angle sud-est.

La chapelle des capucins serait dédiée à un espace collectif dans lequel on retrouverait un café, une salle collective et un lieu d'échange. Le lieu pourrait accueillir des activités associatives qui participeraient à l'animation du quartier (clubs, chorale…)

Sur le parvis :

Toujours en lien avec le projet, une aire de permaculture est imaginée sur le parvis. En termes d'animations, des marchés de producteurs locaux pourraient être organisés.

Une scène surélevée est également imaginée pour des spectacles qui pourraient être organisées par les associations domiciliées dans la chapelle des Capucins. Un manège de chevaux de bois est également proposé à proximité de l'EPHAD, en sortie des escaliers de manière à pouvoir créer la mixité intergénérationnelle qui est quasiment prépondérante dans toutes les propositions formulées par les habitants.

En ce qui concerne les bancs, ils sont sur ce projet proposés de formes arrondies, tournés vers le parvis, abrités par des arbres « à ombre ».

Des toilettes publiques sont également positionnées à l'entrée du parvis, du côté ouest du projet.

Sur les escaliers de la partie basse du projet :

Là aussi, des bancs sont imaginés sur les paliers des escaliers pour faire halte et se reposer dans la montée.

En lien avec le « chemin gustatif », il est proposé de planter tout le long de la montée des arbres fruitiers pour créer un verger.

Sur le cheminement piéton au Sud du quadrilatère :

Ici, l'idée serait de créer un cheminement végétal incitant à aller vers le lieu de partage du jardin des capucins et constituant un avant-goût de la permaculture. Tout le long du cheminement seraient plantés des arbustes fruitiers (framboises, cassis, groseilles, tomates cerise). Ce cheminement serait pensé tel une « Voie Royale » menant à la chapelle des Capucins.

Des bans seraient positionnés sous les arbres qui, à nouveau, seraient des arbres « à ombres » afin d'inciter à la halte.

Les bornes Wifi :

Le choix a été fait ici de ne pas installer de borne Wifi dans le jardin pour ne pas perturber la tranquillité voulue dans le projet global. La borne est donc positionnée sur le cheminement piéton au sud du quadrilatère.

Sur la signalétique dans le quartier :

Plusieurs plan d'ensemble seraient positionnés dans le quartier pour découvrir l'histoire du quartier et indiquer les lieux à proximité à découvrir (Musées, Cathédrale, centre-ville, commerces…) en s'y rendant à pied. Ces plans seraient positionnés comme suit :-

- Un plan d'ensemble au niveau bas des escaliers de la rue François Mazenq,
- Un plan d'ensemble au coin de la rue François Mazenq et de la rue Combarel
- Un plan d'ensemble à proximité de l'arrêt de bus au coin nord-est de l'îlot Combarel
- Un plan d'ensemble sur la voie transversale du quartier, à droite de l'entrée des escaliers menant de la voie au parvis (au centre du quartier)
- Un plan d'ensemble à l'extrémité est du quartier au début de la voie piétonne longeant le sud du quadrilatère
- Un plan d'ensemble à droite de l'entrée des escaliers au niveau de l'avenue Louis Lacombe.

Les parkings à vélos :

Quatre aires de stationnement des vélos sont imaginées :

- Sur la partie basse du projet : au niveau de l'avenue Louis Lacombe, une aire au niveau de la voie montante la plus à l'Est, une aire au début des escaliers au centre du projet sur la partie basse, et une aire au début des escaliers de la rue François Mazenq ;
- Sur la partie haute du projet : une aire de stationnement des vélos à proximité de l'arrêt de bus de la rue Combarel, au coin nord-Ouest de l'îlot Combarel

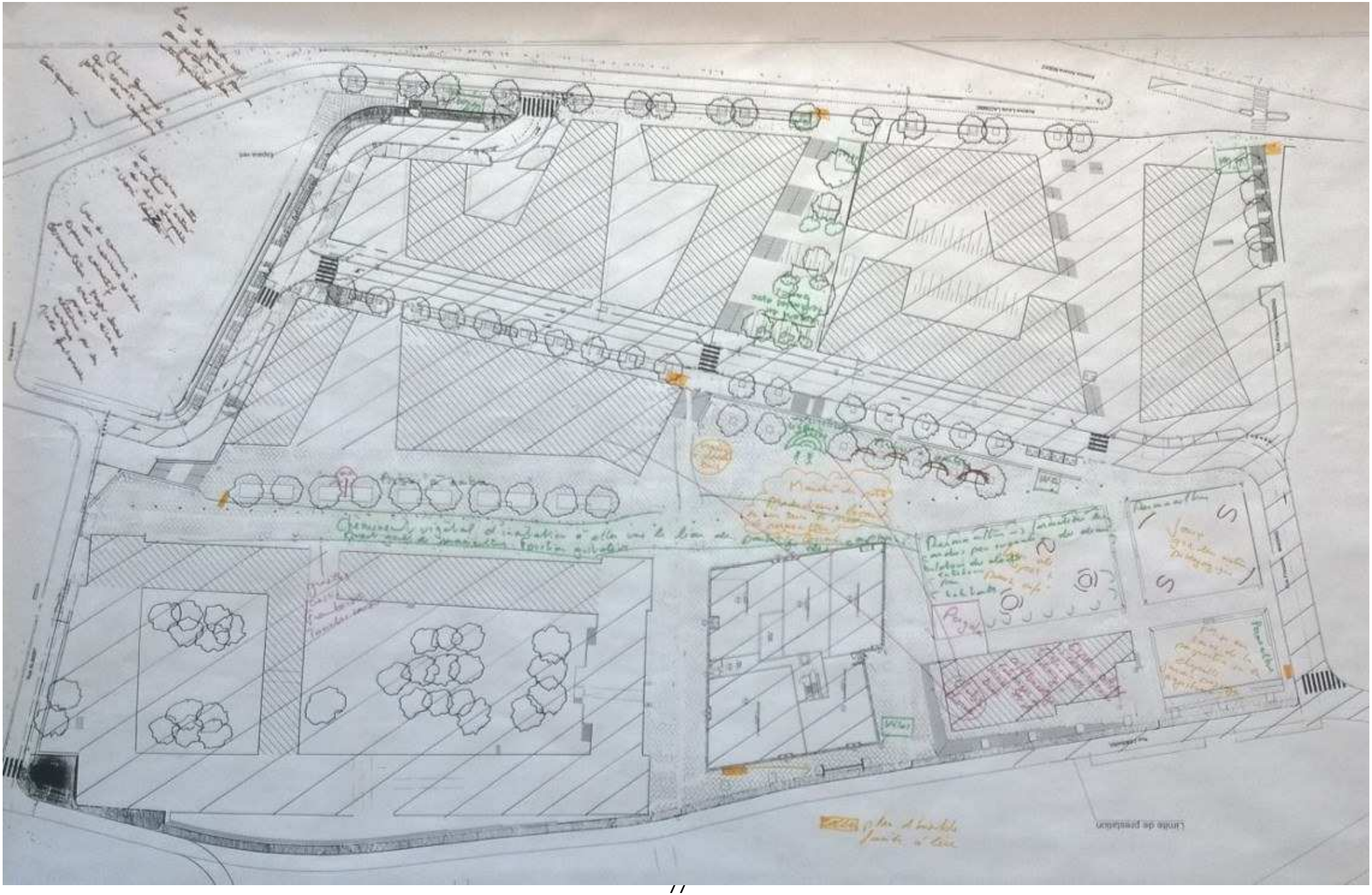

Carte 4 :

Sur le jardin des Capucins :
La partie du jardin au sud-ouest serait dédiée à un espace de pique-nique.
La partie la plus grande du jardin serait équipée d'un point d'eau ainsi que d'un espace végétal ludique (labyrinthe par exemple)

La Chapelle de Capucins serait dédiée à une salle de quartier gratuite.

Sur le parvis :
Là encore, en lien avec la proximité de l'EPHAD, c'est l'enjeu intergénérationnel qui est posé avec le positionnement d'une aire de jeux pour enfants sur le parvis.
Il est également proposé de rajouter, en plus de celui positionné dans le jardin, un point d'eau sur le parvis (à vocation rafraichissante l'été).

Sur les escaliers de la partie basse du projet :
En haut des escaliers, les habitants ont imaginé l'aménagement d'un petit amphithéâtre pour des animations.

Sur le cheminement piéton au Sud du quadrilatère :
Dans cet espace, les habitants ont imaginés un principe de « petit salon » mobile de manière à ce que les habitants puissent organiser leurs échanges comme ils le souhaitent.
Aussi, ce sont des chaises mobiles qui sont demandées (à l'exemple du jardin du Luxembourg à Paris). *NB : la gestion de ce mobilier pourrait être confiée au café associatif par exemple.*

En matière de mobilités, les habitants auraient souhaité que la voie transversale soit une zone de rencontre (piétons, vélos, véhicules) et pas seulement une zone 30.

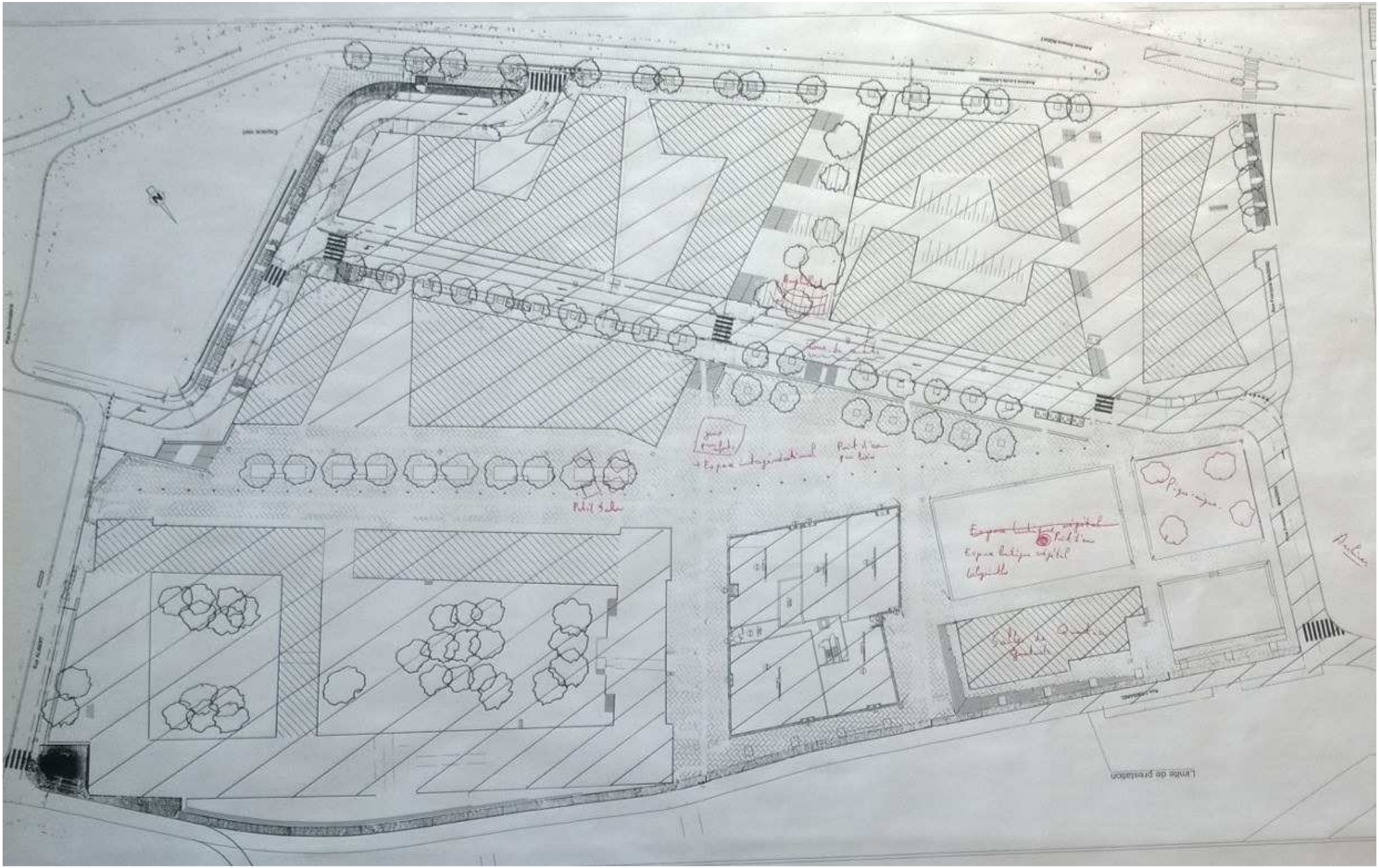
Limite de prestation

Carte 5 :

Sur le jardin des Capucins :
La partie du jardin au Nord-Ouest serait simplement dédiée à une « aire verte ».
La partie au Sud-Ouest serait dédiée à une aire de pique-nique avec des tables et des chaises.

La partie la plus grande du jardin des capucins est divisée en quatre espaces par un cheminement en croix au milieu. Cela permet de créer quatre espaces : un espace équipé de table « jeu de dames », un autre avec des jeux d'échecs (ex ; jardin du Luxembourg), un espace avec un labyrinthe végétal, un dernier espace dédié à la lecture. A la croisée de chemins, il est proposé d'installer une fontaine.
Sur le côté ouest de cette partie du jardin, une rangée d'arches est imaginée pour rappeler le cloître.

La chapelle des capucins accueillerait une salle de quartier et serait équipée de toilettes publiques.

Sur le parvis :
Il est proposé que la voie d'accès centrale par la rue Combarel ne soit pas végétalisée pour contraster avec la proposition d'installer sur le parvis des jardins partagés en bacs qui soient mobiles (permaculture).

Sur les escaliers de la partie basse du projet :

En haut de l'escalier, au niveau de la voie transversale, le dénivelé serait mis à profit pour la création d'un amphithéâtre et le palier intermédiaire serait utilisé pour une scène verte.
Au bas des escaliers, des toilettes publiques seraient installées.

Sur le cheminement piéton au Sud du quadrilatère :
Il est proposé que soient installés de bancs style fauteuils sous les arbres, qui puissent bénéficier d'un port USB pour recharger les

Les bornes Wifi :
Dans ce projet, les bornes Wifi sont installées sur le cheminement piéton au Sud du Quadrilatère.

Les parkings à vélos :
Deux aires de stationnement pour les vélos sont imaginées :
- Une aire en bas des escaliers sur la partie basse du projet,
- Une aire accolée à l'arrêt de bus sur la rue Combarel

En matière de mobilités, les habitants auraient souhaité que la voie transversale soit une zone partagée (piétons, vélos, véhicules) et pas seulement une zone 30.
Les habitants ayant travaillé sur ce projet demandent à ce que des **arbres soient également plantés sur la rue Combarel**.
Egalement, les habitants proposent que la **maison natale de Pierre Soulages**, sur le haut de la rue Combarel soit utilisée pour conter l'histoire du quartier.
Une proposition sur la présence de l'eau dans le quartier est faite et matérialisée par la création d'un circuit en filet d'eau débutant au jardin des capucins et traversant le quartier par le parvis, puis les escaliers au centre du projet.
En complément, il est proposé que le buste de Combarel soit installé dans la grande cour du quadrilatère.
Il est également demandé que des commerces (grandes enseignes) soient installés dans le rez-de-chaussée du quadrilatère.

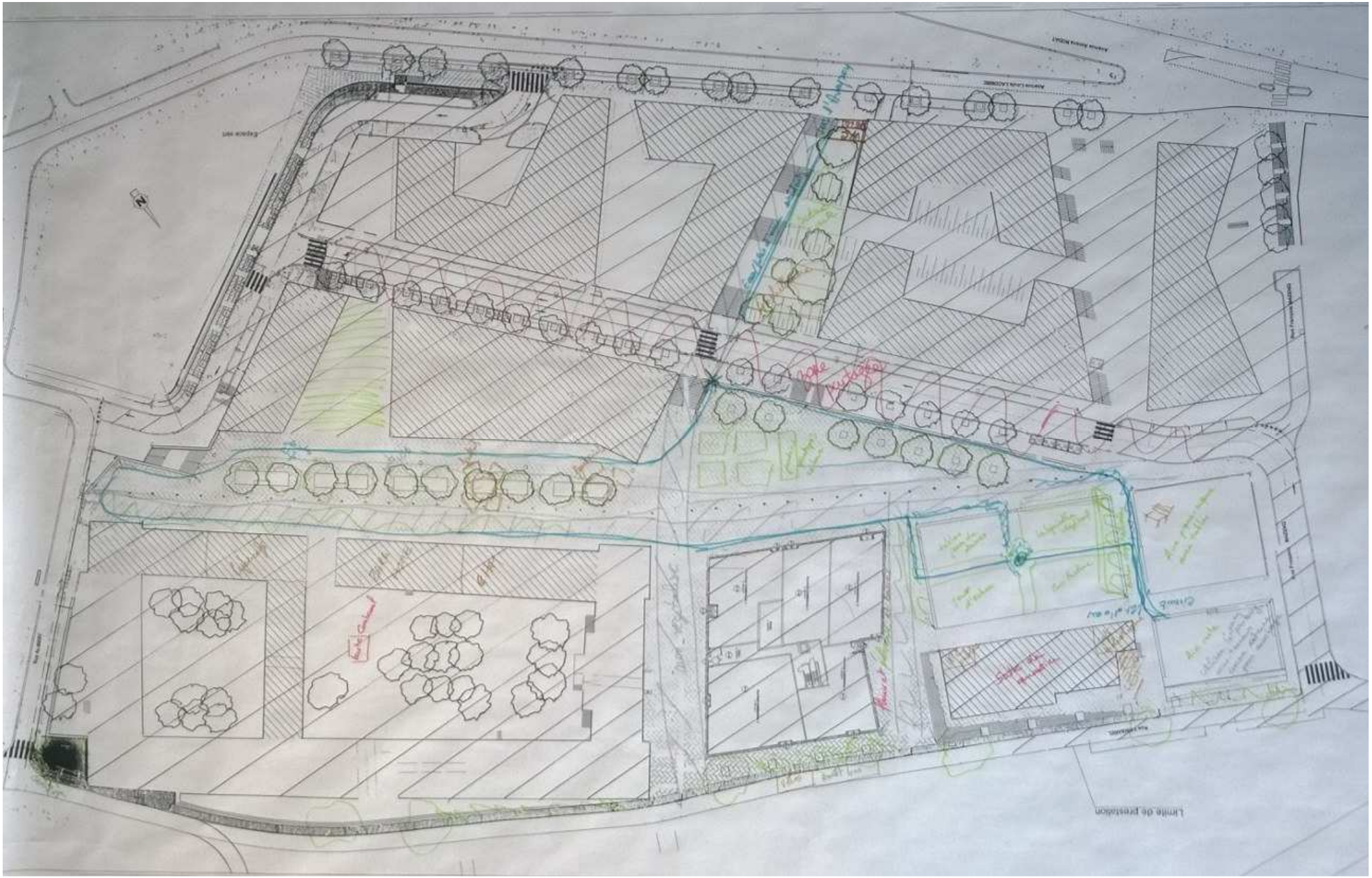

V.4 : Les réponses aux questions ouvertes :

En complément du travail réalisé sur les cartes du projet Combarel, deux questions ouvertes ont été posées aux habitants :

Quel emplacement idéal pour une salle de quartier ?

Unanimement, les habitants ont souhaité que la salle de quartier soit installée dans la Chapelle des Capucins.

Comment le futur éco-quartier Combarel peut-il s'intégrer dans la ville ?

Signalétique :
- Reprendre la signalétique déjà installée Place d'Armes
- Signalisation de la rue Combarel vers la rue du Bal
- Bonne signalisation
- Signalétique
- Signalétique adaptée suivant celle de la Place d'Armes
- Mettre en place une signalétique appropriée
- Signalisation Office de Tourisme et Musées

Faire du quartier un lieu de passage à pied où l'on a envie de s'arrêter parce que végétalisé :
- Parcours piétonnier bien spécifique signalés et aménagés
- Espaces verts agréables avec bancs et jeux d'eau
- Donner une âme spécifique par l'échange, le partage et la spécificité végétale
- Ame de communion par le végétal. Lieu qui se partage et qui se « mange »
- Donner au quartier un esprit particulier : lien végétal et convivial.
- Raccord avec l'avenue Victor Hugo
- Le parvis engazonné doit être traité avec qualité pour être attractif
- Liaison avec l'Avenue Victor Hugo
- Accès par la rue Combarel et la rue du Bal

Faire du quartier un lien d'animations :
- Lieu d'animation
- Evènementiel à fréquence régulière sur le parvis
- Etre un lieu fort du vivre-ensemble
- Ouvert à des lieux conviviaux, lieux de rencontres

Intégrer le quartier dans les dessertes de transports en commun :
- Intégrer des liaisons de Bus
- Desserte avec abribus
- Desserte par les transports en commun
- Liaison avec les bus

Autres propositions :
- Concevoir sur l'ensemble de la ville une circulation en vélo.
- Intégration en lien avec l'art
- Etre ouvert et proposer des services de type conciergerie, halte-garderie, lieu de lecture, ainsi que des pauses promenades

Information complémentaire :
Le cheminement piéton, sur le plan, donne l'impression d'une impasse, peu sûre, et qui serait peu utilisée par les habitants et les usagers du quartier.

VI. L'étude des propositions formulées par les habitants :

L'ensemble des propositions formulées par les habitants ont fait l'objet d'un avis technique par les services de Rodez Agglomération et de la Commune de Rodez.
Cet avis technique a été présenté aux élus pour arbitrage politique afin de définir les propositions qui pouvaient être retenues dans le projet et dans les orientations qui ont été communiquées à l'architecte conseil notamment dans le cadre de la nouvelle esquisse sur le jardin des Capucins et du parvis.

En tout état de cause, ces propositions resteront soumises à l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

VI.1 Les propositions retenues :

Sur le jardin des Capucins :

- L'installation d'une œuvre d'art a été proposée: Plusieurs artistes se sont déjà portés candidats pour l'installation d'une œuvre d'art sur le quartier. Sans présager de l'emplacement exact de cette œuvre d'art, cette proposition, qui ne revêt aucune impossibilité technique, sera donc transmise à l'architecte conseil pour être intégrée au projet.
- La plantation de plantes médicinales entretenues par les habitants : Des réserves techniques sont formulées sur l'entretien par les habitants de ce type de plantation. Pour autant, et sous réserve de l'accord de l'architecte des bâtiments de France, cette proposition sera transmise à l'architecte conseil pour une éventuelle intégration dans le projet dans la mesure où une cohérence est maintenue sur l'ensemble du jardin.
- Disposition de bancs installés autour de tables dans le jardin : Cette proposition est retenue dans la mesure où ce sont de petits espaces qui sont imaginés permettant de préserver les sols et les abords du jardin, qui sont des espaces relativement fragiles et où le mobilier choisi est cohérent avec celui déjà installé sur la ville.
- Les propositions de pergola et la présence d'arches dans le jardin, formulées en lien avec la demande d'évocation de cloître, seront transmises à l'architecte conseil pour intégration dans le projet sous réserve de l'accord final de l'architecte des bâtiments de France.
- La proposition d'une fontaine avec jet d'eau nécessite un important investissement pour un projet de qualité ainsi que d'importants moyens en fonctionnement. Pour autant, cette proposition, sans rentrer dans un dimensionnement important sera étudiée par l'architecte conseil et une intégration sera recherchée non pas dans le jardin mais sur le **projet de parvis**.
- Des propositions de point d'eau ont été formulées : Deux fontaines à eau seront prévues sur le projet.
- Un espace réservé aux sports doux a été demandé : le choix a été fait ici de ne pas prévoir d'aménagement spécifique, mais le jardin pourra être utilisé à cet effet.

Sur le parvis :

- Il a été proposé que des bancs soient installés sous les arbres du parvis : cette proposition a été retenue dans la mesure où le mobilier choisi est en cohérence avec celui utilisé sur la ville et où leur disposition est en cohérence avec le projet.
- Les arbres du parvis doivent être de la même espèce pour assurer une cohérence au projet. Au vue de l'exposition de ces arbres (certains au soleil, d'autres à l'ombre des bâtiments) il est préférable de choisir des essences à feuillage découpé. En effet, ce type de feuillage, tout en assurant sa fonction d'ombrage, permet d'obtenir un effet plus aérien. La densité du feuillage laisse aisément passer la lumière et procure une ombre douce. Par ailleurs, l'essence proposée doit impérativement être adaptée au climat de Rodez et présenter notamment une bonne résistance au gel.
- Des propositions de point d'eau ont été formulées : Deux fontaines à eau seront prévues sur le projet.
- Il a été évoqué la possibilité de mettre des toilettes publiques dans le bâtiment : une réflexion est en cours sur l'opportunité de positionner des toilettes publiques sur le quartier, tout en sachant que des toilettes publiques sont à la disposition des usagers dans le jardin public. En tout état de cause, si l'opportunité est

retenue, les toilettes publiques ne seraient pas installées sur le parvis, une possibilité existant à proximité de l'entrée du parking situé sur la voie transversale. Cette orientation est à l'étude.

- Il a été proposé que le parvis soit totalement enherbé : même s'il ne paraît pas opportun d'enherber la totalité du parvis, notamment pour des conditions d'accessibilité et pour préserver une vocation de site accueillant des animations sur la commune, la proposition de végétaliser le parvis de manière plus ponctuelle a été retenue et sera transmise à l'architecte conseil pour une éventuelle intégration dans le projet dans la mesure où une cohérence est maintenue sur l'ensemble du projet
- Il a été proposé l'installation d'une scène surélevée pour des animations : cette installation ne sera pas permanente, mais comme la ville le fait déjà, le parvis pourra être utilisé pour organiser ponctuellement des spectacles/animations nécessitant ce type d'installations.

Sur le cheminement piéton au Sud du Quadrilatère :

- La plantation d'arbustes à petits fruits (framboises, mûres, groseilles…) sur la bande de verdure qui longe la partie sud du quadrilatère a été proposée : cette proposition sera transmise à l'architecte conseil pour une éventuelle intégration dans le projet.
- Sur le mobilier, il a été proposé l'installation des bancs dans un esprit « petit salon mobile » : le caractère mobile (ou pivotant) du mobilier urbain n'a pas été retenu pour le projet. Pour autant, la demande des habitants de ne pas installer les bancs de manière « rectiligne » a été comprise. Cette proposition sera transmise à l'architecte conseil pour une intégration dans le projet.

Sur la destination de la Chapelle des Capucins :

- Il a été proposé d'y installer une salle de quartier gratuite : A ce jour, il est envisagé de faire de la chapelle des Capucins un lieu à vocation culturelle, plus spécifiquement tourné vers la culture occitane. En fonction de son aménagement, la création d'une salle collective pourrait être étudiée. Cette dernière pourrait, sous tout réserve, accueillir le foyer FOCH ouvert aux seniors. Pour autant, si cette salle ne pouvait voir le jour, des salles telles celles de la Maison des associations ou celles de la Salle des fêtes, en proximité immédiate du quartier, ont un taux d'occupation très faible et pourraient constituer une alternative adaptée.

Sur les escaliers en partie basse du projet :

- L'installation de bancs au niveau des paliers de l'escalier a été demandée : cette orientation est retenue et un banc sera installé au niveau du palier supérieur dans les escaliers.

Sur les espaces de stationnement à vélos :

Quatre aires de stationnement avaient été proposées :

- Sur la partie basse du projet : au niveau de l'avenue Louis Lacombe, une aire au niveau de la voie montante la plus à l'Est, une aire au début des escaliers au centre du projet sur la partie basse, et une aire au début des escaliers de la rue François Mazenq ;
- Sur la partie haute du projet : une aire de stationnement des vélos à proximité de l'arrêt de bus de la rue Combarel, au coin nord-Ouest de l'îlot Combarel.

  Techniquement les emplacements sont possibles. Il a donc été décidé de rechercher trois emplacements de stationnement à vélos, deux en partie haute et un en partie basse du projet.

Installation de bornes Wifi :

L'ensemble des participants aux ateliers ont formulés le souhait que l'installation des bornes Wifi ne soit pas réalisée dans le jardin, afin de préserver le calme mis en lien avec l'évocation de cloître que doit inspirer le jardin. Aussi, le positionnement des bornes Wifi (type hotspot) se ferait sur le cheminement piéton au sud du Quadrilatère. Cette proposition a donc été retenue et fera de Combarel le premier quartier de Rodez « site pilote connecté ».

Sur la signalétique dans le quartier :

Plusieurs plans d'ensemble seraient positionnés dans le quartier pour découvrir l'histoire du quartier et indiquer les lieux à proximité à découvrir et les distances (Musées, Cathédrale, centre-ville, commerces…) en s'y rendant à pied. Ces plans seraient positionnés comme suit :

- Un plan d'ensemble au niveau bas des escaliers de la rue François Mazenq,
- Un plan d'ensemble au coin de la rue François Mazenq et de la rue Combarel
- Un plan d'ensemble à proximité de l'arrêt de bus au coin nord-est de l'îlot Combarel
- Un plan d'ensemble sur la voie transversale du quartier, à droite de l'entrée des escaliers menant de la voie au parvis (au centre du quartier)
- Un plan d'ensemble à l'extrémité est du quartier au début de la voie piétonne longeant le sud du quadrilatère
- Un plan d'ensemble à droite de l'entrée des escaliers au niveau de l'avenue Louis Lacombe.

Dans la mesure où la signalétique est réalisée de manière extrêmement sobre, cette proposition dans son idée générale est retenue.

VI.2. Les propositions écartées :

Sur le jardin des Capucins :

- Espace végétal ludique / Jeux pédagogiques / Terrain de pétanque : Malgré l'absence d'impossibilité technique, et l'opportunité de cette proposition, de fortes réserves sont émises sur la création de cet espace dans la mesure où l'architecte des bâtiments de France souhaite que le jardin rappelle l'évocation du cloître ayant existé à proximité de la chapelle. Aussi, cette proposition n'a pas été retenue. Pour autant, les usagers peuvent utiliser l'aire de jeux pour enfants présente sur le jardin public, à proximité du Musée Soulages.
- Une proposition d'installation de brumisateur a été formulée : en raison des risques sanitaires qui peuvent en découler, cette proposition n'a pas été retenue.

Sur la destination de la Chapelle des Capucins :

- Il a été évoqué la possibilité de mettre des toilettes publiques dans le bâtiment : une réflexion est en cours sur l'opportunité de positionner des toilettes publiques sur le quartier, tout en sachant que des toilettes publiques sont à la disposition des usagers dans le jardin public. En tout état de cause, si l'opportunité est retenue, les toilettes publiques ne seraient pas installées dans la chapelle.

Sur le parvis :

- Il a été proposé que soit installé un café dans l'îlot Combarel avec une terrasse donnant sur le parvis : Non seulement cette proposition nécessite un porteur de projet privé mais la proximité de l'EPHAD ne permet pas de délivrer une licence 4 à moins de75 mètres (cf arrêté préfectoral). Cette proposition ne peut donc pas être retenue.
- Il a été proposé d'installer des bancs pivotants : il y une volonté de la municipalité d'uniformiser le mobilier urbain sur l'ensemble de la ville. Aussi, le mobilier envisagé serait le même que celui présent sur le jardin public.
- Il a également été proposé l'installation de jardins partagés en bacs mobiles : Après des expériences précédentes peu concluantes, cette proposition ne semble pas être une solution adaptée au projet et assez qualitative pour l'éco-quartier.
- Une aire de jeux pour enfants a été proposée à proximité de l'EPHAD : Au vu des contraintes de place et de l'existence d'une aire de jeux pour enfants dans le jardin public, cette proposition n'a pas été retenue.
- Dans l'optique de végétaliser le parvis, il a été proposé de réaliser une aire de permaculture sur le parvis : le choix d'un jardin potager ne paraît pas pertinent dans le quartier, notamment au regard de l'entretien de cet espace.

Sur le cheminement piéton au Sud du Quadrilatère :

- Le terrain de pétanque est un aménagement qui génère des nuisances sonores (surtout s'il bénéficie d'un éclairage nocturne) et devient très vite une contrainte pour les habitants.

- Une proposition d'installer des volières dans les arbres a été formulée : Cette proposition n'a pas été retenue car elle engendrerait des nuisances sonores, ainsi que des problèmes de gestion et d'entretien.
- Des jets d'eau tout au long du cheminement ont été proposés : même si cette proposition a retenu l'attention de Rodez Agglomération, elle pose des problèmes techniques qui ont été constatés sur d'autres expériences menées sur la ville. Par ailleurs, le climat de Rodez ne permet pas d'avoir une animation continue sur toute la saison, notamment en saison hivernale. Enfin, cette proposition nécessite un investissement important dans un espace relativement restreint.
- Sur les bancs, il a été proposé que ces derniers soient équipés de port USB : Cette proposition n'a pas été retenue pour le quartier Combarel, mais le développement de cette technologie sera étudié sur le mobilier du jardin public.

Sur les escaliers en partie basse du projet :

- Il a été proposé qu'un funiculaire soit installé : Au regard du coût financier de l'investissement, cette proposition a été écartée ;
- Il a été proposé que des escalators soient mis en place : Au regard du coût financier de l'investissement et des fortes contraintes d'entretien, cette proposition a été écartée ;
- Une proposition d'aménagement dans le talus d'un amphithéâtre a été formulée : Cette proposition comporte des impossibilités en matière d'accessibilité. Par ailleurs, la proximité des logements rend difficile l'installation d'un tel équipement à cet endroit.
- Une proposition de plantation d'arbres fruitiers a été formulée : Sur cet emplacement, l'ensoleillement serait insuffisant, notamment à cause du positionnement d'immeubles de part en d'autres de l'escalier, pour planter ce type d'arbres .
- Il a été évoqué la possibilité de mettre des toilettes publiques au pied des escaliers : une réflexion est en cours sur l'opportunité de positionner des toilettes publiques sur le quartier, tout en sachant que des toilettes publiques sont à la disposition des usagers dans le jardin public. En tout état de cause, si l'opportunité est retenue, les toilettes publiques ne seraient pas installées au pied des escaliers.

VI.3 Les propositions nécessitant un porteur de projet :

- Des propositions d'installation d'un café associatif et d'accueil d'activités associatives ont été formulées dans la chapelle des Capucins : A ce jour, un porteur de projet privé s'est positionné sur la Chapelle des Capucins et il n'est actuellement pas possible de répondre favorablement à ces demandes.
- L'installation d'un kiosque à journaux a été proposée sur le jardin des Capucins : cette orientation n'a pas été retenue afin de ne pas déséquilibrer l'existant dans le quartier, un buraliste étant déjà installé sur l'avenue Victor Hugo. Par ailleurs, cette initiative ne peut pas être portée par la collectivité mais par un porteur de projet privé.
- Sur le jardin, des demandes d'installation de boîtes à livres ont été formulées : cette proposition est laissée à l'initiative des associations du territoire comme cela est déjà le cas dans le passage du Mazel ou le square Subervie, dans la mesure où les installations sont en cohérence avec l'aménagement global du jardin.

VI.4 Les propositions formulées en dehors des thématiques mises à la concertation :

- Les habitants ayant travaillé sur ce projet demandent à ce que des arbres soient également plantés sur la rue Combarel : Des arbres seront effectivement prévus dans la rue Combarel.
- Les habitants proposent que la maison natale de Pierre Soulages, sur le haut de la rue Combarel soit utilisée pour conter l'histoire du quartier : Cette proposition est en cours de réflexion.
- Il est proposé que le buste de Combarel soit installé dans la grande cour du quadrilatère : Cette proposition est à l'étude et dépendra de la volonté du promoteur de positionner le buste dans une des cours du quadrilatère.
- En matière de mobilités, les habitants auraient souhaité que la voie transversale soit une zone de rencontre (piétons, vélos, véhicules) et pas seulement une zone 30 : Les aires piétonnes et les zones de rencontre se distinguent de la zone 30 par le régime de priorité accorde au piéton, mais aussi entre elles par des règles d'usage plus ou moins contraignantes pour les autres usagers. Celles-ci sont notamment susceptibles de

limiter l'accès, la vitesse ou le stationnement des véhicules. Ces spécificités sont à prendre en compte pour s'assurer de la compatibilité de la catégorisation règlementaire avec le mode de fonctionnement – existant ou à venir – des lieux. Sur la ZAC de Combarel, il n'est pas possible de limiter les accès des véhicules, ni de réduire l'offre de stationnement. La zone 30 a donc été privilégiée.

- Il est également demandé que des commerces (grandes enseignes) soient installés dans le rez-de-chaussée du quadrilatère : Ces initiatives reposent sur des porteurs de projet privés.
- Sur l'escalier à l'Est du cheminement piéton : Malgré la recherche d'une solution suite aux remarques formulées par les habitants, l'espace, trop restreint sur cette partie du projet, ne permet de modifier l'escalier tel qu'il est imaginé dans le projet à ce jour.

VII. Une restitution publique :

La concertation sur le projet de Combarel a fait l'objet d'une restitution publique le 16 mai 2017 auprès des habitants.

Urbanisme Combarel : la concertation porte ses fruits

Plusieurs des propositions faites par les habitants ont été retenues dans le cadre de la concertation autour de l'éco-quartier Combarel.

Mathieu Roca, Christelle Galtier et Monique Herment-Bultel ont piloté la concertation.
Archives CP

Point de passage obligé dans l'obtention de la labellisation « éco-quartier », à Combarel, la vaste concertation publique lancée l'an dernier par Rodez Agglo à l'attention des habitants de l'Agglo, a permis à plus de 400 personnes de s'exprimer sur le sujet. Ce temps fort de démocratie participative a débouché ensuite sur l'organisation d'ateliers publics à la salle des fêtes de Rodez. L'occasion pour les participants de formuler des propositions pour le futur quartier. *« Nous en avons reçu une quarantaine »*, se félicite Monique Herment-Bultel.

Vingt-deux propositions

Après les avoir analysées une à une, les techniciens de Rodez Agglomération en ont finalement retenu 22 et écarté les 18 autres. *« Un livre blanc retraçant tout le déroulement de la concertation sera bientôt disponible sur internet. Mais il y aura également des versions papier. On y trouvera aussi les différentes propositions faites par les habitants de l'Agglo »*, fait savoir la première adjointe à la mairie de Rodez. Parmi les propositions retenues, l'élue cite pêle-mêle *« une œuvre d'art et des plantes médicinales dans le jardin des Capucins. Des fontaines avec jet d'eau, mais aussi divers points d'eau, disséminés ici et là sur les 3 hectares du projet. Un espace sera également réservé à la pratique des sports doux, comme par exemple le taï-chi. Trois aires de stationnement pour vélos seront également prévues en divers endroits du site »*, précise Monique Herment-Bultel.

Aussi, parce que ce quartier de Combarel est riche historiquement, une signalétique spéciale sera privilégiée avec des plans d'ensemble du quartier retraçant l'histoire des lieux et des bâtiments emblématiques (hôpital, prison, couvent, etc.) qui y ont été érigés au fil des siècles. En marge de la pose de la première pierre, la semaine prochaine, par les promoteurs, d'autres réunions sont prévues autour de l'aménagement futur du quartier.

« On ne peut pas se permettre de le rater ce quartier, estime la première adjointe. *Ce lieu en plein cœur de la ville est chargé d'histoires. De fait, les aménagements que nous imaginons aujourd'hui vont profondément le transformer. Par conséquent, il convient que cette petite trace, au regard de l'histoire, que nous allons laisser tous ensemble, doit être la plus pertinente possible »*, conclut Monique Herment-Bultel.

R.B.

Article Centre Presse – 19 mai 2017

Sources bibliographiques

Documents et rapports :

- La Charte des éco-quartier, Ministère du Logement et de l'Habitat durable, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, édition 2016
- Dossier de Labellisation, Ministère du Logement et de l'Habitat durable, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Tour Séquoia, 1 Place Carpeaux, 92 055 La Défense Cedex, édition 2016
- Labellisation éco-quartier Combarel- Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les éco-quartiers- Mission Développement Durable- Rodez Agglomération
- Dossier de presse du ministère de l'Egalité des territoires et du Logement, Paris, le 9 septembre 2013
- La démarche éco-quartier- Une politique publique et des outils en faveur de la ville durable, Ministère du Logement et de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité, Novembre 2014
- Les déplacement dans les éco-quartiers- Retour d'expériences, synthèse- Ministère de l'2cologie, du Développement durable, des Transports, et du Logement- Editions du Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanismes, et la constructions publiques (Certu)-Collection Essentiel- 2011

Ouvrages :

- Mieux définir la concertation : du pourquoi au comment, par Jean-Eudes Beuret, 2012
- Rue Combarel 1919-1939, Musée Fenaille
- Kit de facilitation pour conduire vos ateliers collaboratifs- Formapart l'art de la facilitation, Jean-Philippe Poulard- Version v12-0814
- Démocratie Participative- Guide des outils pour agir- Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'Homme- Think Tank, Juin 2013
- Sensibilisation à l'animation et à la concertation dans les agendas 21-23 et 24 mai 2013, Note R Faraut (DREAL)
- Recueil d'outils destinés à la participation du public- Concertation- Rodez Agglomération

Articles de presse :

- Le magazine de Rodez Agglomération- Novembre 2015 n°1
- Centre Presse- Démocratie- Projet Combarel : les citoyens ont pris la parole, le 14 avril 2016
- La Dépêche du Midi- Rodez- Combarel : la concertation s'accélère, le 14 avril 2016
- Le magazine de Rodez Agglomération- Avril 2016 n°2
- Médiathèque de Rodez « Entrée libre »- Actualité des animations-Concertation sur l'éco-quartier Combarel : plus que quelques jours- Ville de Rodez, Mai 2016
- Centre Presse – Rodez - L'agglo met le paquet sur la consultation citoyenne – 26 octobre 2016
- La Dépêche du Midi – Rodez - Combarel : les résultats de la consultation dévoilés le 16 novembre – 26 octobre 2016
- Centre Presse – Rodez - Comabrel : l'éco-quartier en préfiguration - 19 novembre 2016
- La Dépêche du Midi – Rodez - Combarel : les résultats de la concertation dévoilés – 18 novembre 2016

Sources internet :

- Intercommunalités- Participation citoyenne : retisser la confiance- www.adcf.org- Mars 2016
- Kit de survie en instances participatives- Outils et méthodes en intelligence collective et créativité- Labo M'21 local France- le 2 juillet 2015- www.gironde.fr
- Les formes de participation- www.vie-publique.fr
- Mieux définir la concertation : du pourquoi au comment, par Jean-Eudes Beuret, ADEME, www.ademe.fr
- Loi ALUR- Participation public : mesure relative à la concertation préalable facultative- Avril 2014
- La concertation- France Nature Environnement, www.fne.asso.fr

Parangonnage :

- Covoiturons ! Le nouveau réflexe pour se déplacer dans l'agglomération de Montpellier et au-delà- Montpellier Agglomération- Direction de la Communication, en septembre 2010
- Eco-quartier- Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? –Service Projets urbains et de la direction de la Communication de la Ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg, avec le concours de 5 communes, ainsi que de la Société d'Equipement de la Région de Strasbourg